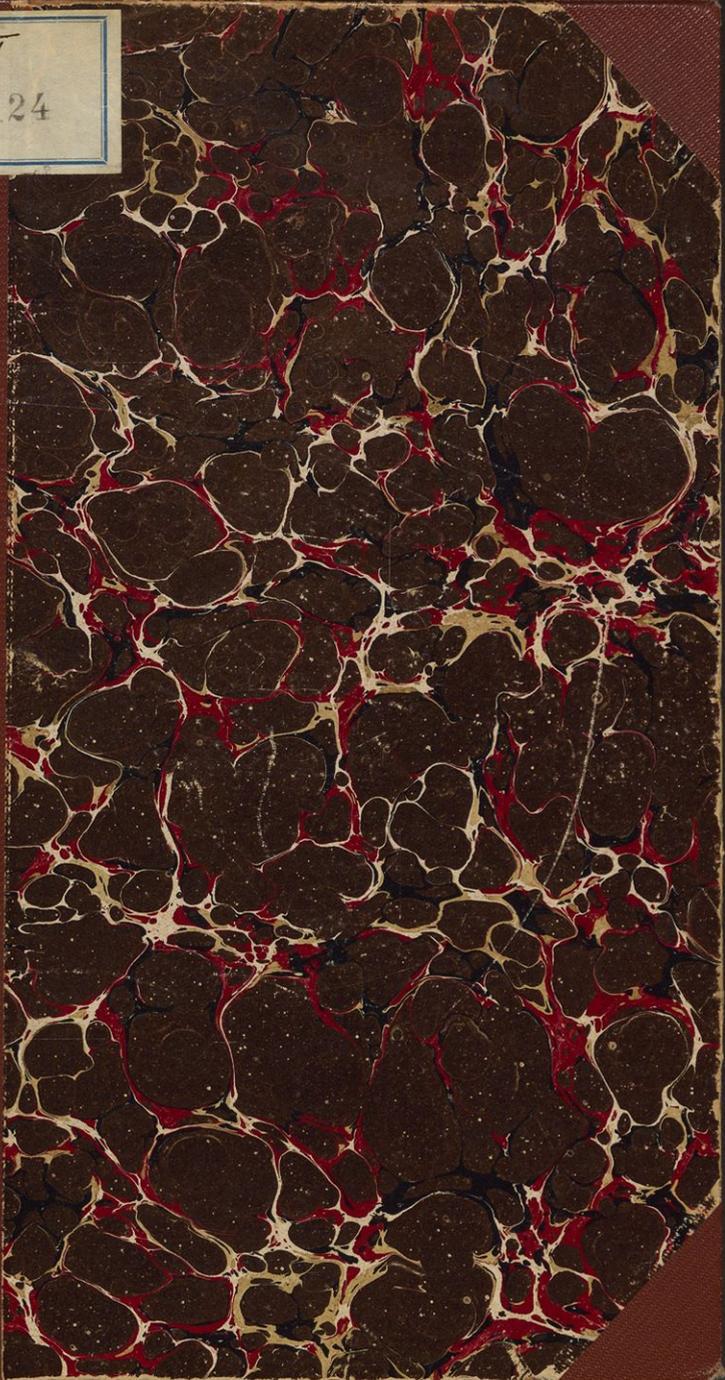
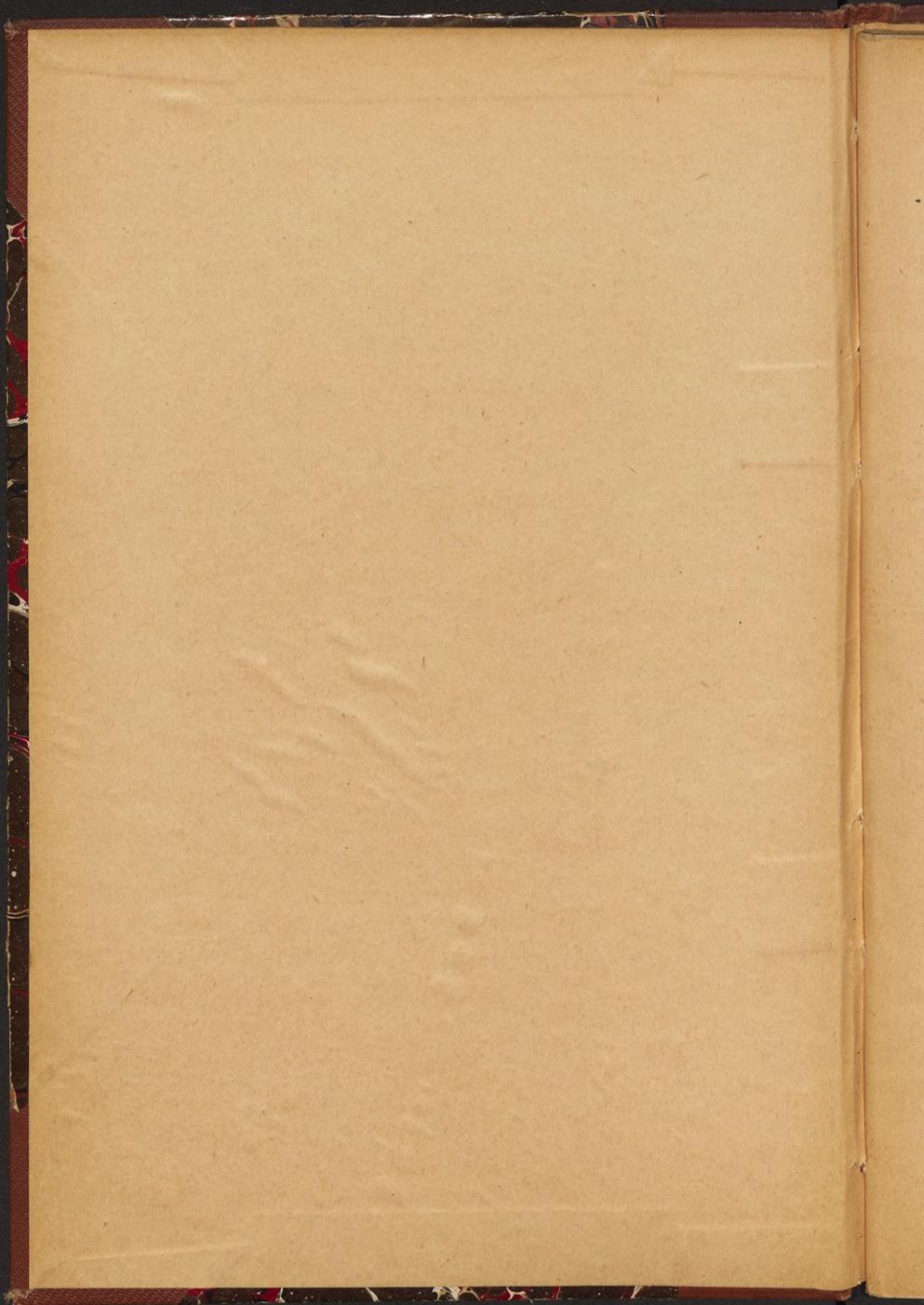


I  
51124









F. ZWITTER

---

LES ORIGINES  
DE L'ILLYRISME POLITIQUE  
ET LA CRÉATION  
DES PROVINCES ILLYRIENNES

Articles parus dans *Le Monde Slave*, (avril, mai et juin 1933)

sous le titre

*Illyrisme et sentiment yougoslave.*



M. CM. XXXIII



F. ZWITTER

---

*Dr. Studijski Knjižnici  
poblarje  
Fran Jurišić  
Lj. 9. 12. 33.*

LES ORIGINES  
DE L'ILLYRISME POLITIQUE  
ET LA CRÉATION  
DES PROVINCES ILLYRIENNES

M. CM. XXXIII

*Handwritten notes in the top left corner, including the number 10 and some illegible text.*

*II*

51124



*D. (ark.)*

Dans un article sur *La grande Illyrie et le mouvement illyrien*, paru en 1847, M. Desprez fait mention aussi de l'Illyrie napoléonienne, reconnaît l'importance de la domination française pour le développement de la langue nationale chez les Slaves du Sud, et ajoute quelques observations critiques sur les espérances que cette politique française avait fait naître chez les Illyriens :

« Quelques savans s'étaient grandement réjouis d'avoir trouvé un maître si généreux, et l'un d'eux avait même publié, en tête d'une grammaire éditée à Laybach en 1811, une ode toute pindarique, dans laquelle l'empereur des Français est considéré comme le *régénérateur futur de la grande nation illyrienne*. On se plaisait à croire qu'après avoir foudroyé l'Autriche et dégagé entièrement l'Illyrie du joug des Allemands il allait frapper quelque grand coup sur l'empire ottoman pour lui enlever l'autre partie de l'Illyrie et la réunir à la première. C'était, à vrai dire, élargir beaucoup les plans de Napoléon, et l'Illyrie d'alors eût été elle-même peu préparée à saisir la fortune qui se serait ainsi offerte : le sommeil dans lequel est elle tombée en 1815 le prouve assez. Toujours est-il que la fondation des provinces illyriennes a exercé sur les bords de l'Adriatique une influence bienfaisante et qu'elle a porté les populations à rentrer en elles-mêmes. Aujourd'hui encore, c'est pour elles comme un rêve heureux qu'elles s'efforcent à poétiser, et l'on voudrait en vain leur persuader que l'Illyrie de l'avenir n'a pas existé dans la pensée de Napoléon » (1).

La question de l'importance nationale de la création des Provinces illyriennes est donc discutée au moins depuis l'époque du mouvement « illyrien », c'est-à-dire depuis cent ans, sinon même depuis l'époque napoléonienne. L'opinion des historiens sérieux reste assez proche de celle de M. Desprez ; après eux, les Français ont favorisé partout la langue nationale, et ils citent l'*Illyrie ressuscitée* de Vodnik comme un témoignage du mouvement national suscité par cette poli-

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1847, p. 1017.

tique française. Ils reconnaissent aussi l'importance qu'a pu avoir pour la formation d'un sentiment national moderne la nouvelle organisation du pays, fondée sur l'égalité devant la loi et la suppression des privilèges. Mais les historiens yougoslaves sérieux rejettent eux-mêmes l'idée d'une « Yougoslavie de Napoléon », de son prétendu dessein de créer un État national. D'ailleurs, quelques autres écrivains ont beaucoup exagéré la « thèse nationale ». Au vrai, il n'a été fait de recherches satisfaisantes que sur la question de la langue et de l'administration. Les autres aspects de la question nationale en Illyrie ont été très peu étudiés. Sur la création de l'Illyrie, on ne possède que les indications de M. Prijatelj dans son étude sur la *Langue slovène sous Napoléon*. Il n'admet pas que la création de l'Illyrie ait eu des motifs nationaux, mais il constate qu'en octobre 1809, cependant, quand l'annexion des provinces maritimes autrichiennes et leur réunion en un corps politique sous le nom de Provinces illyriennes a déjà été décidée, les Français et même l'Empereur ont témoigné un vif intérêt à leurs nouveaux sujets slaves (1).

Le problème doit être posé dans le cadre général des questions qui se présentent à ce sujet à l'historien. C'est le seul moyen d'en approcher la solution.

### I. L'ILLYRISME AVANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

L'illyrisme est la première forme sous laquelle apparaît dans l'histoire l'idée yougoslave ; mais il n'est pas la seule forme du sentiment national dans les pays yougoslaves. Pour en comprendre le caractère et l'importance historique, il faut d'abord discerner la nature des divers sentiments nationaux qui existaient parmi les Yougoslaves vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Chez les Yougoslaves comme ailleurs, la nationalité est une question de confiance, de volonté. Mais les facteurs qui ont déterminé la conscience nationale ne sont pas partout les mêmes. Le sentiment national a pour appuis les traditions

(1) *Slovenščina pod Napoleonom (La langue slovène sous Napoléon)*, Veda I, Gorice, 1911.

historiques serbes, surtout celles de l'État serbe du Moyen-Age et l'Église serbe. Les Serbes de Turquie ont joui d'une autonomie religieuse au moins pendant l'époque du patriarcat de Peč (1557-1766). Ceux qui, après la reconquête par l'Autriche des pays qui vont jusqu'au Danube et jusqu'à la Save « immigrerent » de Turquie dans ces contrées, se rassemblent autour du nouveau patriarcat de Sremski Karlovci, et reçoivent de l'Autriche des privilèges qui comportent eux aussi l'autonomie religieuse. La nation serbe est donc alors surtout une unité religieuse ; son rôle politique n'en est pas moins important. Les Serbes de Turquie, nettement hostiles à la domination turque, attendent de l'Autriche ou de la Russie leur affranchissement ; ils sont un facteur important dans tous les desseins des puissances chrétiennes contre la Turquie. Ceux de Hongrie, qui se sentent menacés dans leur orthodoxie, et dont les sympathies vont par suite vers la Russie, voudraient voir l'autonomie religieuse très restreinte dont ils jouissent s'élargir et même être remplacée par une autonomie politique dont ils fondent la revendication sur les privilèges que l'Autriche leur a accordés lors de leur immigration en 1690, mais qu'elle a ensuite violés. Donc il existe bien déjà un sentiment national serbe, mais il est fort différent du sentiment national moderne : d'abord parce que la question de la langue et toutes les questions connexes n'y jouent pas de rôle ; ensuite parce que si la tradition d'État du Moyen-Age ne s'est jamais perdue parmi les Serbes, ils n'ont pas de programme et de plan d'action orientés vers la création d'un nouvel État serbe. Le sentiment national serbe est un sentiment national religieux (1).

Les Croates ont eu, pendant quelques siècles du Moyen-Age, un État national indépendant, qui est entré ensuite, à partir de 1102, dans l'unité politique des pays de la Couronne de Saint-Étienne et, en 1526, avec la Hongrie, dans celle des États de la maison d'Autriche. Si diminuée territorialement qu'ait été la Croatie du Moyen-Age par la con-

(1) E. HAUMANT, *La formation de la Yougoslavie*, pp. 102, 154 et suiv., 165-166.

quête turque, l'occupation de la Dalmatie par Venise et l'organisation des Confins militaires sous la dépendance immédiate de Vienne, il subsiste toujours un territoire sur lequel le pouvoir n'est pas tout entier aux mains de la bureaucratie de Vienne et des organes politiques communs à tous les pays de la Couronne de Saint-Étienne, mais où les institutions de l'autonomie provinciale ont conservé certains droits. Le sentiment national croate est ainsi celui des classes sociales qui sont représentées à la Diète provinciale et qui défendent leurs privilèges contre les aspirations de la bureaucratie centralisatrice de Vienne, qui gardent la tradition historique croate et espèrent voir un jour tout le territoire de l'ancienne Croatie représenté à leur Diète. Il a moins encore que le sentiment national serbe le souci de la langue nationale — la langue officielle de la Diète est le latin —, et il veut seulement défendre les privilèges du pays, mais non pas créer un État indépendant. C'est un sentiment national féodal.

Les Slovènes sont en situation particulièrement difficile. Ils vivent en Styrie, en Carinthie, en Carniole, dans le comté de Gorice, à Trieste, provinces des pays héréditaires de la maison d'Autriche, qui font partie de l'Empire germanique. La noblesse de ce pays est allemande et se sent de « nation » styrienne, carinthienne, carniolienne... et, par elles, de la grande nation allemande. Cependant, la Réforme a créé la langue littéraire slovène et, avec elle, un nouveau sentiment national à base de langue populaire, de conscience « carniolienne » (le mot dépassant ici les frontières de la Carniole et prenant le sens de slovène) et par conséquent slave. Ce n'est d'ailleurs encore que le sentiment de quelques érudits qui s'intéressent à la langue du peuple. Le développement du sentiment national slovène commence vraiment avec la grammaire de Pohlin (1768) (1).

(1) F. KIDRIČ, *Razvojna linija slovenskega preporoda v prvih razdobjih* (La ligne du développement de la renaissance nationale slovène pendant la première période), *Razprave*, V-VI, Ljubljana, 1930 ; Dobrovsky in slovenski preporod (Dobrovský et la renaissance nationale slovène), *Razprave, Hist. sekc. I*, Ljubljana, 1930 ; *Zgodovina slovenskega slovstva* (Histoire de la littérature slovène), Ljubljana, 1929.

Voilà donc parmi les Yougoslaves le premier sentiment national particulier à base linguistique. Mais il a déjà existé avant lui un sentiment national de même base, qui est slave, ou panslave. Aux yeux du Moyen-Age, tous les Slaves parlent la même langue ; de là est né chez quelques chroniqueurs, voyageurs et autres gens lettrés ce sentiment national slave. Pendant les premiers siècles de l'époque moderne, les témoignages en deviennent de plus en plus nombreux, surtout à Raguse, en Dalmatie et en Croatie ; il est représenté par une pléiade de poètes ragusains et, au XVIII<sup>e</sup> siècle, surtout par le Ragusain Mauro Orbini, auteur de la première histoire générale des Slaves, *Il regno degli Slavi*, et par le plus grand panslaviste d'avant le XIX<sup>e</sup> siècle, le Croate Georges Križanić. Mais il ne faut pas s'en exagérer l'importance ; il n'est guère qu'affaire d'érudits, et n'a aucune importance politique (1).

Au Moyen-Age, il n'existe parmi les Yougoslaves de littérature slave que dans les pays où le slave est la langue de l'Église ; et, même dans ces pays, c'est le slavon d'Église, et non pas la langue vivante, qui est à la base de la langue littéraire. Aussi l'homme du Moyen-Age ne pouvait-il pas se faire une idée exacte des différences qui séparaient les langues slaves ; il ne voyait que leur parenté. La Renaissance, la Réforme et la Contre-Réforme changent cet état de choses. A côté de l'idée d'une identité de langue de tous les Slaves, qui subsiste toujours, s'en forment d'autres plus précises. En Slovénie, la Réforme a fait naître la langue littéraire slovène et le sentiment national slovène. Mais en Dalmatie les grands mouvements historiques qui viennent d'être rappelés ont créé l'idée illyrienne.

Les opinions sur l'histoire de l'illyrisme ont beaucoup changé depuis vingt ans. Celle qui régnait autrefois a fait obstacle à la juste compréhension du problème national dans l'Illyrie française. Elle voulait que le Serbe Vuk Karadžić eût, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, introduit chez les Serbes, et le Croate Ljudevit Gaj quelques années plus tard chez

(1) Voir p. e. J. PERVOLF, *Slavjane, ikh vzaimnija otnošenija i svjazi* (Les Slaves, leurs rapports mutuels), II, Varsovie, 1888.

les Croates, comme langue littéraire le dialecte herzegovien. Ils seraient ainsi les vrais créateurs de la langue littéraire serbo-croate. Gaj serait aussi le fondateur de l'illyrisme, c'est-à-dire du mouvement qui voulait introduire la nouvelle langue littéraire aussi chez les Slovènes et les Bulgares, fondre tous ces peuples dans une unité culturelle et les unir — si possible — dans une unité politique. Il aurait choisi pour cette nouvelle nation le nom d'Illyriens, parce qu'il considérait les Illyriens de l'antiquité comme des Slaves et les ancêtres des Illyriens modernes (1). L'histoire de l'illyrisme commencerait ainsi avec Gaj, c'est-à-dire aux environs de 1830, et n'aurait donc rien à faire avec l'Illyrie française.

Mais les recherches nouvelles, surtout celles de M. Murko, ont montré que l'illyrisme existait avant Gaj. Si l'importance du mouvement illyrien après 1830 ne peut être niée, il n'est cependant que la deuxième phase de l'évolution historique de l'idée illyrienne, et il a été préparé pendant plusieurs siècles par un autre mouvement dont il a emprunté le nom, la langue et les idées (2).

\*  
\* \* \*

L'illyrisme apparaît pour la première fois dans l'histoire pendant la Renaissance, et il trouve quelques points d'appui dans le Moyen-Age. La chronique russe dite de Nestor, qui est du XIII<sup>e</sup> siècle, se pose la question de la patrie primitive des Slaves en partant du texte de la Bible sur la tour de Babel, et trouve cette patrie au Midi, dans l'Illyrie. Les prêtres catholiques dalmates du rite slave, toujours suspects d'hérésie aux yeux de leurs confrères « latins », forgent au XIII<sup>e</sup> siècle

(1) P. KULAKOVSKI, *Illirizm (L'illyrisme)*, Varsovie, 1894. D. ŠURMIN, *Hrvatski preporod (La renaissance nationale croate)*, I, Zagreb, 1903. Kulakovski mentionne l'existence du nom d'illyrien avant le XIX<sup>e</sup> siècle.

(2) M. MURKO, *Nauka o jeziku i književnosti Hrvata i Srba (La science de la langue et de la littérature des Croates et des Serbes)*, Srpski književni glasnik, XXVII, Belgrade, 1911. — *O predhodnicima ilirizma (Les prédécesseurs de l'illyrisme)*, Nova Evropa, II, Zagreb, 1921. — *Die Bedeutung der Reformation und Gegenreformation für das geistige Leben der Südslawen*, Prague et Heidelberg, 1927.

la légende qui attribue l'invention de leur alphabet glagolitique à saint Jérôme. Mais ce grand saint illyrien a vécu au IV<sup>e</sup> siècle ; et la légende n'aurait donc pas de sens si les Slaves n'habitaient l'Illyrie que depuis le début du Moyen-Age ; aussi faut-il que la population préromaine de l'Illyrie ait été slave. La célèbre charte d'Alexandre le Grand pour les Slaves est aussi un faux du XIII<sup>e</sup> siècle. Depuis le X<sup>e</sup>, on peut constater en Dalmatie la tendance de faire remonter la christianisation du pays aux apôtres. Pour satisfaire le désir qu'avaient les Serbes du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle — époque de l'apogée de leur État — de posséder des ancêtres célèbres, le traducteur slave des annales byzantines de Zonaras les fait remonter aux Daces de l'antiquité (1). Les écrivains du Moyen-Age aiment en général à donner aux pays et aux peuples de leur époque des noms classiques. Le mot « illyrien » apparaît ainsi chez Camblak — vers 1400 — dans le sens de « slave » (2). Il a sa place aussi dans la langue de l'Église romaine du Moyen-Age (3).

Mais la vraie histoire de l'illyrisme commence au XV<sup>e</sup> siècle. L'essor des sciences historiques et philologiques, l'amour de l'antiquité classique, la formation d'une littérature et d'un sentiment national sur la base de la langue nationale ont donné aux mots d' « Illyrie » et d' « illyrien » plusieurs sens nouveaux qui ont tous une grande importance pour l'époque napoléonienne.

En voici d'abord le sens « classique ». Si aujourd'hui on traite souvent l'histoire des peuples et des provinces de l'antiquité dans le cadre de l'histoire des nations modernes, l'époque de la Renaissance et les siècles suivants, au contraire, ont vu souvent traiter l'histoire et la géographie médiévales et modernes dans le cadre d'une province de l'antiquité classique. Dans le premier tome du grand ouvrage *Illyricum sacrum* (1751-

(1) V. KAČANOVSKIĆ, *Iz srbsko-slovenskega prievoda bizantiškoga ljeto-pisa Joanna Zonare* (Extraits de la traduction slavo-serbe des annales byzantines de Joannes Zonaras), *Starine Jugoslavenske akademije XIV*, Zagreb, 1882, pp. 125 sqq.

(2) *Glasnik srpskog učenog društva*, XI, Belgrade, 1859, p. 65.

(3) Voir pour l'ensemble de cette question L. NIEDERLE, *Slovenski starožitnosti (les antiquités slaves)*, II, Prague 1906, p. 72-75.  
M. Murko, *Die Bedeutung ...*, p. 98 sqq.

1819), Farlatti polémique contre l'opinion qui voit dans la population préromaine de l'Illyrie des Slaves ; le titre de l'ouvrage s'explique donc par le classicisme et n'a aucun sens national (1). Un autre grand ouvrage du XVIII<sup>e</sup> siècle, *Illyricum vetus et novum, sive historia regnorum Dalmatiæ, Croatiæ, Slavoniæ, Bosniæ, Serviæ atque Bulgariæ*, extrait de Du Cange par Szaszky (1746), s'occupe bien de l'histoire des peuples slaves, mais contient une réfutation des théories autochtonistes (2).

Pour d'autres écrivains, l'Illyrie et les Illyriens ne sont pas seulement une province et un peuple de l'antiquité. Le récit de la chronique de Nestor, la tradition de saint Jérôme comme inventeur de l'alphabet glagolitique et la charte d'Alexandre le Grand occupent, depuis la fin du xv<sup>e</sup> siècle, quelques historiens dalmates, dont les opinions trouvent leur expression la plus nette dans *Il regno degli Slavi de Mauro Orbini* (1601). Leur sentiment national naïf, dépourvu de tout sens critique et entièrement tourné vers le passé, les a amenés à considérer l'Illyrie comme la patrie primitive de tous les Slaves, ou au moins à proclamer Slaves les anciens Illyriens et les autres populations préromaines de la péninsule des Balkans. Orbini a suscité ensuite toute une littérature, et surtout les étymologies de Dolci, (*De illyricæ linguæ vetustate et amplitudine*, 1754). Si la valeur scientifique n'en est pas grande, elle a contribué à donner aux mots « Illyrie, illyrien », un sens national et à créer ainsi un sentiment national nouveau (3). La détermination du sens national de ces termes exigerait toute une étude. Bornons-nous à distinguer deux sens différents. Tantôt « illyrien » est sûrement synonyme de « slave » ; tantôt — ce sens, beaucoup plus important, apparaît dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle — les Illyriens ne sont que l'une des familles slaves. Les acceptions varient suivant les écrivains, mais le terme

(1) *Illyrici sacri, tomus primus*, Venise, 1751, pp. 79-80, et 119-120.

(2) *Illyricum vetus et novum*, p. 29.

(3) PERVOLF, o.c. II, pp. 198-201, 218-244, 265 et suiv. N. RADOJČIĆ, *Ideja našeg narodnog jedinstva u srpskoj istoriografiji* (L'idée de notre unité nationale dans l'historiographie serbe et croate), *Njiva* I, Ljubljana, 1921, p. 226 et suiv. E. HAUMANT, *La formation de la Yougoslavie*, pp. 129-134. KULAKOVSKI, o.c., pp. 148 et suiv.

s'entend toujours largement et ne se limite jamais à un seul pays, Dalmatie, Bosnie, Croatie. L'étendue de la Dalmatie et de l'Illyrie romaine joue là souvent un rôle important. Pour Orbini (1601), les Illyriens sont les Croates, les Serbes et les Bulgares. Jurij Križanić, en 1654, y compte aussi les Slovènes (1).

Le développement de la langue littéraire serbo-croate a été d'une très grande importance pour l'illyrisme. Cette langue apparaît pour la première fois dans les divers dialectes au XVI<sup>e</sup> siècle, sous l'influence de la Renaissance et de la Réforme. Mais son vrai créateur est, d'après M. Murko, le jésuite Barthélemy Kašić (1575-1650), qui emploie pour la première fois le dialecte štokavien dont Karadžić et Gaj feront au XIX<sup>e</sup> siècle la langue littéraire commune des Serbes et des Croates. La langue nouvelle est appelée slave, dalmate, croate, serbe, mais le plus souvent « illyrienne ». C'est en ce sens qu'Appendini, en 1808, nomme la langue de la Bosnie et de la Dalmatie — sorte de Toscane de la langue serbo-croate — l'« illyrien proprement dit », tandis que les Slovènes, qui ont leur propre langue littéraire, et les Croates (de la Croatie), qui n'ont pas encore accepté le dialecte štokavien, n'appartiennent à la langue illyrienne que dans un sens plus large (2).

En dehors même de ses sens « classique » et « slave », le mot « illyrien » en a donc plusieurs. Au plus étroit — l'« illyrien proprement dit » d'Appendini —, il désigne le serbo-croate ou au moins le dialecte qui est devenu plus tard la langue littéraire de tous les Serbes et de tous les Croates. Au plus large, il signifie l'une parmi « les quatre familles slaves » de Gaj, et est à l'origine de la conception actuelle d'une famille des Slaves méridionaux, y compris le bulgare. Mais l'illyrisme est beaucoup plus important encore du point de vue de la politique, car il est à l'origine de l'idée yougoslave du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles (3).

(1) J. CRNČIĆ, *Imena Slovijenin i Ilir u našem gostinju u Rimu poslize 1453 godine* (Les noms slave et illyrien dans notre hôpital à Rome après 1453), *Rad Jugoslavenske akademije* 79, Zagreb, 1886, pp. 50 et suiv. *Starine Jugoslavenske akademije*, 18, Zagreb, 1886, p. 154.

(2) F. M. APPENDINI, *Grammatiche della lingua Illirica*, Raguse, 1808, Préface.

(3) Voir sur cette question M. MURKO, *Die Bedeutung...*, pp. 94 et suiv.

Comme tous les autres sentiments nationaux à base linguistique, le sentiment illyrien est l'affaire seulement d'historiens, de grammairiens et d'autres écrivains. L'intérêt de ces érudits est tourné vers le passé, <sup>où</sup> et ils sont d'ailleurs très loin d'une recherche purement objective : les Goths, les Vandales, les Scythes, les Celtes et quelques autres peuples de l'antiquité sont pour eux des Slaves, ils tiennent souvent le slave pour la langue primitive de tous les « japhétites ». Ils n'oublient jamais de rappeler avec orgueil l'immense étendue du monde slave. Leurs théories seront au XIX<sup>e</sup> siècle d'une très grande importance politique. Mais, à l'origine, on chercherait en vain chez eux un programme politique. Ces archéologues ne s'occupent pas de la vie politique et de l'avenir. A peine Jurij Križanić fait-il exception, avec son panslavisme politique dont les motifs n'étaient pas purement nationaux, ou les Dalmates du XVIII<sup>e</sup> siècle avec certaines sympathies pour la Russie, dont ils attendent une victoire définitive sur les Turcs. Rêves sans aucune importance politique. D'ailleurs, l'illyrisme n'existe avant le XVIII<sup>e</sup> siècle que chez les Croates de la Dalmatie et de la Croatie. Les historiens qui représentent la tradition historique croate n'en ont pris que l'autochtonisme (1), et aux Serbes et aux Slovènes il reste longtemps étranger. Ses premières traces apparaissent chez les Serbes après la traduction en russe de l'ouvrage d'Orbini (1722), et il ne prend d'actualité parmi eux que vers la fin du siècle (Obrađović, Rajić) (2).

Au sens classique et au sens national du terme « illyrien » s'ajoute au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle un sens administratif. Du fait de leur autonomie religieuse et de leurs privilèges, les Serbes de Hongrie forment un *corpus separatum*, un facteur politique important. La langue administrative les nomme d'abord *communitas Rascianorum*, *natio rasciana*, mais depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle toujours *natio illyrica*.

(1) J'emploie le mot « autochtonisme » pour désigner l'opinion de tous ceux qui considèrent la population préromaine de l'Illyrie comme slave, même s'ils cherchent la patrie primitive des Slaves au Nord.

(2) P. POPOVIĆ, *Jugoslovenska književnost (La littérature yougoslave)*, Cambridge, 1919, p. 81. N. RADOJČIĆ, o.c., pp. 229 et suiv. F. HAUMANT, o.c., p. 167 suiv.

Pour l'administration autrichienne du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, « illyrien » signifie toujours « serbe » (1).

L'illyrisme est donc antérieur à la Révolution française. De même les sentiments nationaux slave, serbe, croate et slovène existent avant elle. Les langues littéraires serbo-croate et slovène sont une création du XVI<sup>e</sup> siècle. A tous ces égards, le XIX<sup>e</sup> siècle n'a rien inventé. La langue de la vie intellectuelle et publique chez les Serbes, si elle n'est pas la langue du peuple, est du moins une langue slave. Chez les catholiques, on n'écrit dans la langue nationale que pour les besoins du peuple. Il n'existe une vraie littérature qu'à Raguse et en Dalmatie, mais, même dans ces pays, le latin et l'italien gardent une place prépondérante. La langue de la vie intellectuelle, de la haute société, de la vie publique est partout une langue étrangère : l'allemand, l'italien, le latin. Les érudits qui parlent tant du vaste domaine de la langue « slave » et proclament Slaves tant de peuples de l'antiquité, sont loin de vouloir introduire la langue nationale dans toutes les branches de la vie intellectuelle et publique. L'idée d'un « esprit national » ou même d'une culture nationale leur reste naturellement tout à fait étrangère. Leur sentiment national est tourné vers le passé, et non vers l'avenir.

Parmi tous ces sentiments nationaux, les seuls à avoir une importance politique sont le sentiment national religieux serbe et le sentiment national féodal croate. Ils jouissent de privilèges, et leur existence est donc reconnue par l'État d'ancien régime. Si les Serbes sont un peu suspects à cause de leurs sympathies pour la Russie et gardent la tradition de leur indépendance du Moyen-Age, ces deux sentiments nationaux ne peuvent être qu'agréables à l'Autriche pour sa politique extérieure : le désir des Serbes d'affranchir leurs compatriotes du joug turc et les espérances de la noblesse croate de voir un jour reconstituée l'ancienne Croatie, dont une grande partie

(1) K. CZOERNIG, *Ethnographie der oesterreichischen Monarchie*, III, Vienne, 1857, pp. 126 et suiv., *Beilagen*, pp. 64 et suiv. Le mot « illyrien » se trouve dans le même sens dans le titre des patriarches serbes.

se trouve sous la domination turque et vénitienne, sont exactement dans la ligne de l'expansion autrichienne. En politique ~~extérieure~~, il est vrai, l'autonomie religieuse serbe et l'autonomie provinciale croate sont un obstacle aux tendances catholiques et centralisatrices de la cour de Vienne ; mais elles sont fort loin de tout programme d'indépendance et de révolution. Au contraire, les sentiments nationaux fondés sur la langue — et parmi eux l'illyrisme — n'ont aucune importance politique, même le slavisme de la Dalmatie, qui est sans doute d'eux tous le plus important, et qui ne diffère pas du sentiment national italien ou allemand de la même époque. La langue n'est pas encore considérée par l'État comme un problème politique, et le sentiment national a un caractère tout à fait passif.

\*  
\* \*

Sur les origines du sentiment national moderne, deux grandes théories ont cours. La première fait naître ce sentiment de l'idéologie de la Révolution française. L'autre veut que, l'esprit du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la Révolution étant purement ~~n~~ationaliste, individualiste et cosmopolite, et n'ayant aucun sens de l'irrationnel, de l'empirique, du social, de l'historique et du national, ce soit la réaction contre l'idéologie révolutionnaire du début du XIX<sup>e</sup> siècle qui ait découvert de nouveau ces valeurs et créé ainsi le sentiment national moderne. N'est-ce pas méconnaître le caractère du XVIII<sup>e</sup> siècle en général, et particulièrement dans la question nationale ? Dans la civilisation européenne d'avant ce siècle, la question de l'« esprit des nations », de leur « âme », ne se pose pas encore comme problème philosophique au monde européen. Le XVIII<sup>e</sup> siècle même marque l'apogée du français comme seconde langue universelle de l'Europe, et le cartésianisme n'est pas propre à favoriser le développement de l'intérêt pour les diversités nationales. Mais la réaction contre cet esprit est un produit du XVIII<sup>e</sup> siècle même. Elle apparaît d'abord dans les deux pays qui supportent avec une impatience particulière l'hégémonie de l'esprit français, en

Italie et en Allemagne. Les origines du *Risorgimento* remontent au XVIII<sup>e</sup> siècle, et son premier théoricien a été Giambattista Vico (1668-1744), le grand adversaire de Descartes. Vico oppose à la méthode mathématique de son adversaire l'autonomie de l'histoire, de la philologie et de la littérature, crée une philosophie de l'histoire, de la langue et de la société, et devient par son *italianità* l'initiateur d'un mouvement qui veut substituer à l'esprit cosmopolite du siècle un esprit issu de l'histoire et du caractère national (1). De même l'activité des grands esprits allemands du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont créé l'individualité culturelle allemande est en partie une réaction nationale consciente contre l'influence de l'esprit français. La langue, l'histoire, les diversités nationales trouvent dans Herder leur grand philosophe.

Le mouvement national allemand est devenu d'une très grande importance pour les petites nations de l'Europe centrale et orientale. Chez les Serbes, ces nouvelles idées se sont affirmées dès le XVIII<sup>e</sup> siècle ; pour Dosithée Obradović, la nation est une unité de langue et de caractère, et non plus une unité religieuse. Ce nouveau sentiment national à base linguistique a posé devant les Serbes la question de leurs rapports avec les Croates, qui parlent la même langue (2). Chez ceux-ci le sentiment national linguistique est né surtout sous l'influence de l'exemple des Hongrois qui, en 1790, après l'échec des tentatives de germanisation de Joseph II, ont substitué le hongrois au latin comme langue officielle. Ils cherchent à introduire aussi leur langue en Croatie. Les Croates défendent d'abord le latin, mais déjà ils envisagent la possibilité d'introduire dans la vie publique la langue du peuple. La question suscite un vif intérêt ; elle met en conflit deux sentiments nationaux féodaux, le croate et le hongrois ; dans le cadre des institutions de l'ancien régime, elle est déjà un problème politique. Ce mouvement est particulièrement important pour les Slovènes, chez qui tout le

(1) B. CROCE, *La filosofia di Giambattista Vico*, Bari, 1911. G. BOURGIN, *La formation de l'unité italienne*, Paris, 1929, pp. 8-9.

(2) Voir les ouvrages cités plus haut : P. POPOVIĆ, N. RADOJČIĆ et E. HAUMANT.

sentiment national se fonde sur la langue. Leur renaissance nationale, qui a commencé avec la grammaire de Pohlin (1768), compte parmi ses champions des partisans de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, des jansénistes et des moines. Elle est antérieure à la Révolution, et rien n'indique qu'elle ait subi l'influence des idées de Rousseau (1).

Le sentiment national moderne existe donc dès le XVIII<sup>e</sup> siècle (2). Le romantisme du XIX<sup>e</sup> siècle en est l'apogée, et non pas le début. Peut-être ce sentiment est-il une forme de l'individualisme moderne, mais les historiens de la littérature — c'est eux surtout qui se sont occupés de l'histoire du sentiment national chez les Yougoslaves — refusent avec raison de l'expliquer par la Révolution française. Il y a cependant une grande différence entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et l'époque suivante. Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, le sentiment national est affaire de civilisation et non pas affaire politique ; au XIX<sup>e</sup> au contraire, le sentiment national des savants et des poètes devient une force politique énorme, surtout dans l'Europe centrale et orientale, où les nations modernes ne se sont pas formées dans le cadre des États déjà existants. Pour devenir ainsi un facteur politique, le sentiment national culturel a dû se lier à un autre élément : l'idée de la souveraineté nationale proclamée par la Révolution française.

## II. LA RÉVOLUTION ET LE NATIONALISME ILLYRIEN

La Révolution n'a jamais été un mouvement cosmopolite, si l'on entend par là l'idée de ne reconnaître que l'individu et l'humanité, de nier l'existence des nations. Anacharsis Cloots, avec son projet de réunir tout le genre humain en un seul État centralisé, est sans grande importance. Au contraire, la Révolution a même créé la première nation moderne, organisée en partant d'en bas et soudée par la volonté de tous ses membres ; le sens nouveau du mot « patriote » et la fête du 14

(1) Voir plus haut : F. KIDRIČ, etc.

(2) Sur la question de ses origines, voir E. FOURNOL, *Les nations romantiques*, Paris, 1931.

juillet 1790 ont une valeur symbolique. L'idée de la liberté individuelle, appliquée aux nations, devient le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La Constituante se réclame de ce principe en 1790, lors de l'annexion d'Avignon et des possessions alsaciennes sur la base de la déclaration de leurs habitants ; elle en reconnaît le bénéfice aux autres en déclarant la paix au monde et en renonçant au droit de faire des conquêtes. Les espérances de la Révolution vont même plus loin : à une révolution générale, aboutissant à une fédération des nations libres sur la base d'une déclaration du droit des gens (1).

Ces espérances se trouvent bientôt démenties par les événements. La Révolution rencontre partout des partisans, mais la révolution générale ne vient pas et la France est obligée de défendre seule sa liberté contre l'Europe. Avec la chute de Robespierre se termine l'apogée de l'idéalisme révolutionnaire. En même temps, le pays doit confier son sort à l'armée, qui devient un facteur politique toujours plus important. L'idée nationale et le goût des conquêtes l'emportent sur le cosmopolitisme, l'idée de la raison d'État sur le principe du libre consentement des peuples. Il en est ainsi déjà pour l'époque du Directoire, et beaucoup plus encore après le 18 Brumaire (2).

En dépit des déclarations de Napoléon à Sainte-Hélène (3), sa politique d'hégémonie (4) a toujours été une politique française. Cependant les idées révolutionnaires ne sont pas mortes ; elles mènent une vie propre, indépendante de la politique impériale, elles font naître l'idée nationale moderne dans les autres pays européens.

(1) A. SOREL, *L'Europe et la Révolution française*, t.I, Paris, 1885. — H. HAUSER, *Le principe des nationalités*, Paris, 1916. — A. AULARD, *La Société des Nations et la Révolution française, (Vers la Société des Nations*, Paris, 1919, pp. 63 et suiv.). — A. AULARD, *Le patriotisme français de la Renaissance à la Révolution*, Paris, 1921. — G. LEFEBVRE, dans *Peuples et civilisations*, XIII, Paris, 1930, pp. 84 et suiv.

(2) G. LEFEBVRE, *l. c.* p. 269.

(3) Ph. GONNARD, *Les origines de la légende napoléonienne*, Paris, 1906.

(4) Voir, par exemple, sur l'Italie, A. PINGAUD, *Bonaparte, président de la République italienne*, Paris, 1914, I, pp. 421 et suiv., et E. TARIÉ, *Le blocus continental et le royaume d'Italie*, Paris, 1928, pp. 12 et suiv.

Si, en France, le peuple s'est constitué en nation dans le cadre d'un État déjà existant, le principe de formation des nations modernes de l'Europe centrale et orientale a été tout à fait différent. Elles sont filles de l'idéologie révolutionnaire ; le sentiment national passif de l'époque avant 1789 n'aurait pas eu la force formidable de créer et de détruire au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles tant d'États. Mais tous les partisans de la Révolution n'étaient pas des « nationaux ». Le plus grand nombre s'intéressait seulement aux idées générales de la Révolution et non à la question nationale, voulant réaliser les idées de la Révolution dans le cadre des États existants. Chez quelques-uns seulement des « révolutionnaires » l'idée de liberté se lie à celle de nationalité et fait naître l'idée d'un État national.

Il est facile de le prouver pour l'Italie et l'Allemagne. La Révolution y trouve partout des partisans nombreux à cause de ses doctrines politiques, sociales, philosophiques, religieuses ; le mouvement du XVIII<sup>e</sup> siècle lui a préparé la voie. L'aspect national ne joue au début aucun rôle de quelque importance. Bientôt cependant, l'idée nationale italienne, qui a existé sous une forme passive depuis l'époque de Pétrarque, devient un programme politique. En 1796, avant le commencement de sa campagne d'Italie, Bonaparte a reçu un mémoire de Buonarrotti et Cerisi qui propose l'établissement d'une République italienne unitaire (1). C'est encore loin d'être l'opinion politique même de tous les Italiens révolutionnaires. La création de la République vénitienne, de la République romaine, de la République parthénopéenne montrent la tendance à réaliser les idées révolutionnaires dans le cadre des États déjà existants. Quand, en 1796, l'administration générale de la Lombardie met au concours ce sujet : « Quel est, de tous les gouvernements libres, le mieux approprié au bonheur de l'Italie ? » elle suscite les premières discussions entre les unitaristes et les fédéralistes. Mais il y a déjà un parti qui veut la réunion de l'Italie et son émancipation intellectuelle et politique de

(1) R. GUYOT, *Le Directoire et la paix de l'Europe*, Paris, 1912, p. 165.

l'étranger, y compris la France ; il a trouvé son idéologue dans Vincenzo Cuoco, qui a appliqué la pensée de Vico à la politique (1). En Allemagne, le mouvement révolutionnaire a au début un caractère encore beaucoup plus cosmopolite. Les grands représentants du nationalisme culturel de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle restent étrangers à la politique. Après 1789, cependant, ce nationalisme culturel devient une idéologie politique, comme le montre M. Fr. Meinecke dans son *Weltbürgertum und Nationalstaat*. Après la « trahison des clercs », dont Fichte sera toujours cité comme le principal représentant, le mouvement révolutionnaire a profondément changé : à l'idée de la liberté se lie après Iena la nouvelle idée nationale hostile à la France, et qui tend à l'unification de l'Allemagne.

En 1796, Bonaparte et le Directoire ont décidé de favoriser le mouvement italien, et ouvert ainsi une époque nouvelle de l'histoire d'Italie. Mais ils n'entendent pas donner à l'Italie l'indépendance ou l'unité ; ce serait contraire au principe de l'hégémonie française. Pour l'Allemagne, Napoléon déclare en 1810 qu'il a voulu rassembler autour de la Hollande plusieurs pays allemands pour former « un noyau de peuples qui eût dépaysé l'esprit allemand, ce qui est le premier but de ma politique » (2).

Y a-t-il eu, dans les pays yougoslaves, des partisans de la Révolution française ? — Si oui, y avait-il parmi eux des nationalistes, et ont-ils connu les idées révolutionnaires aussi sous leur aspect national ? — Et quel a été le rôle de ces pays et de leurs habitants dans les desseins de la politique française ?

\*  
\* \*

Le mouvement révolutionnaire de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle hors de la France n'est pas encore un mouvement des masses. Il a ses partisans dans la bourgeoisie instruite, parmi les

(1) G. BOURGIN, *La formation de l'unité italienne*, 1929, pp. 22 et suiv. — P. HAZARD, *La Révolution française et les lettres italiennes*, Paris, 1910.

(2) Voir surtout L. PINGAUD, *l. c.*, pp. 241-263.

fonctionnaires et les intellectuels, et même dans la noblesse et le clergé. C'est dans cette classe qu'il faut pour les pays autrichiens et vénitiens — en Turquie elle n'existe pas — chercher les premiers partisans de la révolution parmi les Yougoslaves.

Dans les possessions de la maison d'Autriche, les réformes de Joseph II ont préparé la voie aux idées révolutionnaires. Malgré toute la différence d'esprit entre Joseph I<sup>er</sup> et la Révolution, la réaction soudaine déchaînée après 1790 a été de nature à amener quelques-uns de ses partisans dans la voie révolutionnaire. C'est ainsi que la Révolution rencontre des sympathies dans plusieurs des pays habités par les Slovènes, en Styrie, en Carinthie, en Carniole (1). Parmi eux se trouvent aussi quelques « nationaux » slovènes, tels le franc-maçon Linhart, qui a écrit la première histoire des Slovènes, et son ami l'abbé Kuralt, qui, suspect d'abord à cause de ses idées révolutionnaires et plus tard à cause de son enthousiasme pour Napoléon, subit, pour ses opinions politiques et religieuses, trente années d'internement, jusqu'à sa mort en 1845 (2). En Croatie, la conspiration hongroise de Martinovics a eu ses partisans, et une chanson de propagande en croate nous est conservée. L'attitude qu'eut à son égard l'évêque de Zagreb, Vrhovac, qui était au centre de tout l'effort fait en faveur de la langue nationale, reste un peu équivoque ; le comte Janko Drašković, le futur chef du mouvement illyrien, déploie en 1795 une grande activité comme franc-maçon (3). On ne trouve pas cependant chez les Slovènes et en Croatie nulle part trace d'un programme illyrien ou d'un autre programme national sur la base de l'idéologie révolutionnaire ; le nationalisme conserve toujours son caractère culturel et — en Croatie — féodal.

(1) Voir les ouvrages cités de KIDRIČ. Pour la Carinthie, le récit de H. HERMANN, *Handbuch der Geschichte Kärnthens*, III, 1, pp. 109 et suiv. (Klagenfurt, 1857), et l'extrait d'une lettre du 3 avril 1797 au ministre des affaires étrangères, AN, AF, III, 71 (288).

(2) M. REMEŠ, *Abbé Martin Kuralt*, *Zbornik Matice Slovenske* XIV, Ljubljana, 1912.

(3) V. DEŽELIĆ, *Maksimilijan Vrhovac*, Zagreb, 1904, pp. 68 et suiv. — S. DOMANOVSKY, *Józef nádor iratai*, 1792-1804 (*Les papiers de l'archiduc palatin Joseph*), Budapest, 1925, p. 98.

En Dalmatie, le mouvement révolutionnaire est beaucoup plus important ; il prend une certaine actualité en 1797. Le premier article secret des préliminaires de Leoben (18 avril 1797) cédait à l'Autriche la Dalmatie et l'Istrie vénitienne. Cette stipulation ne fut rendue publique et définitive qu'à Campo-Formio (17 octobre 1797). Pendant ce temps, Venise est devenue en mai 1797 une République démocratique. Les Dalmates, qui ne connaissent pas encore les stipulations secrètes de Leoben, sont obligés de fixer leur attitude à l'égard du nouveau gouvernement vénitien. Le parti démocratique prépare dans toutes les villes principales la proclamation de la République démocratique ; le parti conservateur propose de reconnaître la souveraineté de la maison d'Autriche sur la base des droits historiques de la Couronne de Saint-Étienne (parti hongrois) ; il est organisé par les Franciscains, sous la conduite d'Andrija Dorotić, qui vient d'Italie et rédige un manifeste contre les jacobins et les athées. Ce manifeste a pour effet l'assassinat par la foule du consul français à Šibenik, Zulatti, et de plusieurs agents du gouvernement démocratique à Trogir et à Split. Les conservateurs s'emparent du pouvoir et le représentant du gouvernement démocrate, Garagnin, natif de Trogir, qui vient de Venise, est empêché même de débarquer. L'occupation de la Dalmatie par les troupes autrichiennes au commencement de juillet met fin à cet état d'anarchie (1).

La petite République de Raguse a aussi son parti démocratique. D'après le récit d'un médecin ragusain de 1799, le gouvernement oligarchique a des ennemis nombreux ; pour des raisons idéologiques, les négociants qui ont fait leur fortune en France pendant la guerre, et quelques familles nobles riches « qui se livrent entre elles à l'essor de quelques idées généreuses », mais qui redoutent les nobles pauvres qui sont ignorants ; pour des raisons sociales, les citadins (la classe

(1) T. ERBER, *Storia della Dalmazia dal 1797 al 1814*, Zadar (Zara) 1886-1890, I, pp. 20-50. — P. PISANI, *La Dalmatie de 1797 à 1814*, Paris, 1893, pp. 23-32.

sociale qui ne jouit pas des mêmes droits que les nobles) et les « ilotes de la République » (1).

Ces faits ne sont pas sans importance pour la période postérieure. Quand la Dalmatie devient française en 1806, l'administration en est mise sous les ordres du provéditeur général Dandolo, un ancien démocrate vénitien de 1797, et les deux frères Garagnin, dont la maison de famille à Trogir a été brûlée en 1797, y tiennent une place importante. A Raguse, un parti « jacobin » travaille pour la réunion de la petite République aux autres possessions napoléoniennes. Au contraire, le Franciscain Dorotić organise en 1809 une révolte contre la France (2). Y avait-il parmi les révolutionnaires dalmates et ragusains des « slavisants », et, s'il y en a eu, ont-ils été en relations avec la France ?

La France révolutionnaire était obligée d'entretenir des rapports politiques et économiques avec la Porte ottomane, ce qui, au début, n'était possible que par la Suisse, la Terre ferme vénitienne, l'Adriatique et la Dalmatie. C'est ainsi que Marie Descorches, envoyé extraordinaire de la France auprès de la Porte ottomane, vient en Dalmatie au commencement de 1793. La République y est représentée par le consul à Raguse, René Bruère-Desrivaux, devenu le citoyen René Bruère, et par le vice-consul à Šibenik, Zulatti. Dans ses rapports sur Raguse, où il s'est trouvé entre le 2 et le 11 mars. Descorches mentionne l'importance commerciale de la ville et le projet d'y établir un port franc, souligne la faiblesse de la position du gouvernement oligarchique, qui a beaucoup d'adversaires et disparaîtra bientôt, et ajoute quelques observations sur Raguse « sous l'aspect philosophique ». La langue des Ragusains est l'« illirique », la même qui est parlée dans les provinces voisines de la Turquie, d'ailleurs les pays les plus barbares de l'Europe. A Raguse cependant, on parle aussi très communément le français et l'italien ; on y trouve

(1) M. A. B. MANGOURIT, *Défense d'Ancone et des départements romains...* Paris, an X (1802), pp. 85-86. — L. VOJNOVIĆ, *Pad Dubrovnik (La chute de Raguse)*, Zagreb, 1908, I, pp. 15-16.

(2) Voir les ouvrages de PISANI et ERBER, et de VOJNOVIĆ, I, p. 218, II, pp. 33-35 et 415-418.

quelques hommes distingués par leurs connaissances, et une société littéraire vient de s'y fonder ; cependant ils n'ont à peu près pas de relations avec le reste de l'Europe. Il s'agit d'entrer en rapports avec eux et de profiter de cette identité de langue ; Raguse deviendra le canal par lequel on pourra « infiltrer » dans les provinces illyriennes, et plus tard même dans les autres provinces de la Turquie, « les idées propres à leur civilisation » (1). Il y a donc à Raguse une société littéraire illyrienne dont les membres ont été amis de la Révolution — les autres citoyens, en mars 1793, ne voudraient pas entrer en rapports avec la France — et des Français voudraient faire de Raguse le centre d'une activité littéraire et sans doute aussi d'une propagande politique parmi les Slaves de la Turquie.

Descorches a profité lui-même tout de suite de cette identité de langue. Il a établi en 1793 comme agent français à Travnik, en Bosnie, Marc Bruère, le fils du consul, ardent révolutionnaire et en même temps poète illyrien distingué, avec mission de rendre tous les services possibles à la poste française de Turquie et de rassembler les nouvelles de Bosnie, de Croatie, d'Albanie et de Dalmatie (2). Marc Bruère a plusieurs amis parmi les gens de lettres ragusains, et comprend en même temps la nécessité d'entrer en rapports avec les habitants de la Turquie (3).

En 1795, tous les agents à l'étranger reçoivent — sur la proposition du comité d'instruction publique — l'ordre d'envoyer un rapport sur les gens de lettres, sur les livres, les observations météorologiques, les monnaies et médailles antiques et modernes, et sur les autres objets qui pourraient intéresser les arts et les sciences du pays où ils résident. Cet ordre du gouvernement met le consul René Bruère à Raguse dans un certain embarras. D'abord il achète quelques monnaies et médailles. Quant aux arts et aux sciences, d'après

(1) A. E., *Correspondance politique*, Turquie 185, ff. 47-48.

(2) *Ibid.*, ff. 216-219.

(3) J. NAGY, *Marko Bruère als ragusanischer Dichter*, *Archiv für slavische Philologie XXVIII*, 1906.

son rapport, ils n'existent pas à Raguse. Ensuite il envoie un nouveau rapport avec une liste d'auteurs ragusains et de leurs ouvrages, composée par les Ragusains Michel Sörgo et Bassegli, A la séance de la troisième classe de l'Institut, du Theil et Camus insistent fort sur l'importance qu'il y a à connaître à fond la langue « illyrique » ancienne et moderne, et l'on décide d'acheter principalement les livres et les manuscrits en « illyrique » (1). Le contraste est frappant entre l'intérêt que prend l'Institut à la langue illyrienne et l'indifférence du consul Bruère pour les arts et les sciences de Raguse, et pour son illyrisme littéraire ou même politique.

Vers la fin de 1796 viennent à Paris deux « slavissants » connus : le Vénitien Albert Fortis qui, en 1774, par son *Viaggio in Dalmazia* a découvert à l'Europe la poésie épique populaire serbo-croate, et son ami le Ragusain Michel Sörgo. Tous deux sont recommandés par les agents français comme partisans de la Révolution. Fortis vient pour réclamer les sommes qu'il a avancées pour le service des courriers français de la route de Constantinople ; Sörgo, qui meurt subitement à Paris, semble n'avoir eu aucun but politique (2).

Les marins « esclavons » de la Dalmatie voient dans les Français leurs concurrents, mais il y a parmi eux quand même beaucoup de sympathie pour les idées révolutionnaires ; le consul français à la Canée promet un mémoire sur cette nation (3). En Dalmatie vénitienne d'ailleurs, la surveillance était très sévère et la propagande révolutionnaire à peu près impossible (4).

En février 1799, au commencement de la guerre entre la France et la Turquie, le général de division Belair propose

(1) I. K. ŠVRLJUGA, *Prinosi k diplomatskim odnošajem Dubrovniku s Franceskom* (Contribution aux rapports diplomatiques de Raguse avec la France), *Starine jugoslavenske akademije* XIV, Zagreb, 1882. — R. WARRIER, *Comment un consul de France décrit au Directoire la civilisation ragusaine*, (Mélanges ragusains offerts à Milan Rešetar, Raguse, 1931).

(2) A. E. *Corr. pol.*, Venise 251, f. 388 ; *Mémoires et doc.*, Autriche 57, f. 89, AN, AF III 75 ; AF III 71 (288) ; AF III\* 71, n° 552 ; AF III\* 80, n° 722.

(3) A. E. *Corr. pol.*, Venise 253, f. 53 (14 ventôse an V, [4 mars 1797]).

(4) Rapport du 6 vendémiaire an III (24 septembre 1794). A. E. *Corr. pol.*, Venise 250, f. 350.

d'envahir la Turquie européenne avec une armée dite « d'Illyrie ». Il a l'idée intéressante d'y employer les légions polonaises, parce que le polonais est un dialecte illyrien (le mot pris ici au sens de « slave »), et parce qu'on peut comprendre tous les peuples de ces contrées avec la connaissance du grec et de l'illyrien. Ses renseignements lui viennent de Kotor et de Raguse (1).

Les événements de 1797 ont laissé sans doute en Dalmatie une impression très profonde. Pendant la courte durée de la République démocratique vénitienne, deux partis se sont formés parmi les révolutionnaires vénitiens : le parti vénitien et le parti qui demande l'adhésion de Venise avec l'Istrie et la Dalmatie vénitienne à la Cisalpine. Deux commissaires de la Cisalpine proposent en avril 1797 même au comité de Gorice, qui faisait partie des pays héréditaires d'Autriche, d'adhérer à leur République ; leur proposition est d'ailleurs rejetée (2). Le programme d'une Italie unitaire existe déjà, et même la question de sa frontière orientale apparaît un moment aux Italiens. L'exemple de l'Italie avait été d'une grande importance pour le slavisme en Dalmatie dès avant 1789, et l'on peut admettre que les changements opérés en Italie pendant l'époque révolutionnaire et napoléonienne n'ont pas manqué d'intéresser les Dalmates slaves.

Ces troubles de juin 1797 amènent l'occupation de la Dalmatie par les Autrichiens. L'assassinat de Zulatti et de sa famille à Šibenik a rendu impossible toute communication de la France avec la Turquie par la Dalmatie et mis fin à la mission de Marc Bruère à Travnik. Mais tout le monde n'est pas content de la domination autrichienne. La propagande révolu-

(1) A. E. *Corr. pol.*, Turquie, 200, f. 68-74. — On pourrait citer ici aussi la déclaration des habitants de Mljet à César Berthier, qui a été transmise au Directoire : « Nous sommes dispersés et privés de tout droit politique ; nous formons pourtant un corps de nation qui ressent vivement, dans toute sa masse, l'injure ou les bienfaits reçus par une partie de ses membres. » — F. HAUMANT, *La Yougoslavie*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1927, pp. 31, 113, 151. — *Id.*, *La formation de la Yougoslavie*, pp. 135, 203, 251, avec une erreur de citation : cette déclaration de 1798 ou 1801 ne se trouve pas dans le recueil de Gavrilović, qui ne concerne pas cette époque et où le nom de Berthier ne figure pas dans la table alphabétique.

(2) G. CASSI, *Les populations juliennes-illyriennes pendant la domination française* (*Revue des études napoléoniennes*, 1930, II, p. 352).

tionnaire continue (1). D'après un rapport de Bruère, tous les habitants, à l'exception des Monténégrins et de la ville de Budua, soupirent après la liberté (2). Une dépêche de l'ambassadeur de France à Constantinople, Aubert-Dubayet, du 6 thermidor an V, après avoir parlé des massacres de Dalmatie, ajoute :

« ... Ensuite plusieurs grandes cités, et entre autres Spalato, arborèrent l'étendard hongrois pendant que la région connue sous le nom de Bocche de Cattaro se coalisoit avec les habitans de l'Épire, appelés Monténégrins, pour résister, disoient-ils, à l'invasion des Français. Ensuite des projets d'indépendance absolue se sont agités ; et je ne doute pas que si, comme on le dit, (car je n'en sais rien), l'Istrie et la Dalmatie sont cédées à l'Empereur, que l'amour de la liberté se réveillant dans les cœurs de ces hommes féroces, ne les porte à une guerre terrible contre leur nouveau maître. Mais pourquoi aussi l'Empereur deviendrait-il une puissance maritime ? » (3)

Si l'existence du parti hongrois et du parti monténégrin était déjà connue, la mention des « projets d'indépendance absolue » est nouvelle ; elle reste d'ailleurs très vague et ne concerne peut-être que le Monténégro et les Bouches.

Le texte le plus important se trouve dans un livre paru en 1802. Pour son usage interne, l'administration autrichienne avait fait réimprimer un mémoire écrit pour Joseph II par l'homme d'État autrichien Bartenstein sur l'*Illyrische Nation* (Illyriens au sens de l'administration autrichienne, alors Serbes de Hongrie) en 1761. L'auteur anonyme de la préface — à coup sûr un membre de la haute administration viennoise — y ajoute quelques observations sur l'époque entre 1761 et 1802. D'après lui, les Serbes de l'Autriche et de la Turquie se sentent toujours *in Ecclesia pressa* et attendent leur affranchissement de la Russie ; cependant, pendant les derniers dix ans, les espérances des Serbes se tournent vers la petite République de Raguse. Raguse se trouve sous le protectorat turc et paie un petit tribut ; elle reste, néanmoins, la seule république illyrienne du monde (« illyrien » est pris ici au sens linguistique). Il semble d'après quelques événements de la dernière guerre,

(1) T. ERBER, o. c., I, pp. 69, 89.

(2) Extrait d'une dépêche du 14 messidor an VI (2 juillet 1798), aux AN, AF III 71 (288).

(3) A. E. *Corr. pol.*, Turquie, 196, f. 381.

que les Français n'aient pas été étrangers à l'idée d'en faire le point de rassemblement de tous les démocrates illyriens et grecs, pour miner de là en même temps les trois plus grandes monarchies ; mais la paix de Campo-Formio et les victoires russes en Italie n'ont pas laissé à ce projet le temps de mûrir (1).

Des Serbes qui, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, vivent en Turquie, en Hongrie et en Croatie, au Monténégro et dans la Dalmatie vénitienne, les seuls pour lesquels se pose la question d'une influence directe des idées françaises, seuls les Serbes de Hongrie ont une classe sociale riche et instruite, qui se compose de commerçants, du haut clergé, d'officiers et aussi de quelques nobles. La Serbie hongroise du XVIII<sup>e</sup> siècle voit une renaissance de la vie intellectuelle et aussi du sentiment national serbe. Les idées du XVIII<sup>e</sup> siècle y sont très répandues. Quelques personnes savent le français, et il existe même un catalogue imprimé des livres français d'une librairie serbe de Novi Sad, parmi lesquels se trouvent les œuvres de Voltaire et de Rousseau (2).

Après la mort de Joseph II, les Serbes éprouvèrent une double déception. Pendant la dernière guerre austro-turque (1788-1791), de nombreux Serbes de Turquie s'étaient joints comme volontaires à l'armée autrichienne ; on espérait que la guerre leur vaudrait l'affranchissement ou au moins l'autonomie.

(1) « Ob nun gleich alle in der Türkei und in den österreichischen Erblanden befindlichen Illyrier ebenso wie ihre Glaubensgenossen im ehemaligen Pohlen sich wie in *Ecclesia pressa* betrachten, und ihre Augen unverrückt nach dem Beherrscher des russischen Reiches, wo allein ihre Religion die herrschende ist, wie nach ihrem Messias richten ; so scheint es doch auch, dass sich, in dem letztern Jahrzehnd, unter den gebildeten Illyriern überhaupt gewisse Hoffnungen regten, die von dem unbedeutenden Ragusa aus in Erfüllung gehen sollten.

« Bekanntlich steht Ragusa unter türkischem Schutze, den es mit einem leichten Tribute bezahlt, ist aber übrigens der einzige illyrische Freistaat in der Welt. Aus einigen Vorfällen im letzten Kriege liesse sich entnehmen, dass den Franzosen die Idee nicht fremd war, diesen Freistaat zu einem Vereinigungspunkte für alle demokratisch gesinnten Illyrier und Griechen zu machen, in der Absicht von hier aus die drei grössten Monarchien zugleich zu unterminieren. Ein Plan, dem der Friede von Campo Formio und die glücklichen Waffen der Russen in Italien nicht zur Reife gedeihen liessen ! » *Kurzer Bericht von der Beschaffenheit der zerstreuten zahlreichen illyrischen Nation...* Francfort et Leipzig 1802. Préface p. XV.

(2) M. KOSTIĆ, *Prve pojave francuske kulture u srpskom društvu* (Les premières traces de la culture française dans la société serbe), *Glasnik istoriskog društva u Novom Sadu*, II, 1929.

Mais la paix de Sistovo rétablit le *statu quo*. D'autre part, l'échec du système centralisateur de Joseph II et la restauration de la Constitution hongroise rendent nécessaire la fixation à nouveau du statut politique des Serbes de Hongrie. Le congrès serbe de Timisoara, en 1790, ne demande pas seulement la confirmation de l'autonomie religieuse et de l'égalité de droits avec les catholiques et leur Église ; les Serbes voudraient obtenir aussi l'autonomie politique avec un territoire propre, et à Vienne, auprès de la cour, une chancellerie particulière, indépendante de la chancellerie aulique hongroise, pour gérer leurs affaires. Ils pouvaient appuyer ces demandes sur quelques stipulations des privilèges de Léopold I<sup>er</sup> qui n'avaient jamais été réalisées, sur l'existence d'une *Illyrische Hofdeputation* entre 1746 et 1777, et aussi sur les promesses du représentant de Vienne au congrès. La nouvelle *Illyrische Hofkanzlei*, cependant, n'exista qu'un an (1791-1792), et la demande d'une autonomie politique avec un territoire propre n'eut aucun succès (1). Les promesses de Vienne n'étaient pas sincères ; la cour voulait seulement avoir un moyen de pression sur les Hongrois, de qui elle craignait une révolution (2). Les Serbes, replacés sous l'autorité des comitats hongrois et de la chancellerie aulique hongroise, furent livrés à leur vengeance.

Ce congrès de Timisoara avait compté une minorité, composée surtout de nobles serbes, qui voulait éviter le conflit avec les Hongrois et était contraire à l'idée de l'autonomie politique et du territoire particulier. Le discours de Sava Tekelija, son représentant, est extrêmement significatif à cet égard ; il reproche à ses adversaires la haine de la noblesse, l'anglomanie et la francomanie, les idées de liberté et d'égalité.

(1) *Akta sabora naroda srpskog u Temišvaru godine 1790-te držanog i carska rješenja* (Les actes du congrès de la nation serbe à Timisoara en 1790 et les décisions impériales), Zemun, 1861. — D. RUVARAC, *Diarijum srpskog temišvarskog sabora od 1790* (Le journal du congrès serbe de Timisoara en 1790), Sremski Karlovci, 1914. — D. VUKIČEVIĆ, *Narodni kongresi obostranih Srba* (Les congrès nationaux des Serbes hongrois), Letopis Matice Srpske, 1862, 1863, Novi Sad.

(2) E. MÁLYUSZ, *Sándor Lipót főherceg nádor iratai 1790-1795* (Les papiers de l'archiduc palatin Alexandre Léopold), Budapest, 1926, pp. 236-237.

Pour obtenir un territoire où le pouvoir se trouverait essentiellement entre les mains d'une administration provinciale serbe autonome, suivant l'exemple de la monarchie constitutionnelle anglaise ou française, il leur faudrait, dit-il, avec raison, combattre non seulement les Hongrois, mais aussi la politique absolutiste et centralisatrice de Vienne. Ils devraient faire une révolution contre le roi d'après l'exemple des Français, ce qui est une idée criminelle (1). Ces conséquences que prévoyait Sava Tekelija, quelques Serbes les avaient tirées après la déception qu'ils avaient éprouvée de la part de la politique autrichienne. D'après l'auteur de la préface anonyme au mémoire de Bartenstein, les idées de liberté étaient très répandues parmi les troupes serbes de l'armée de Belgique (2). Au dire de Martinovics, quelques évêques serbes étaient démocrates. Parmi les membres de la conspiration démocratique grecque de Rhigas de Velesino se trouve un Serbe, Filip Petrović, de Vienne, qui a écrit même à Sieyès ; il est en correspondance avec un autre Serbe, Pavao Petrović, de Leipzig (3). En 1801, viennent de Paris, deux représentants des démocrates grecs dont l'un, Nedeljko Popović, est sans doute un Serbe (4). Il se peut que tous ces Serbes aient simplement pris part au mouvement grec et n'aient pas eu un programme national propre. Mais un rapport anonyme à la police de Vienne, du 9 décembre 1796, indique que plusieurs prêtres grecs et serbes sont en relations avec les démocrates italiens et grecs ; il ne faut pas s'étonner que les troupes illyriennes (= serbes) et croates n'accomplissent pas leur devoir (5). Mais voici surtout un mémoire de 1794, conservé aux archives du Quai d'Orsay, qui montre très bien les relations entre les idées révolutionnaires et l'idée nationale chez les Serbes.

(1) D. VUKIČEVIĆ, o.c., 1862, I, pp. 94-129.

(2) *Kurzer Bericht...*, p. XXXV.

(3) D. PANTELIĆ, *Pogibija Rige od Fere (La fin de Rhigas de Velesino)*, *Brastvo* XXV, Belgrade, 1931, pp. 143 et suiv. Le compte-rendu de V. ČOROVIC, dans *Prilozi XII*, Belgrade, 1932, pp. 143-144.

(4) IV. PAVLOVIĆ, *Ispisi iz francuskih arhiva (Extraits des archives françaises)* *Spomenik Srpske Kraljevske Akademije* 2 Belgrade, 1890, pp. 123 et suiv.

(5) D. PANTELIĆ, o.c., p. 138.

L'auteur anonyme — lui-même un Serbe qui vit à Vienne — parle au nom des Serbes de la Hongrie (« nation illyrienne » dans la terminologie de l'administration autrichienne). Le mémoire, d'un fort mauvais français (1), est écrit sous l'impression immédiate des événements qui ont suivi la mort de Joseph II. Il démontre, sur les exemples du règne de Léopold I<sup>er</sup> et de Léopold II, que la maison d'Autriche s'est toujours servie des Serbes seulement comme d'un moyen de pression sur les Hongrois quand elle craignait une révolution de la part de ceux-ci ; ensuite elle les livrait à la vengeance de ces mêmes Hongrois, de leur administration sauvage qui veut se dédommager sur les Serbes de tout ce qu'elle doit céder au trône. Les Serbes n'espèrent plus rien ni de l'Autriche ni de la Hongrie. L'auteur proteste contre l'oppression magyare au nom des idées de la Révolution : « Les hommes ne sont pas nés pour être si indignement traités par d'autres hommes. » Les Hongrois ont éloigné d'eux « tout ce qui aurait pu leur donner l'idée de destination et du droit d'humanité, de la fin de la vie sociale et du contrat inviolable qui en est la base. » Les Serbes ont protesté au congrès de Timisoara « au nom de la nation et de toute l'humanité ». La justice ne s'exerce pas selon les lois sacrées de l'homme, le droit des Serbes de nommer eux-mêmes leurs baillis dans les villages est même un « droit inné ». Les paysans et les soldats serbes ont à payer les impôts et à servir dans l'armée ; toutes les charges civiles et militaires, cependant, restent réservées aux Allemands et aux Hongrois. Les Serbes sont privés de leur droit naturel. « Dans son désespoir, cette nation guerrière n'attend que le secours des Français pour s'affranchir par une insurrection de son esclavage et pour rétablir un gouvernement conforme à ses mœurs et coutumes, où les Serbes pourraient être dirigés par les enfants de leur patrie. » (2)

Il y a dans ce mémoire des inexactitudes et des exagérations : les Serbes de Hongrie ne sont pas quatre millions, mais,

(1) Quelques fautes d'orthographe doivent être mises d'ailleurs sans doute à la charge du copiste.

(2) A. F. *Mémoires et documents*, Autriche 8, f. 167-168. Voir le texte du *Mémoire* en annexe.

même avec les Roumains, qui sont souvent comptés dans la « nation illyrienne » (voir le mot *Transylvanie* dans le mémoire) seulement 2.900.000, en 1786 (1). Les premiers privilèges leur ont été accordés à cause de la guerre contre les Turcs et seulement confirmés lors de l'insurrection hongroise. Le récit du congrès de Timisoara prête à quelques reproches. Mais, dans l'ensemble, le mémoire donne un tableau assez exact de la situation des Serbes en Hongrie, et l'on voit très nettement comment le programme d'un État indépendant serbe est né sous l'influence de l'idéologie révolutionnaire.

Les espoirs des Serbes pouvaient-ils entrer dans les vues de la politique extérieure de la France ? Jusqu'à 1797 la politique orientale de la Révolution a visé à gagner l'amitié de la Porte. Les révolutionnaires considèrent d'ailleurs la Grèce comme la patrie de la liberté, et le Grec Stamaty, qui se trouve depuis 1792 au service de la diplomatie française, fait tout son possible pour tirer de cette opinion profit pour sa nation. Pendant sa lutte pour l'existence, cependant, la jeune République se voit forcée d'abandonner les principes révolutionnaires et de suivre les traditions diplomatiques de la Monarchie. Les agents français en Turquie soulignent la différence entre les Grecs anciens et ceux d'aujourd'hui, peuple demi-sauvage, entre les mains de la Russie, la pire ennemie de la France. Ils ne trouvent pas assez de mots de réprobation pour le « vain amour des marbres de la Grèce » (2). Si les Grecs qui peuvent tirer profit de leur tradition historique et qui ont une classe de commerçants riches et instruits dans tous les principaux États de l'Europe, ne peuvent pas s'assurer les sympathies de la France, les autres nations chrétiennes de la Turquie sont naturellement encore bien moins en état de le faire.

Restent les Serbes d'Autriche. Ils n'entrent pas comme facteur propre dans les calculs de la politique française. Le mémoire de 1794 n'a pas fait grande impression à Paris. On ne trouve dans les archives parisiennes de cette époque que

(1) *Kurzer Bericht...*, p. 114 de la traduction serbe de A. ŠANDIĆ, Vienne, 1886.

(2) Aubert-Dubayet, A. E., *Corr. pol.* Turquie 193, f. 251.

deux projets d'une action directe contre le cœur de l'Autriche. Le premier est celui d'un soulèvement de la Hongrie. Cette idée qui est dans la ligne traditionnelle de la politique française, apparaît sous une forme nouvelle dans la conspiration démocratique de Martinovics ; même après sa mort, en 1795, les Français envisagent toujours la possibilité d'une révolution en Hongrie. L'autre envisage une invasion de l'Autriche par la Dalmatie et la Bosnie, avec l'aide des Bosniaques musulmans. La Bosnie est à cette époque à peu près indépendante de Constantinople, et les Bosniaques sont mécontents des stipulations de la paix de Sistovo ; ils voudraient recommencer la guerre contre l'Autriche. Ils entrent en rapport avec les Français qui suivent leur mouvement avec beaucoup d'attention ; c'est le but principal du séjour de Marc Bruère à Travnik (Bosnie) entre 1793 et 1797 (1). Mais on ne songe pas à une alliance avec les Serbes : l'enthousiasme de leurs démocrates et leur haine contre l'Autriche et la Hongrie n'ont pas pris une forme assez concrète.

En 1797, l'attitude de la France envers la Turquie change. D'après l'opinion générale de cette époque, la chute de l'Empire ottoman est imminente. La France a voulu jusqu'alors la retarder tant que possible ; maintenant elle est en état d'envisager une autre possibilité, celle de prendre part au partage de la Turquie. Aux raisons politiques s'ajoute le désir de reconquérir l'ancienne prépondérance économique : le commerce des Français dans le Levant l'emportait au XVIII<sup>e</sup> siècle sur celui de toutes les autres nations européennes réunies, « une situation que la Révolution allait leur faire perdre <sup>un</sup> instant. » (2) Le « grand rêve » de Bonaparte, dont on trouve la première mention dans ses lettres d'Ancone de février 1797, n'embrasse pas seulement l'Égypte et l'Inde, mais aussi la péninsule des Balkans. On songe à une expédition dans les Balkans, qui devait être précédée d'une insurrection de la

(1) A. E. *Corr. pol.* Turquie 184, f. 345-346 ; 185, f. 286-288. Un projet du général Valcroissant de 1793, aux archives de la Guerre, archives historiques, reconnaissances 1586.

(2) P. MASSON, *Histoire du commerce français dans le Levant au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1911, p. 655.

population contre la Porte. Laissons de côté les rapports des Français avec les musulmans rebelles. L'annexion des îles Ioniennes et la guerre entre la France et la Turquie est de beaucoup plus d'importance dans l'histoire de la nationalité grecque. Il s'était formé, parmi les Grecs, un parti français, contre l'ancien parti russe. Il déploie une grande activité dans l'espoir de voir sa patrie bientôt affranchie par les Français. « Le fanatisme de la liberté qui déjà commence à aborder en Grèce y sera plus puissant que le fanatisme religieux. Le grand peuple y trouvera plus d'amis que le Russe » (1). Mais les Slaves de la Turquie tiennent-ils aussi une place dans les desseins de la politique française ?

L'Europe de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle n'a pas encore des notions exactes sur l'ethnographie de l'Empire ottoman. On trouve d'ordinaire dans les livres un mélange des noms classiques et modernes, très souvent des synonymes. Même les agents diplomatiques français en Turquie, ne font pas exception à cette règle : que d'opinions fausses dans le *Voyage en Morée* de Poucqueville ! E. Gaudin, qui donne en 1822 un tableau exact, en a sans doute acquis les éléments, non pas pendant son séjour en Turquie vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais plus tard (2). Parmi tous les Slaves, les Monténégrins retiennent le plus l'attention des Français ; il est curieux de constater qu'ils sont considérés toujours par les agents diplomatiques et par les écrivains français de l'époque révolutionnaire et impériale comme descendants des anciens Illyriens (3). Le Monténégro seul a déjà une existence politique et a, de ce fait, quelques rapports avec les Français.

Un arrêté du Directoire du 14 novembre 1798 créa à Ancône une « commission pour le commerce », dont le véritable objet était de préparer un soulèvement des peuples de la Turquie contre la Porte. Elle se composait de trois membres, les Fran-

(1) Lettre de Bonaparte du 16 août 1797. *Corr. nap.*, III, p. 313, n<sup>o</sup> 2106.

(2) F. C. H. L. POUQUEVILLE, *Voyage en Morée...*, Paris, 1805, 259. — E. GAUDIN, *Du soulèvement des nations chrétiennes dans la Turquie*, Paris, 1822.

(3) MANGOURIT, o.c., I, pp. 22-23. — POUQUEVILLE, o.c., III, p. 290. — VERNINAC, 1806, dans Pavlović, o.c., p. 5. — L. C. VIALLA DES SOMMIÈRES, *Voyage... au Monténégro*, Paris, 1820, I, p. 15.

çais Gaudin et Mangourit, et le Grec Stamaty, et s'occupa surtout des Grecs et de Pasvan Oglou, le pacha rebelle contre la Porte. Elle était en rapports avec le consul à Raguse, René Bruère, et surtout avec son fils Marc Bruère, qui était chargé d'organiser une révolte des Bosniaques musulmans. Quant aux Slaves chrétiens, les membres de la commission sont loin de connaître leur ethnographie ou de vouloir les affranchir. Les Français entrent cependant en relations avec le Monténégro ; la commission y envoie des agents. Après sa suppression, par arrêté du 18 mars 1799, Stamaty, chargé désormais seul de ses fonctions, entre en correspondance avec l'évêque du Monténégro (1).

Les événements de guerre de 1799 rendirent bientôt illusoire tout projet d'expédition française dans les Balkans. Les rapports avec le Monténégro furent cependant renoués en 1803, cette fois de la part du prince-évêque. Il envoya à Paris son neveu pour offrir ses vœux et ses forces au Premier Consul. On lui promit une réponse, en lui faisant prendre l'engagement de ne commencer aucune hostilité avant le terme d'une année. La Russie eut connaissance de cette démarche, et le *vladika* faillit y perdre son trône. M. Warnier (2) ne reconnaît à ces faits qu'une importance purement locale. Cependant, d'après une pièce des archives nationales, le *vladika* prétend parler au nom de l'Herzégovine, de l'Albanie (probablement des chrétiens albanais), de la Bulgarie et même des Serbes de Hongrie et des Bouches de Kotor, ce qui explique un peu ses « 300.000 hommes ». (3) D'autre part, on sait que le *vladika* prit une part très vive à la préparation de la première insurrection serbe de 1804 et à l'élaboration de son programme et qu'il déploya une grande activité précisément en 1803 (4). Il conviendrait d'examiner si sa démarche de cette année-là ne rentre pas dans la préhistoire de l'insurrection serbe.

(1) MANGOURIT, o.c., I, pp. 22-23. A. E., *Corr. pol.*, Turquie 200, f. 26, 265, 306, 322.

(2) Napoléon et les Monténégrins, *Mélanges Šišić*, Zagreb, 1929. — Napoléon et les Yougoslaves, *Le Monde slave*, 1930, I, pp. 342-355.

(3) AN, AF IV, 1689.

(4) M. VUKIČEVIĆ, *Karadžordže*, Belgrade, 1907, I, pp. 234-238.

La politique anti-turque de la France eut surtout un effet indirect. La Russie la suivit avec beaucoup d'attention, et l'on rencontre très souvent dans les pièces diplomatiques russes du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle la crainte de voir l'influence russe sur les Serbes se perdre au profit des Français (1). La Russie se voit donc obligée de soutenir elle-même les Serbes avec plus de force. Dans la préhistoire de la première insurrection serbe, qui commence avec la dernière guerre austro-turque (1788-1791), on voit donc que les idées françaises et même la politique française tiennent quelque place. Il y aurait là une étude à pousser (2). A la veille de l'occupation de la Dalmatie par les Français, il existe donc déjà chez les Serbes un mouvement national révolutionnaire avec un programme maximum de royaume slavo-serbe. Ce programme devient très important pour la politique russe et française de l'époque postérieure. Il porte cependant, comme tout le mouvement, un caractère purement serbe, et non pas illyrien. Chez les Croates et les Slovènes, il y a des partisans de la Révolution dans la classe instruite, et parmi eux aussi quelques « nationaux ». En Dalmatie ils ont même quelques relations avec les Français. Raguse est un point important pour les rapports de la France avec ces « slavisants ». Quelques-uns des textes cités plus haut rendent vraisemblable l'existence d'un illyrisme politique ; ils ne permettent pas cependant de la démontrer. La situation politique n'était pas de nature à favoriser la naissance ou la maturation d'un programme politique illyrien. Il fallait que vînt l'époque napoléonienne.

(1) Voir par exemple les mémoires et les rapports cités dans A. TRAČEVSKIJ, *Diplomatičeskija snošenja Rossii s Franciej v epokhu Napoleona I* (Les rapports diplomatiques de la Russie avec la France à l'époque de Napoléon I<sup>er</sup>) *Sbornik Imperatorskago Russkago Istoričeskago obščestva*, 77, pp. 410-417, 486-498 ; 82 ; p. p. 218, 252-278, 391-392.

(2) Voir V. ČORVIĆ, *l.c.*, pp. 143-144.

### III. — LA DOMINATION FRANÇAISE ET LA CRÉATION DES PROVINCES ILLYRIENNES

Par la paix de Presbourg, du 26 décembre 1805, l'Autriche céda à Napoléon la Dalmatie et l'Istrie autrefois vénitiennes, qui devinrent une partie du royaume d'Italie. Au début, ces nouvelles possessions furent contestées par la Russie qui occupait les Bouches de Kotor et voulait s'emparer de toute la Dalmatie. Elle était soutenue par les Monténégrins et les insurgés dalmates. La guerre contre les Russes amena l'occupation de la petite République de Raguse par les Français, qui aboutit, le 30 janvier 1808, à son annexion. Ce n'est qu'après Tilsit que le nouveau gouvernement, à la tête duquel se trouve le provéditeur général Dandolo et le général Marmont, devient vraiment maître de tout le pays.

*Il Reggio Dalmata*, qui paraît aussi en croate sous le titre de *Kraljski Dalmatin*, est le premier journal croate (1806-1810). Nous en connaissons maintenant l'histoire : il a été conçu par Dandolo, qui a trouvé les traducteurs croates, Jukić, Budrović et peut-être Dandrić, dont l'un, Budrović, est un slavisant distingué qui sera plus tard persécuté par l'Autriche. D'après les déclarations de la rédaction, l'édition croate était destinée non seulement à ceux qui ne comprenaient pas l'italien, mais aussi à ceux qui aimaient mieux se servir de leur langue maternelle (1). On sait de même que la langue « illyrienne » a été enseignée au lycée de Raguse à partir de 1808 (2). L'époque française marque aussi un nouvel essor du slavisme ragusain : F. M. Appendini publie

(1) P. KARIĆ, *Kraljski Dalmatin* (1806-1810), Zadar, 1912, pp. 37-41.

(2) F. ŠIŠIĆ, *Hrvatska povjest (Histoire des Croates)* III., pp. 105 et suiv. — M. MURKO, dans *Veda III*, Gorice, 1913, pp. 177 et suiv.

en 1806 son traité *De præstantia et vetustate linguæ illyricæ*, comme préface au dictionnaire de Stulli, et, en 1810, *Dell' analogia della lingua degli antichi popoli dell' Asia minore con la lingua dei popoli antichi a recenti della Tracia e dell' Illirico*, destiné d'abord à servir de préface à un autre dictionnaire de Stulli dédié à Marmont. Dès 1808, le même Appendini avait dédié à Marmont sa *Grammatica della lingua illirica*. A. Sorgo publie même dans les *Mémoires de l'académie celtique*, II, 1808, son *Mémoire sur la langue et les mœurs des peuples slaves*. Dans le même volume se trouve une lettre de Marc Bruère — consul de France et poète illyrien — sur les rapports entre le celtique et le slave. Cette activité a suscité dès avant la guerre de 1808 l'intérêt des autres slavisans, surtout de Kopitar, qui résidait à Vienne (1).

Le projet d'une nouvelle organisation du clergé élaboré par Dandolo en 1807 — qui resta à l'état de projet — proscrivait la langue nationale ; le clergé devait la désapprendre et travailler à italianiser les Dalmates (2). C'est peut-être le premier texte gouvernemental en Dalmatie qui parle de l'italianisation du pays ; l'administration vénitienne n'avait jamais eu cette intention ; c'est un symptôme pour l'époque qui vient. En tout cas on voit que le fondateur du *Kraljski Dalmatin* n'a eu aucune intention de favoriser un sentiment national slave. Le journal devait servir aux besoins de l'administration et répandre parmi les Slaves les nouvelles favorables au gouvernement ; il n'avait aucune tendance nationale.

L'activité des slavisans de Raguse a fait grande impression sur M. V. Deželić, pour qui l'idée de l'Illyrie napoléonienne est née dans le milieu de Stulli (3). Mais les faits et les textes ne justifient pas cette assertion. Les ouvrages de ces auteurs sont dominés par la tendance à proclamer

(1) I. PRIJATELJ, o.c., p. 232. Lettre du 23 janvier 1809 à Zoïs (une copie est la propriété de M. Prijatelj).

(2) P. PISANI, o.c., p. 232.

(3) V. DEŽELIĆ, o.c., p. 176.

Slaves une série de peuples de l'antiquité, et ils appuient leurs affirmations sur des étymologies gratuites, tout comme l'on avait fait aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ces méthodes de Sorgo et de Bruère ont soulevé les protestations d'E. Johanneau dans le même tome des *Mémoires de l'académie celtique*. Chez Sorgo on trouve même quelques mots de politique : les Dalmates ont été réunis à la grande confédération de l'Empire français, leur langue et leur antiquité peuvent donc intéresser aussi les savants français ; ils doivent vivre en bons rapports avec les Français, comme, d'après Strabon, les anciens Illyriens avec les Gaulois. Appendini, dans sa dédicace de 1808, nomme Marmont le protecteur de la Dalmatie et de l'Illyrie, des arts et des sciences, à qui la langue illyrienne n'est plus étrangère ; la gloire de Napoléon sera célébrée aussi dans cette langue. En 1810, le dictionnaire de Stulli paraît grâce à la libéralité de Marmont et par l'intermédiaire de Domenico Garagnin. L'auteur souligne l'intérêt de Marmont pour la langue illyrienne ; le dictionnaire marquera le début de la vraie culture de cette langue ; ce livre est un don de Marmont à toute la nation illyrienne. Le sens de ce mot, « langue illyrienne », est défini dans la préface de la *Grammatica* d'Appendini de 1808 ; dans l'acception la plus large, il s'étend à tous les Slaves ; l'illyrien proprement dit est le dialecte de la Dalmatie et de la Bosnie, et, dans une plus grande extension, aussi de la Croatie et de la Carniole. Nous retrouvons donc les trois sens que nous avons définis : slave, serbo-croate (ou dialectes qui sont devenus plus tard la langue serbo-croate) et yougoslave. Au contraire, A. Sorgo, dans son *Mémoire sur la langue et les mœurs des peuples slaves*, ne parle que des Slaves et de leurs divers « dialectes », tels que dalmate, moravien, cosaque... Il parle de la réunion des Dalmates à l'Empire français, mais ne nomme ni les Illyriens ni leur langue (1).

(1) Ce n'est que dans ses articles de 1838 que Sorgo connaît quatre familles slaves : les Russes, les Polonais, les Tchèques et les Illyriens. Corriger en ce sens B. KOVAČEVIĆ, *Knez Antun Sorgo, Srpski Književni glasnik*, N.S. XVI, Belgrade, 1925, pp. 187-188.

Nous avons donc bien affaire à des grammariens et à des archéologues ; ils glorifient Marmont parce qu'il protège les arts et les sciences, et tout spécialement leur activité, qu'il daigne même s'intéresser à leur langue, pour laquelle son gouvernement sera le début d'un nouveau développement. Ils sont sans doute francophiles, mais on chercherait en vain chez eux un nationalisme politique, même à l'époque des Provinces illyriennes, et plus encore en 1808.

Marmont, esprit très large, ne s'occupait pas seulement de l'armée et de l'administration ; à un intérêt sincère pour les arts et les sciences pouvait se joindre chez cet ancien aristocrate le désir d'être estimé comme leur protecteur et de se rendre populaire dans le pays. Les militaires français de cette époque s'intéressent en général très vivement à la langue « illyrienne » (= slave), à la littérature ragusaine et même à la poésie populaire et aux antiquités de la Dalmatie ; ils font des recherches sur l'étendue de la Dalmatie et de l'Illyrie antiques et de la « langue slave » (1). Mais ces faits, intéressants pour la vie intellectuelle du pays, ne permettent pas de donner une réponse affirmative à la question qui nous intéresse : les Français (et avec eux les slavissants dalmates) ont-ils vu dans le slavisme et l'illyrisme dalmate un facteur politique, un germe de nationalité politique ? L'ont-ils favorisé dans un autre esprit que celui où un gouvernement peut favoriser par exemple une société d'histoire naturelle ?

\*  
\* \*  
\*

Nous avons vu se former le projet d'un État serbe. Les idées françaises et même la politique française y jouent un rôle. A Saint-Petersbourg, Alexandre I<sup>er</sup>, et surtout Czartoryski, connaissent très bien la force morale des nouvelles

(1) Voir les mémoires du colonel Sorbier et de l'ingénieur géographe Lasseret, de 1806 et 1807, Archives historiques de la guerre, reconnaissances 1591, Autriche-Hongrie.

idées françaises de liberté (1). Ils ne méconnaissent pas non plus le danger que la propagande française représente pour l'ascendant de la Russie sur les orthodoxes de la Turquie. La Russie est obligée de changer d'attitude, d'adopter un nouveau programme. Il se trouve bien exprimé dans un mémoire de Czartoryski du 23 janvier 1806 : l'idéal de la Russie n'est ni l'annexion des provinces turques au-delà du Danube, ni le partage de la Turquie ; il faut créer de petits États, autonomes dans leurs affaires intérieures et placés dans les questions internationales sous la suzeraineté de la Russie ; ce sera le moyen de satisfaire la tendance de ces peuples à s'affranchir du joug turc et de garder en même temps, contre les menées de la France, l'ascendant de la Russie sur eux (2).

Quelque temps avant ce mémoire est arrivée à Saint-Pétersbourg la nouvelle de la paix de Presbourg. La Russie se décide tout de suite à empêcher l'occupation de la Dalmatie par les Français. L'année précédente, les Serbes ont soumis au tsar un projet d'empire serbe sous le sceptre de son frère, Constantin, et sous le protectorat de la Russie, qui comprendrait tous les Serbes ; le *vladika* de Monténégro a montré dès 1797 le désir de s'emparer des Bouches de Kotor. Czartoryski élaborait donc — conformément à ses nouveaux principes et à la nouvelle situation politique — deux autres projets, qui portent la même date, et qui envisagent une guerre contre les Français en Dalmatie avec l'aide des Serbes de ce pays et des Monténégrins ; on pourrait former un État intermédiaire qui se composerait du Monténégro, de l'Herzégovine, des Bouches de Kotor et de la Dalmatie, et qui empêcherait les Français de pénétrer dans les Balkans (3). Jusqu'à Tilsit, cette idée revient plus d'une fois dans les projets russes. On songe par exemple

(1) Ch. DUPUIS, *Les antécédents de la Société des Nations. Le plan d'Adam Czartoryski et d'Alexandre*, (Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, LXXXIX<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> sem., Paris, 1929, pp. 33 et suiv.) — *Mémoires du prince Adam Czartoryski et correspondance avec l'empereur Alexandre I<sup>er</sup>*, Paris, 1887, I, pp. 371 et suiv., II, pp. 27-45.

(2) A. TRACĀEVSKIĀ, o. c., 82, pp. 252-264.

(3) O. c., 82, pp. 246-248 et 265-275.

à donner cet État au roi de Naples en échange de la Sicile. Czartoryski souligne surtout l'importance des Bouches de Kotor pour la Russie. Une autre fois, le *vladika* veut devenir au moins le vice-président de cet « Empire slavo-serbe » dont la capitale serait Raguse (1). Du point de vue national, le projet correspond à l'idée d'un État serbe sur un territoire restreint, d'un gouvernement qui prendrait appui sur la population orthodoxe. Une seule fois il est question des « autres peuples d'origine slave », sans qu'on puisse discerner s'il s'agit des Slaves catholiques. Dans la guerre contre les Français, les Russes ne trouvent d'appui que chez les Monténégrins, les Serbes de la Dalmatie et les habitants de Poljice, commune noble qui a perdu ses privilèges. Aucune trace d'un panslavisme des catholiques. Pour autant que le projet d'érection de cet État et l'action qui s'en inspira<sup>ent</sup>~~ient~~ un caractère national, il est serbe. Projet et action sont forts intéressants et importants pour la suite des événements, mais il serait faux de leur attribuer, comme on le fait quelquefois, un caractère illyrien (2).

Tilsit marqua la fin des projets russes sur la Dalmatie et, en même temps, le début des projets français sur la Turquie. Ils envisagent le partage de la Turquie d'Europe — à l'exception de Constantinople et de la Roumélie — entre la France et la Russie pour le cas d'un échec des négociations de paix entre la Russie et la Turquie. A Erfurt, au contraire, la France reconnaît à la Russie la possession des principautés danubiennes ; pour la Turquie d'outre-Danube, le *statu quo* sera maintenu. Les quinze mois qui s'écoulent entre Tilsit et Erfurt sont la seule époque pendant laquelle la question du partage de la Turquie a été d'actualité pour le premier Empire. Pour connaître les idées de Napoléon à cet égard, il suffit de lire les documents sur les négociations de février

(1) O.c., 82, pp. 334-352, 354-360, 391-392, 396, 436-437, 88; pp. 42-46.

(2) Voir sur ce projet : A. SOREL, o.c., VII, pp. 39-40, 48. — I. VOJNOVIĆ, o.c., I, pp. 126-129, II, p. 4. Metternich a eu aussi un projet analogue ; cf. J. NAGY, *Diplomatsko značenje francuskog doba u hrvatskoj povijesti (La signification diplomatique de l'époque française dans l'histoire croate)*, *Savremenik XIX*, Zagreb, 1926, pp. 115-116.

et de mars 1808 : il veut pour lui la Bosnie, l'Albanie, la Grèce, la Macédoine, la Roumélie méridionale avec Gallipoli ; quant à la Serbie, il la donne à l'Autriche, mais non pas à la Russie, qui n'obtient que la Bulgarie septentrionale (1). C'est donc le principe méditerranéen : donner à l'Empire tous les pays autour de la Méditerranée, et en même temps éloigner, autant que possible, la Russie de cette mer (2). Pendant quelques mois, la réalisation de ces projets paraît n'être plus très éloignée : Marmont a reçu l'ordre de fournir des renseignements sur les pays que Napoléon veut conquérir et d'entretenir de bons rapports avec les Monténégrins (3).

Les nouveaux projets français ne sont pas restés longtemps secrets. Les rapports de David, consul de France à Travnik dans l'époque d'après Tilsit, parlent beaucoup de la haine des Bosniaques musulmans contre la France et de leur crainte d'un envahissement du pays par l'armée de Marmont. Le bruit d'une prochaine occupation de la partie occidentale de la Turquie d'Europe par les Français est aussi très répandu en Italie, si l'on en croit les rapports du consul général de France à Venise, Bessières. Quant à la nouvelle organisation du pays après la conquête, on parle d'un royaume de Grèce et aussi d'un royaume de l'Adriatique, qui serait formé de l'Italie et des pays de la côte orientale de l'Adriatique. Le bruit d'un « royaume de Dalmatie » a été répandu aussi à Paris (4). Cette idée d'un

(1) GAVRILOVIĆ, o.c., pp. 283, 307-308. PAVLOVIĆ, o.c., pp. 27-30.

(2) Voir sur le principe méditerranéen dans la politique impériale surtout *L'Europe et la Révolution française* d'A. SOREL et les ouvrages d'E. DRIAULT, *La question d'Orient*, 8<sup>e</sup> édition, Paris, 1920 ; *Napoléon en Italie*, Paris, 1906 ; *La politique orientale de Napoléon*, Paris, 1904.

(3) *Correspondance de Napoléon 1<sup>er</sup>*, XVI, pp. 11-12, n<sup>o</sup> 13112 ; p. 224, n<sup>o</sup> 13386 ; p. 376, n<sup>o</sup> 13543. — *Mémoires de Marmont*, Paris, 1857, III, pp. 50, 58 et suiv., 106 et suiv., 160.

(4) GAVRILOVIĆ, o.c., pp. 231-232, 249-250. V. JELAVIĆ, *Iz prepiske francuskog generalnog konzulata u Travniku u godinama 1807-1814 (Extraits de la correspondance du consulat général français à Travnik dans les années 1807-1814)*, Glasnik zemaljskog muzeja XVI, Sarajevo, 1904, pp. 279-280. DRIAULT, *La politique orientale*, p. 225. N. K. ŠILDER, *Posolstvo grafa P. A. Tolstago v Pariz v 1807 i 1808 g. (La mission du comte P. A. Tolstoj à Paris en 1807 et 1808)* Sbornik Imperatorskago Russkago istoričeskago občestva 89, Saint-Pétersbourg, 1893, p. 317.

« royaume de l'Adriatique » n'était pas un produit de pure imagination d'outre-Danube ; un rapport de Champagny à Napoléon, du 22 février 1808, prévoit pour les pays conquis deux possibilités : en faire un État à part, ou les rattacher à l'Italie ; donc ou un État de la seule côte orientale de l'Adriatique, ou un État qui en comprendrait les deux côtes (1).

Il va de soi que Napoléon ne songeait guère à affranchir ou à rendre indépendants les peuples des pays qu'il voulait conquérir. Si la nouvelle situation politique a fait naître plusieurs projets intéressants, ils sont loin d'être le programme de la politique officielle française. Un mémoire de Rainhard, de novembre 1807, parle de la Bosnie, de la Serbie, de la Bulgarie, de la Valachie et de la Moldavie comme habitées par la même nation. Il existe déjà en Serbie un mouvement vers l'indépendance, et ces pays pourraient former une « confédération du Danube » (2). Un mémoire du Grec Codrikas propose en 1806 de substituer au système actuel une fédération, sous la suzeraineté grecque et sous le protectorat français, de six États, trois chrétiens (Serbie, Grèce, Iles Ioniennes) et trois musulmans (Roumélie, Albanie, Bosnie) (3). De la même situation politique est née la première idée d'un État illyrien.

Il s'agit d'un mémoire de 1808, qui se trouve à l'Archivio di Stato de Milan, et dont l'auteur, Stratico, était résident de Dalmatie auprès du gouvernement du royaume d'Italie (4). La Dalmatie actuelle, dit Stratico, n'offre que des avantages précaires au royaume d'Italie et ne peut pas être défendue dans le cas d'une guerre contre l'Autriche ou la Turquie. Ayant ensuite parlé de l'histoire de la Dalmatie et de ses limites naturelles, il conclut qu'il faudrait annexer tous les pays voisins, autrichiens et turcs, qui ont fait partie

(1) GAVRILOVIĆ, o.c., p. 287.

(2) GAVRILOVIĆ, o.c., p. 261.

(3) E. DRIAULT, *La politique orientale*, pp. 378-381.

(4) Voir le texte de ce mémoire en annexe. — M. Gellio CASSI en a fait une large analyse dans son article sur *Les populations juliennes-illyriennes pendant la domination française*.

de l'Illyrie au temps d'Auguste, les réunir à la Dalmatie actuelle et créer ainsi un corps politique qui comprendrait tout le territoire situé entre Raša (Arsa) en Istrie à l'Ouest, la Save au Nord, la Drina et Skodra à l'Est et l'Adriatique au Sud. Après avoir calculé l'étendue et la population de cet État, qui serait capable de se défendre lui-même et qui formerait une barrière contre les invasions orientales, il ajoute : « Les Dalmates, comme les Croates et les Bosniaques, sentent beaucoup l'illyrisme, c'est-à-dire un esprit d'unité nationale qui les lie entre eux... Quels profits un sage gouvernement pourrait tirer de ce ressort politique ! » (1).

Ce mémoire est significatif à plusieurs égards. Il est contemporain des projets d'expansion française sur la côte orientale de l'Adriatique et des bruits relatifs à un royaume de l'Adriatique. Dans cette situation, Stratico veut défendre les intérêts de la Dalmatie surtout du point de vue militaire ; l'allusion aux « invasions orientales » possibles vise probablement la Russie. Le royaume de l'Adriatique devient pour Stratico l'Illyrie de l'antiquité ; ce classicisme dans la politique, qui nous semble aujourd'hui un peu étrange, n'a rien d'extraordinaire dans la Dalmatie du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour les Dalmates instruits de cette époque, la vraie Dalmatie est toujours la Dalmatie romaine (2). Le motif national semble subordonné au classicisme, et probablement Stratico ne songe pas à la création d'un État national. Néanmoins, dans l'histoire de l'illyrisme, qui, en Dalmatie et en Croatie, compte déjà plusieurs siècles, c'est la première fois qu'il est considéré comme un « ressort politique ». L'exemple des idées nationales italienne et serbe joue sans doute ici un rôle ; il est possible que l'idée ne provienne pas de Stratico, et qu'elle ait existé dans le cercle des slavisants « jacobins », peut-être même depuis la Révolution. L'influence de l'idée nationale serbe,

(1) *Revue des études napoléoniennes*, 1930, II, pp. 198-199. Cet article a paru d'abord dans la *Rassegna storica del Risorgimento*.

(2) Voir par exemple, G. L. GARAGNIN, *Riflessioni economico-politiche sopra la Dalmazia*, Zadar (Zara) 1806, p. 25.

que les « jacobins » connaissent sans doute depuis longtemps (Marc Bruère), et de l'idée de l'État slavo-serbe est vraisemblable. Le mémoire semble d'ailleurs n'être pas arrivé jusqu'à Paris et n'avoir joué aucun rôle dans les décisions de l'année suivante. Mais il démontre que l'idée de la résurrection de l'ancienne Illyrie et celle de l'illyrisme politique existait en Dalmatie dès avant 1809.

Les projets français ne visaient pas seulement la Turquie, mais aussi l'Autriche. A cet égard, la préhistoire des Provinces illyriennes commence à la paix de Presbourg, ou même au célèbre mémoire du 17 octobre 1805, où Talleyrand proposait de créer un État vénitien, auquel serait donnée Trieste ; l'Autriche recevrait la Valachie et la Moldavie, pour barrer à la Russie la voie de Constantinople, la pousser vers l'Inde et provoquer ainsi un conflit entre les trois principaux concurrents de la France, l'Autriche, la Russie et l'Angleterre (1). Mais la paix de Presbourg ne céda au royaume d'Italie que la Terre ferme, l'Istrie et la Dalmatie naguère vénitienne, et laissa à l'Autriche deux bandes de territoire entre ces pays. Une convention spéciale, conclue à Vienne le 16 avril 1806, donna à la France, pour ses communications avec l'Istrie et la Dalmatie, une route militaire à travers les pays autrichiens ; son droit était d'ailleurs très limité, et elle s'obligeait à se servir autant que possible de la voie de mer (2). Mais, dès 1806, le territoire autrichien est signalé dans un mémoire de Verninac comme extrêmement gênant pour les opérations militaires françaises en Dalmatie (3). Vers la fin de la même année, un rapport du consul de France à Venise indique que Trieste s'est emparée du commerce de Venise, que les communications avec l'Istrie et la Dalmatie sont très gênées, et que

(1) P. BERTRAND, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, 1800-1809, Paris, 1899, p. 156-174 ; *Revue historique* 39, 1889, pp. 64-75. Sur la préhistoire des Provinces illyriennes de 1805 à 1809, voir aussi J. NAGY, o.c., et M. PIVEC-STELE, *Motivi ustanovitve Napoleonove Ilirije (Les motifs de la création de l'Illyrie napoléonienne)*, *Jadranske studije*, Zagreb 1930 ; *La vie économique des Provinces illyriennes*, Paris, 1930, pp. 10-13.

(2) DE CLERCQ, *Recueil des traités*, II, pp. 162-164.

(3) PAVLOVIĆ, o.c., p. 11 ; GAVRILOVIĆ, o.c., p. 98.

le bruit court déjà de l'occupation de Trieste par les Français ; elle serait, dit-il, infiniment avantageuse aux intérêts de l'Empereur, et, si telle est son intention, il suggère de choisir un motif pour la justifier (1).

L'année suivante, après Tilsit, Napoléon est déjà convaincu qu'il lui faut Trieste ; Metternich s'empresse de conclure le traité de Fontainebleau du 10 octobre 1807, bien qu'il comporte quelques échanges de territoires désavantageux pour l'Autriche, parce qu'il apprend par une indiscretion de l'ambassadeur italien qu'on va lui demander Trieste (2). Dans la période des négociations sur le partage de la Turquie, la France envisage de nouveau la question de la liaison par terre entre l'Italie et la Dalmatie ; l'Autriche pourrait avoir sa part, mais en même temps on parle à Saint-Pétersbourg, en mars 1808, de l'annexion de la Croatie. Un mémoire de Champagny à Napoléon, du 22 février 1808, donne plus de détails ; il faut demander tout le territoire au Sud de la Vipava et de la Kulpa ; la ville de Trieste peut rester autrichienne, et une route commerciale à travers le territoire français la reliera à l'Autriche (3). Au même moment aussi, Napoléon confie à l'ambassadeur de Russie son intention de faire occuper incessamment Trieste par ses troupes (4). Il porte encore plusieurs fois son attention sur Trieste en 1808 et dans les premiers mois de 1809. Le blocus continental y a suscité la haine contre la France et rendu la situation du consul de France particulièrement difficile ; des incidents graves se sont produits, qui ont été le sujet d'une conversation entre Napoléon et Metternich. Le commerce de denrées coloniales de Trieste est mentionné dans plusieurs lettres de 1808 et, enfin, les rapports commerciaux de cette ville avec les Anglais et son opinion hostile à la France ont vivement irrité Napoléon ; ils expliquent la contribution de guerre de 50 millions de francs dont elle est frappée en 1809, et la

(1) GAVRILOVIĆ, o. c., pp. 249-250.

(2) METTERNICH, *Aus nachgelassenen Papieren II*, Vienne, 1880, pp. 128-129. I. LECESTRE, *Lettres inédites de Napoléon I<sup>er</sup>*, p. 106.

(3) GAVRILOVIĆ, o. c., pp. 283, 307-308.

(4) ŠILDER, o. c., 89, pp. 416-418.

politique de l'Empereur qui veut favoriser Rjeka (Fiume) contre Trieste (1).

Le commerce français du Levant ne joue plus dans ces relations aucun rôle. L'époque de sa prospérité est finie avec la Révolution ; un rapport de David, de 1807, expose que le commerce avec la Turquie, à l'exception du commerce local entre la Dalmatie et la Bosnie, a cessé à cause de la guerre maritime (2). Le 4 janvier 1809, cependant, David envoie au ministre des affaires étrangères des renseignements qui lui ont été demandés sur le commerce des cotons de la Turquie : depuis l'insurrection serbe, ce commerce suit la route de la Bosnie et, à cause de la guerre maritime, il évite la Dalmatie et passe en Autriche ; les prix à Trieste sont si bas qu'il a donné déjà le premier certificat d'origine pour faire passer du coton par l'Italie en France. L'idée de diriger le coton d'Orient, par la Bosnie, Trieste et l'Italie, vers la France, qui devait jouer un si grand rôle pendant l'Illyrie française, est donc une invention du commerce même, et n'a été qu'adoptée par la politique impériale (3).

L'idée de l'Illyrie, c'est-à-dire de l'annexion des provinces maritimes autrichiennes à la France, date donc d'avant la guerre de 1809. Tous les motifs qui ont joué un rôle dans les négociations de 1809 apparaissent déjà dans les documents français de l'époque antérieure : d'abord la nécessité d'une liaison par terre entre l'Italie, l'Istrie et la Dalmatie ; ensuite, le désir d'être limitrophe de l'Empire ottoman pour le cas d'une défense, d'un envahissement ou d'un partage de cet État ; la nécessité d'une application stricte du blocus continental sur la côte autrichienne, surtout à Trieste ; le désir de trouver une voie de terre pour le commerce français du Levant, à peu près disparu depuis la Révolution, et de lui rendre son ancienne importance.

(1) METTERNICH, o.c., II, pp. 201. *Correspondance XVII*, p. 238, n° 13998 ; pp. 380-381, n° 14128 ; p. 422, n° 14177 ; XVIII, pp. 234-235, n° 14668 ; p. 327, n° 14797. LECESTRE, o.c., I, p. 310 ; II, p. 17.

(2) GAVRILOVIĆ, o.c., pp. 244-245.

(3) *Ib.*, pp. 382-283. Sur l'époque des Provinces illyriennes, voir M. PIVRE-STELE, *La vie économique des Provinces illyriennes*.

Sous la forme définitive sous laquelle elle sera réalisée, l'idée de l'Illyrie n'apparaît cependant qu'après l'armistice de Znaim. Elle ne reste pas un secret de la diplomatie française : les bruits sur l'occupation de Trieste par les Français courent dès 1806, et l'Autriche ne peut l'ignorer. Au début de la guerre, elle interprète dans son manifesté une déclaration faite au Sénat français comme indiquant que la France veut s'emparer de toutes les côtes de l'Adriatique. En même temps, le ministère français fait imprimer le contenu d'une conversation du 2 mars 1809 entre Champagny et Metternich, où Champagny fait à l'Autriche le reproche d'avoir répandu par des lettres et par la presse la nouvelle qu'on lui a demandé Trieste, Rjeka et la Croatie (1). Cette nouvelle était sûrement fausse, pareille demande n'a pas été faite, et c'est l'Autriche qui s'est décidée la première à faire la guerre en 1809. De toutes les guerres de Napoléon, celle-ci est peut-être celle qu'il a le moins voulue. Mais le projet français existait et on n'attendait qu'une situation politique plus favorable pour le réaliser ; l'Autriche en connaissait l'existence, et le désir de tirer profit des difficultés que Napoléon rencontrait en Espagne pour l'empêcher d'avance de le réaliser a joué sans doute un rôle dans sa décision de faire la guerre.

De la population des pays qu'on a l'intention de conquérir, les desseins de la politique impériale ne tiennent aucun compte. A Paris on ne connaît pas encore l'idée qu'a Stratico d'employer l'illyrisme comme facteur politique.

\*  
\* \*

Une fois conclu l'armistice de Znaim (12 juillet 1809), la question des conditions de la paix devient actuelle. Une note de Champagny du 24 juillet indique qu'on peut prendre comme base des négociations le principe *uti possidetis*, ou un système d'échanges sur la base de ce principe (2).

(1) PRIJATELJ, o.c., p. 34. *Correspondance* XVIII, p. 357, n° 14843.

(2) *Correspondance* XIX, p. 331, n° 15584.

Comme, à ce moment, le tiers environ de la population des possessions de la maison d'Autriche se trouvait dans les pays occupés par les Français, l'application du principe *uti possidetis* ou un échange quelconque sur cette base eût signifié la fin de l'Empire des Habsbourg. Napoléon maintint cette position pendant la première période des négociations d'Altenburg, qui commencèrent le 18 août. Elle était d'ailleurs toute provisoire ; l'Empereur voulait gagner du temps pour établir ses conditions définitives et pour connaître celles de la Russie, surtout quant à la nouvelle frontière en Galicie. Cependant, dans une lettre du 22 août à Champagny, il dit : « Il s'agit de céder un lot de quatre ou cinq millions d'habitants. Le Salzburg, la Basse-Autriche jusqu'à l'Enns, Villach, la Carniole, l'Esclavonie jusqu'à la Bosnie et la Save ne peuvent être un sujet de difficultés ; quelle est l'opinion de vos négociateurs là-dessus ? » (1). Voilà donc indiqué le tracé de la frontière d'Italie tel qu'il sera réalisé. Il a été précisé d'une façon définitive par un mémoire qui a passé à peu près inaperçu des historiens — Albert Vandal seul le mentionne d'une façon sommaire (2) — et qui vaut d'être examiné de près (3).

Anonyme, sans titre et sans date, ce document a été rédigé, sans nul doute, entre la signature de l'armistice (12 juillet) et la lettre à Champagny du 22 août. L'introduction en révèle le caractère : « La paix peut être faite avec l'Autriche de plusieurs manières. J'ai l'honneur de remettre sous les yeux de Sa Majesté les propres idées qu'Elle a conçues à cet égard. » C'est donc la présentation dans le détail des projets que Napoléon n'a conçus que dans leurs grandes lignes. Il y a en somme deux projets de l'Empereur : d'après le premier, l'Autriche céderait toute la Galicie et Salzburg ; d'après le second projet, la France et ses alliés acquerraient la Galicie occidentale, l'Innviertel, Salzburg, la Carniole, le comté de Gorice, Trieste et une

(1) *Ib.* XIX, p. 453, n° 15700.

(2) A. VANDAL, *Napoléon et Alexandre I<sup>er</sup>*, II, Paris, 1893, pp. 119-120.

(3) Copies An, AF, IV 1675, plaq. 5<sup>11</sup> (meilleure) et A.E. Corr. pol. Autriche 384, f. 371-373.

partie de la Croatie. L'auteur propose d'y joindre la Haute-Carinthie qui, sans cela, serait, après la cession de la Carniole, une sorte d'enclave entre Salzbourg, le Tyrol et la Carniole. Quant à la Croatie, il propose comme limite la Save. La cession de Salzbourg et de la Haute-Carinthie fait la frontière occidentale de l'Autriche aussi courte et droite que possible, rend la France et ses alliés maîtres des hauteurs, des défilés, leur donne des positions militaires telles que Villach et Trbiž (Tarvis) ; il n'y a plus de points de contact entre l'Autriche et le Tyrol. L'annexion de la Carniole et d'une partie de la Croatie crée une libre communication entre l'Italie, l'Istrie et la Dalmatie, qui ne sont plus séparées l'une de l'autre. « Sa Majesté estime que cela pourrait lui valoir une économie de dix millions que dépense actuellement l'armée de Dalmatie. La Croatie ouvre une entrée facile dans la Bosnie. Les mines d'Idria et le port de Fiume deviennent français. Une nouvelle barrière s'étend entre l'Autriche et l'Italie ; l'Autriche n'a plus aucun point de contact avec l'Angleterre ; elle est ouverte de partout, très exposée à l'agression, et dans une position plus difficile pour attaquer. » Quant aux détails de la frontière, les montagnes du Nord de la Carniole sont une limite naturelle déjà connue. Au lieu de la Save, on pourrait prendre la Drave — mais c'est une rivière moins considérable — ou les montagnes entre elles, où il serait cependant difficile de déterminer une « limite que rien n'indique. » La Slavonie et la Croatie au Nord de la Save sont trop éloignées de l'Italie et de la Dalmatie et n'ont pas une grande importance ; la possession de la Carniole et de la Croatie jusqu'à la Save suffit à assurer tous les avantages cherchés, et en même temps, dans ces limites, les demandes formulées paraissent plus modérées.

En discutant sur les frontières de la nouvelle Illyrie, on a souvent invoqué, contre la thèse « nationale », l'argument que les régions allemandes de la Haute-Carinthie ont fait partie de l'Illyrie, tandis que les Slovènes de la Basse-Styrie et les Croates du Nord de la Save en étaient exclus. Notre

mémoire répond à cette objection. Il montre qu'au début des négociations l'Empereur a hésité entre la Galicie et l'Illyrie. On y voit aussi que Napoléon ne songeait d'abord qu'à la Carniole, au comté de Gorice, à Trieste et à « une partie de la Croatie », et que c'est l'auteur du mémoire qui a donné à cette idée sa forme définitive, surtout quant à la Carinthie et à la Croatie. Les motifs militaires, politiques, le blocus continental seuls sont invoqués ; mais les chiffres de l'étendue et de la population des pays dont la cession va être demandée sont tout ce qu'on trouve dans le mémoire sur leurs habitants ; leur nationalité n'y est pas mentionnée.

Les conditions de paix que la lettre du 22 août montre déjà fixées dans l'esprit de Napoléon furent acceptées par l'Autriche après un mois environ de négociations. Leur marche générale a été souvent étudiée (1). Ce qui nous intéresse ici est ce qui concerne la frontière méridionale de l'Autriche. Napoléon maintient d'abord le principe *uti possidetis* parce qu'il ne connaît pas encore les conditions de la Russie. Mais il donne déjà à quelques demandes une forme plus précise. Dans la séance du 30 août, Champagny réclame la Carniole et la Croatie jusqu'à la Save (mentionnées dans le mémoire et dans la lettre du 22 août). La Basse-Carinthie a donc été ajoutée aux deux pays, d'ailleurs seulement dans l'intention de pouvoir ensuite faire une concession apparente en y renonçant (2). Le 12 septembre arrive la lettre attendue d'Alexandre, et désormais Napoléon change sa tactique : Champagny reçoit l'ordre de presser les négociations. La lettre et la note du 13 septembre expliquent encore une fois les raisons de l'annexion du littoral autrichien : communication entre l'Italie et la Dalmatie, maintien de l'indépendance de l'Empire ottoman et des rapports de la France avec lui, fermeture de la Méditerranée aux An-

(1) Voir par exemple A. THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, XI, pp. 248-290. A. BEER, *Zehn Jahre österreichischer Politik*, Leipzig, 1877, pp. 428-448. A. SOREL, o.c., VII, pp. 382-396. A. VANDAL, o.c., II, pp. 113 et suiv. Pour l'Illyrie, I. PRIJATEL, o.c., pp. 33-36. B. VOŠNJAK, *Ustava in uprava Ilirskih dežel (Constitution et administration des Provinces illyriennes)*, Ljubljana, 1910, pp. 107-109.

(2) *Correspondance*, XIX, p. 473, n° 15723.

glais (1). L'Autriche s'efforce de conserver ses provinces maritimes, et les négociations manquent d'être rompues. Mais, le 25 septembre 1809, la conférence de Dotis décide d'accepter les conditions de Napoléon comme base d'accord. Les pourparlers d'Altenburg sont terminés, Bubna et Liechtenstein partent pour Vienne pour achever les négociations. Ils voudraient obtenir quelques concessions sur la frontière du Sud ; mais Napoléon ne veut admettre là-dessus aucune discussion. Pour lui, cette question a été résolue lorsque l'Autriche a accepté son ultimatum, et il s'occupe déjà de la nouvelle organisation qu'il donnera aux pays conquis après la conclusion du traité de paix.

\*  
\* \*  
\*

Marmont raconte dans ses mémoires que, durant les négociations, l'Empereur l'envoyait souvent chercher pour lui parler des provinces que l'Autriche allait lui céder. Marmont les connaissait très bien et apprit à l'Empereur « tout le parti qu'on pouvait en tirer ». Et il ajoute :

« Il m'annonça son désir de m'y renvoyer avec des pouvoirs sans limites, pour faire de ce pays, en le plaçant hors de l'Empire et du royaume d'Italie, un poste avancé destiné à couvrir ses États, qui serait gouverné et administré sous l'autorité du général qui y commanderait. Il voulait créer ainsi une frontière toute militaire, comme l'étaient dans le Moyen-Age les margraviats. Et il me dit en riant : « Vous serez margrave » (2). [Le 15 octobre, Marmont partit pour Paris]... et [je] me disposai à repartir promptement pour aller prendre le gouvernement des pays cédés par l'Autriche, et réunis à l'Istrie et à la Dalmatie. Ces diverses provinces composèrent un corps d'États appelé Provinces illyriennes, sorte de réminiscence d'un grand nom de l'antiquité » (3).

De ces deux passages des mémoires de Marmont tous les historiens de l'Illyrie napoléonienne ont tiré deux conclusions : c'est pour des raisons militaires que Napoléon a réuni les pays conquis avec l'Istrie et la Dalmatie en un corps

(1) *Ibid.*, XIX, pp. 509-510, n° 15800. A. SOREL, o.c., VII, p. 348. E. DRIAULT, *Napoléon en Italie*, pp. 580-581.

(2) *Mémoires de Marmont*, Paris, 1857, III, p. 271.

(3) *Ibid.*, III, p. 274.

politique, c'est à l'exemple de l'Illyrie de l'antiquité qu'il leur a donné le nom de Provinces illyriennes.

On peut contrôler les assertions de Marmont d'après son *Mémoire sur les pays cédés par l'Autriche en vertu du traité de Vienne*, écrit pour l'Empereur à Vienne, le 3 octobre 1809, et qui se trouve aux archives de la Guerre (1). Il ne concerne que les pays qui formeront les Provinces illyriennes. Les ayant énumérées, Marmont écrit : « Ces différens pays réunis à la Dalmatie, Raguse et Cattaro, forment à peu de chose près l'ancienne Illirie. » Il parle encore plusieurs fois de « l'Illirie », des « provinces d'Illirie ». L'idée de former des pays conquis et de la Dalmatie (non point encore de l'Istrie naguère vénitienne) un corps politique et de lui donner le nom de l'Illyrie de l'antiquité existe donc dans la tête de Napoléon avant le 3 octobre ; le mémoire est destiné à lui fournir des renseignements pour sa réalisation. Ayant donné un tableau de la vie économique, le chiffre de la population et les revenus de chacun des pays cédés, Marmont calcule que, si l'on tient compte de quelques dépenses pour les régiments croates, il reste une somme de 11.712.500 francs de revenus « disponible et applicable à l'entretien de l'armée française ». Mais l'intention de l'Empereur est d'avoir en Illyrie vingt-quatre bataillons ; il faudra donc un supplément de ressources de cinq millions, que le mieux sera de demander à l'Italie. Marmont indique aussi quelques réformes qui seront nécessaires dans l'administration (division territoriale, système d'impôts). Ces données « statistiques » (le mot pris dans le sens qu'on lui donne alors) recueillies à la hâte contiennent quelques observations sur le caractère des habitants (ainsi, que les Carnioliens « ont l'esprit peu porté vers les armes »), mais rien sur leur nationalité. Donc, de nouveau, comme des *Mémoires* de Marmont, on peut conclure que Napoléon a créé l'Illyrie comme un pays qui aurait un gouvernement militaire et devrait lui

(1) Archives historiques de la Guerre, reconnaissances, Autriche-Hongrie, 1595.

nourrir une armée, et qu'il lui a donné un nom pris à l'antiquité classique.

Le mémoire de Marmont est le dernier document important de la préhistoire des Provinces illyriennes, qui a commencé quatre années auparavant par le mémoire de Talleyrand, et les documents nous permettent de suivre la formation de l'idée de la création de l'Illyrie. Nous avons vu qu'à côté des motifs d'ordre politique et militaire (1), qui sont les principaux, on en trouve d'ordre économique : le blocus continental et le commerce du Levant. Il n'y a là aucun fait qui soit de nature à soutenir la « thèse nationale ». Reste une dernière question : Napoléon et les autres Français que nous rencontrons dans l'affaire ont-ils connu la nationalité des pays qu'ils allaient acquérir par le traité de Vienne, et s'y sont-ils intéressés ?

M. Prijatelj, qui a porté son attention sur ce point (2), tire de la *Correspondance* la conclusion que le motif national n'est pour rien dans la création de l'Illyrie. Mais en octobre, quand le sort des nouvelles acquisitions françaises est décidé, on voit, par la correspondance de Kopitar, que les Français s'intéressent à la nationalité de leurs nouveaux sujets. Le bibliothécaire de l'Université de Vienne, Otto, fait pour deux Français des extraits de la grammaire slovène de Kopitar, parue en 1808. Ensuite, il reçoit l'ordre de fournir à une Excellence des renseignements sur les Slaves, et il a prié Kopitar d'assister à la conversation ; « le départ de l'Excellence nous a tirés d'affaire ». Enfin, Kopitar lui-même, par l'intermédiaire d'Otto, entre, après le 18 octobre, en rapports avec Marcel Serres, inspecteur des sciences et des arts, et lui fournit les renseignements d'après lesquels Serres a écrit en 1814 son mémoire *Des Esclavons et de leur langage*, annexe de son livre *Voyage en Autriche* (3). Napoléon est peut-être lui-même l'initiateur de cette curiosité pour les Slaves. « Il semble », écrit

(1) N. RADOJČIĆ dans *Glasnik istoriskog društva u Novom Sadu*, V, 1932, p. 121.

(2) *Slovenščina pod Napoleonom (La langue slovène sous Napoléon)* Veda I, Gorice, 1911, pp. 125 et suiv., 223 et suiv.

(3) M. Prijatelj croit que l'Excellence dont parlent Kopitar et Serres sont une seule et même personne. Cela me paraît douteux, car Serres n'avait pas droit au titre d'Excellence.

Kopitar le 18 octobre, « que celui qui est *na poli on* (1) s'occupe des Slovènes. On dit qu'il a interrogé ceux de sa suite sur la souche de cette infinité de langues slaves ; cette nation immense pourrait une fois dévorer la sienne. Ceux-ci, cependant, en savaient encore moins que lui. Informez-vous en donc, a-t-il décidé, et les secrétaires, savans, etc., sont allés prendre des renseignements. » Vient l'indication au sujet d'Otto, et plus loin : « 'Na pole' cependant, qui était assis dans sa voiture, a fait dételer, appeler le Carniolien qui est propriétaire de Ribnica, et a conféré avec lui tard dans la nuit ; on dit qu'il a été question aussi des Slovènes. » Ce « Carniolien » est le comte Jean-Philippe Cobenzl (1741-1810), l'ancien homme d'État autrichien, en retraite depuis 1805 et que Napoléon connaissait depuis Campo-Formio. Quant à l'ajournement du départ de Schönbrunn, Napoléon dit le 15 octobre, dans deux lettres, qu'il partira de Vienne la nuit prochaine ; A. Sorel et A. Fournier affirment donc qu'il est parti pendant la nuit du 15 au 16 octobre. M. Prijatelj montre au contraire qu'il y a dans la *Correspondance* quatre lettres datées de Schönbrunn du 16 octobre, et qu'il est parti, d'après l'officielle *Wiener Zeitung*, le 16 octobre à deux heures de l'après-midi (2). Enfin, en 1810, Kopitar apprend que Cobenzl, (qui était dans les derniers mois de sa vie), étudiait alors sa grammaire. Tout cela rend très vraisemblable ce que dit Kopitar du départ ajourné de Napoléon, de la conférence avec Cobenzl, et qu'elle avait porté aussi sur les Slaves de l'Illyrie. M. Prijatelj, et après lui quelques autres historiens, croient même que c'est à Cobenzl que Napoléon aurait dû l'idée du nom de « Provinces illyriennes » (3). Enfin, la *Minerva* d'Archenholtz contient, dans le numéro de décembre 1809, un article sur *L'Illyrie de l'antiquité et de l'avenir*, où l'auteur parle d'abord de l'époque romaine et ensuite de l'Illyrie de Napoléon qu'il considère

(1) Kopitar, qui écrit dans un style énigmatique à cause de la censure, semble faire ici allusion à une étymologie populaire slave du mot Napoléon (*Na poli on* = sur le champ de bataille, lui) qui, d'après un rapport aux AN, AF IV 1677, plaq. 2<sup>v</sup>, provient d'un paysan tchèque.

(2) D'après le *Moniteur* du 26 octobre, il est parti le 16 octobre à midi.

(3) PRIJATELJ, o.c., pp. 595-596. F. ŠIŠIĆ, *Hrvatska povijest (L'histoire croate)*, III, Zagreb, 1913, p. 94. J. NAGY, o.c., p. 110.

comme le noyau d'un État qui s'étendra vers le Sud-Est. Il parle de la nationalité slave de la majorité de la population de l'Illyrie, et dit qu'elle ressemble à cet égard à la Bosnie et à la Serbie (1). Toutes ces indications prennent leur valeur si on les rapproche de la politique française de faveur à la langue nationale dans les Provinces illyriennes. Mais est-il question de la nationalité des habitants des Provinces illyriennes dans les documents de 1809 qui se trouvent dans les archives parisiennes ?

Le mémoire de Marmont du 3 octobre n'est pas le seul document destiné à renseigner Napoléon et la France sur leurs nouvelles acquisitions. Le séjour à Vienne a été mis à profit pour recueillir là-dessus des renseignements précis. Les archives de la Guerre contiennent un *Mémoire géographique et statistique sur l'Esclavonie... août 1809* (2), sous le titre duquel une autre main a ajouté : « Attribué au Sr Pellenc. » Cette hypothèse est confirmée par l'écriture du mémoire, qui est sans doute celle du fameux agent secret, et par quelques indications personnelles. Ainsi cette note : « On m'avoit promis des notes sur l'Esclavonie, mais on a sçu que je quittois l'Autriche et ces notes m'ont été refusées. » (Or Pellenc, ancien secrétaire de Mirabeau et confident de la famille royale française, qui avait vécu ensuite comme émigré à Londres et à Vienne, fut rayé de la liste des émigrés par le décret du 28 juillet 1809 ; il entra alors comme agent secret au service de Napoléon, pour qui son concours devint d'autant plus précieux que, comme ancien secrétaire de Thugut et conseiller aulique autrichien, il connaissait très bien les affaires d'Autriche ; sa lettre d'adieu à Metternich, du 26 août 1808, dit qu'il n'est plus au service de l'Autriche depuis le 1<sup>er</sup> août). Ou encore l'indication qu'il a pris « les matériaux de ce mémoire... à la hâte à la bibliothèque impériale dans des ouvrages allemands que mon fils m'a traduits », et s'excuse de n'avoir pu fournir un travail complet et sûr dans tous les détails. Or

(1) PRIJATELJ, o.c., pp. 40-42. *Minerva*, 1809, IV, pp. 498 et suiv.

(2) Archives historiques de la Guerre, reconnaissances, Autriche-Hongrie, 1594.

nous savons que Pellenc avait un fils, Gabriel-Charles-Joachim né en 1790 (1).

Le mémoire donne d'abord une description géographique de la Slavonie et le chiffre de la population. Puis il est question de la langue : « La langue principale, et presque la seule, de l'Esclavonie est l'illyrienne, la même que l'on parle en Croatie, en Bosnie, en Serbie et en Dalmatie. » Les habitants sont divisés en anciens et nouveaux. « Les anciens habitants sont des Illyriens venus de l'Albanie, de la Dalmatie, de la Croatie et de la Serbie. Le langage et les mœurs de ces provinces sont les mêmes, et tout indique que leurs habitants ne formoient autrefois qu'un seul peuple. En 1690, la population de l'Esclavonie s'est renouvelée en partie par des Illyriens venus de la Turquie. » Les nouveaux habitants sont les « Valaques », les Allemands, les Égyptiens (Tsiganes) et les Clémentins (Albanais) ; ils ne forment, d'après Taube, qu'un dixième de la population. Dans les autres chapitres, l'auteur s'occupe de l'organisation de la partie civile et militaire du pays, de religion grecque et latine, de l'état peu élevé des mœurs et de la civilisation, de la vie économique, des revenus publics et de la topographie.

Le mot « illyrien » apparaît dans ce mémoire pour la première fois pour désigner une unité de langue et de nation ; il s'applique aux Serbes et aux Croates. Pellenc indique ses sources pour ce travail « sur un pays qui jusqu'à présent m'étoit totalement inconnu » : Piller et Mitterbacher qui ne touchent qu'à la botanique, Taube qui est très détaillé, mais a paru en 1777, Hassel et les cours de statistique à l'Université de Vienne. « Je me suis principalement attaché à rectifier Taube d'après la statistique de Hassel. » Dans l'ouvrage de Hassel, Pellenc pouvait trouver quelques pages sur les Slaves et sur leurs différentes familles, entre autres Serbes, Vindes (= Slovènes), Croates, Morlaques (= Slaves de Dalmatie), et des notions assez étranges sur les langues slaves, mais rien sur la langue et la nation illyriennes (2). Taube, au contraire, donnait la division entre les anciens et les nouveaux habitants de la Slavonie, et aussi toutes les indications de Pellenc sur le domaine de la langue et de la nation illyriennes. Pour ce haut fonctionnaire autrichien, les Illyriens sont les Croates et les Serbes (et même une partie de la Bulgarie) ; il énumère parmi

(1) Je dois tous les renseignements sur Jean-Joachim Pellenc (1751-1833) à Mme Pivec-Stele, bibliothécaire à la Bibliothèque d'État de Ljubljana, qui prépare une étude sur lui.

(2) G. HASSEL, *Statistischer Abriss des Oesterreichischen Kaisertums...* Nürnberg u. Leipzig, 1807, pp. 63-66, 75.

leurs savants le Croate Kerčelić, le Serbe Orfelin et le Ragusain Bošković. La langue illyrienne est même la mère de toutes les autres langues slaves, y compris le slovène (« vindique »). Cependant les Slaves de ces pays ne sont pas autochtones ; l'ancienne langue illyrienne n'est pas slave et s'est conservée dans l'albanais. Le vaste ouvrage de Taube est aussi la source de la plupart des autres affirmations du mémoire de Pellenc (1).

Parmi toutes les pièces diplomatiques de 1809, la plus intéressante est peut-être le mémoire anonyme *Sur les négociations* du 30 septembre (2). Le passage qui parle des « troupes féodales des frontières dont j'ai parlé dans une note sur l'Esclavonie », permet d'en établir l'auteur ; car il est question dans le *Mémoire sur l'Esclavonie* de l'organisation des Confins, et nous sommes de nouveau en présence de Pellenc, ce qui pourrait être démontré aussi par le style et l'écriture. Il propose d'abord deux moyens de nuire à l'Autriche sans cessions territoriales : préparer la banqueroute du papier-monnaie et empêcher la suppression de la Constitution de la Hongrie, son « amalgame », favoriser chez les Hongrois le désir de devenir indépendants. Cette dernière idée est dans la ligne traditionnelle de la politique française, et Napoléon a essayé de s'en servir encore en 1809. La première était restée jusqu'ici inconnue ; Pellenc prévoit et peut-être même prépare la banqueroute autrichienne de 1811 (3). Suivent les observations sur les cessions territoriales. A l'Ouest, il suffit de « démanteler l'Autriche », de la laisser sans frontières naturelles et exposée à toute invasion. Les cessions au Sud sont beaucoup plus importantes.

« En portant les limites de ce côté jusqu'à la Save, on auroit les deux tiers de la Croatie, et 30 mille hommes de ces troupes féodales des frontières dont j'ai parlé dans une note sur l'Esclavonie ; — la Dalmatie ne seroit plus isolée ; — on formeroit un premier noyau de réunion

(1) F. W. V. TAUBE, *Historische und geographische Beschreibung des Königreiches Slavonien und des Herzogthumes Syrmien...* I-III, Leipzig, 1777-1778 ; I, p. 59-62 ; II, pp. 16-17, 50 ; III, pp. 125 et *passim*.

(2) Archives des Affaires étrangères, corr. pol. Autriche 384, f. 366-370.

(3) A. BECKER, *Napoleon und Ungarn 1809, Jahresbericht über das Staatsgymnasium im VIII. Bez. Wiens*, Vienne, 1899. — J. KRAFT, *Die Finanzreform des Grafen Wallis und der Staatsbankerott von 1811*. Graz-Vienne-Leipzig, 1927.

pour la grande famille illyrienne ; — on acquerroit sur les Turcs une influence décisive ; — on auroit une position formidable contre la Russie elle-même. Enfin, et c'est ici le point le plus important, on se donneroit une foule de rapports avec la Hongrie, qui serviroient à prendre peu à peu sur ce pays la même influence que Catherine seconde sçut se préparer avec tant de succès en Pologne, et qui finit par changer en conquête la domination qu'elle exerçoit sur ce royaume. Ces jallons suffisent pour indiquer la route politique qui seroit la suite d'un tel plan. Un simple sentier, après quelques années, deviendra un grand chemin.

« Il importeroit peu, selon moi, qu'en prenant plus de ce côté il fallût prendre moins d'un autre. En effet, s'il ne s'agissoit que de tenir quelques promesses faites à la Bavière, on a dans la main de quoi faire en Allemagne des concessions importantes dont on n'a point encore disposé. On pourroit de même diminuer un peu les sacrifices autrichiens en Pologne puisqu'on auroit de la marge sur le territoire prussien pour agrandir autant qu'on le voudroit le duché de Warsovie. — Contiguïté, force réelle, influence politique, on ne trouveroit ces trois avantages que dans la possession de la Croatie. L'avenir d'ailleurs semble indiquer qu'il y aura un jour un royaume de l'Adriatique. Il s'agit par conséquent d'en préparer d'avance le territoire. »

On voit quelle était, aux yeux de Pellenc, l'importance de l'Illyrie pour les relations avec la Turquie, la Russie, la Hongrie. L'idée d'un royaume de l'Adriatique n'est pas son invention ; elle apparaît déjà en 1807, et s'explique par la politique orientale de Napoléon, et non par une tendance nationale quelconque. Ce qui est vraiment nouveau dans ce mémoire, c'est l'idée de former « un premier noyau de réunion pour la grande famille illyrienne ». Nous connaissons le sens du mot « illyrien » chez Pellenc ; c'est celui où l'« illyrisme » de la Dalmatie, de la Croatie et de la Slavonie l'emploie depuis quelques siècles, et qui a été adopté aussi par Taube en 1777. Mais c'est au début du XIX<sup>e</sup> siècle seulement — chez Stratico comme chez Pellenc — que l'illyrisme culturel entre dans la politique. Sans nul doute, Pellenc entend seulement qu'il faut se servir de l'illyrisme pour les projets orientaux de Napoléon ; il se soucie peu de la création d'un État illyrien indépendant ; il n'en a pas moins le mérite d'avoir le premier découvert aux dirigeants de la politique française le côté national de la question de l'Illyrie.

Un autre mémoire anonyme présente *Quelques idées sur les nouvelles acquisitions slaves, faites par le royaume d'Italie*. Pour

son auteur, la grande majorité des Slaves sont des orthodoxes fanatiques, et tous les Slaves des panslavistes qu'il voudrait voir réunis autour de Saint-Pétersbourg. Ils haïssent la France, et le danger russe peut devenir très grand par l'intermédiaire de la Serbie. Pour gagner leurs sympathies, il propose de les faire gouverner par des fonctionnaires polonais ; les Polonais sont Slaves et en même temps amis de la France. Document curieux, qui n'a pas eu de grandes conséquences (1).

Les archives parisiennes permettent de confirmer deux des thèses que M. Prijatelj avait présentées en s'autorisant seulement des sources imprimées et de la correspondance de Kopitar : 1<sup>o</sup> le motif national n'est pour rien dans l'annexion du littoral autrichien et dans la création des Provinces illyriennes, 2<sup>o</sup> en octobre 1809, les Français s'intéressent aussi à la nationalité des Illyriens. Sa troisième thèse est que si, chez Napoléon, le mot « illyrien » n'est pas un pur classicisme, s'il en connaissait aussi le sens national, il le doit aux renseignements que lui a fournis le comte Cobenzl ; le nom d' « illyrien » n'apparaît dans la *Correspondance* que le 16 octobre, le lendemain de l'entretien de Napoléon avec Cobenzl. Or les archives de Marmont à Châtillon-sur-Seine conservent un mémoire que Napoléon a demandé à Cobenzl, et qui est en tout cas antérieur à la paix de Vienne. On y trouve d'abord le questionnaire de Napoléon, qui est très significatif pour son opinion sur l'Illyrie. La population, les produits, les importations et les exportations, les chevaux du pays, la quantité de troupes qu'il pourrait nourrir, la question de l' « amalgame » de ces troupes avec les régiments croates, voilà les questions qui intéressent l'Empereur. Le but militaire de la création des Provinces illyriennes apparaît ici plus nettement encore que dans le mémoire de Marmont. Les réponses de Cobenzl ne fournissent guère de renseignements. A la première question : « Quelle est la population ? » il répond en s'excusant de n'en pas connaître le chiffre, parce qu'il y a longtemps qu'il ne s'occupe plus de questions intérieures. Il donne quelques indi-

(1) PAVLOVIĆ, o. c., pp. 33-34. GAVRILLOVIĆ, o. c., pp. 487-488.

cations sur le caractère des Carnioliens, mais ne dit rien de la nationalité des provinces cédées. Il ignore quelle sera l'organisation future du pays, et le nom d' « illyrien » n'apparaît pas dans son mémoire (1). Mais la seule existence de celui-ci augmente l'autorité du récit que fait Kopitar de la conférence de Napoléon avec Cobenzl : l'Empereur a voulu, après celle-ci, demander encore à Cobenzl quelques renseignements ; mais Cobenzl n'a pas eu l'idée du nom des Provinces illyriennes. Elle est en tout cas antérieure au mémoire de Marmont du 3 octobre ; dès le 30 septembre, Pellenc envisage l'illyrisme comme un facteur politique ; Napoléon même emploie le mot deux fois dès le 14 octobre, donc avant son entretien avec Cobenzl : dans le décret de création des Provinces illyriennes et dans la lettre au vice-roi d'Italie qui lui en annonce l'organisation (2). Cobenzl, issu d'une famille noble carniolienne, était né à Ljubljana et resta jusqu'à sa mort propriétaire à Ribnica, en plein pays slovène. Son mémoire ne mentionne même pas la langue des pays cédés, et montre ainsi qu'il est loin de la considérer comme un facteur politique. Si, plus tard, pendant les derniers mois de sa vie, il a étudié la grammaire de Kopitar, c'est sous l'impression de l'intérêt de Napoléon pour les Slaves. La différence entre lui et Pellenc, qui n'a pas encore été en Illyrie, est celle de deux hommes d'État dont l'un représente l'Ancien Régime et dont l'autre a vécu la Révolution.

En 1840, le Serbe Sava Tekelija s'attribue le mérite d'avoir proposé à Napoléon la création de l'Illyrie. Il parle d'un mémoire qu'il a écrit pour l'Empereur et qu'il a donné à Champagny. Son récit est très trouble, sa chronologie très vague, le mémoire n'existe pas dans les archives parisiennes ; Tekelija s'est vanté (3).

(1) Bibliothèque municipale de Châtillon-sur-Seine, archives Marmont, Illyrie, carton 2.

(2) *Correspondance*, XIX, n° 15945, pp. 675-677. *Bulletin des lois*, 4<sup>e</sup> série, XI, p. 159.

(3) *Autobiografija Save Tekelije (L'autobiographie de Sava Tekelija)*, *Letopis Matice Srpske*, 120, Novi Sad., 1879, pp. 23-25, 36-37, 94. Les passages concernant l'Illyrie dans Fr. Ilešić, *Ljubljanski Zvon*, XXIII, Ljubljana, 1903, pp. 563-565.

L'idée de l'Illyrie peut-elle être attribuée soit à Mériage, soit à Vučinić ? L'adjudant-commandant Mériage a été, entre 1807 et 1809, en mission à Vidin, en Turquie, connaît bien la situation, et se trouve pendant les négociations de 1809 à Vienne (1). Rado Vučinić est le délégué serbe envoyé en 1809 par Karageorge à Napoléon pour lui offrir le protectorat de la Serbie. Il est porteur d'une lettre de Karageorge à Napoléon, écrite en serbe, munie d'une traduction en latin, et datée de Belgrade, 28 août 1809, et en outre d'une *Résolution prise par le peuple servien*, écrite en serbe, de la même date. Il passe par Bucarest, où le consul français, Ledoulx, fait traduire la lettre et la résolution en français, donne à Vučinić comme compagnon de voyage un jeune de langue, Tancoigne, et l'envoie à Vienne avec une lettre pour le ministre des affaires étrangères, datée du 21 septembre (2). La date de l'arrivée à Vienne de Vučinić et de Tancoigne, qui ont pris par la Galicie, la Silésie et la Moravie, n'est pas connue ; mais on peut la déterminer approximativement. Napoléon a appris la nouvelle de l'arrivée du délégué serbe et de l'offre dont il est porteur étant encore à Vienne, et a prescrit au ministre des affaires étrangères d'exprimer aux Serbes son estime, mais de ne leur donner aucune assurance positive. Champagny exécute cet ordre dans des lettres à Ledoulx et à Karageorge et dans des instructions à Mériage, en disant qu'il a reçu la lettre au moment où la paix venait d'être conclue, qu'il n'a pu entretenir de cette affaire l'Empereur qui était en train de partir, et qu'il compte le faire à Paris (3). Pour avoir un sens, cette excuse doit être au moins vraisemblable. La paix a été conclue le 14 octobre, et Napoléon est parti le 16 octobre ; voilà donc fixée la date approximative de l'arrivée de Vučinić. La chro-

La route

(1) A. BOPPE, *La mission de l'adjudant-commandant Mériage à Vidin (1807-1809)*, *Annales de l'École libre des sciences politiques*, I, Paris, 1886.

(2) I. PAVLOVIĆ, *Srpska pisma u francuskim arhivama (Les lettres serbes dans les archives françaises)*, *Glasnik srpskog učenog društva*, 51, Belgrade-1882, p. 115. GAVRILLOVIĆ, o.c., pp. 465-467. A. BOPPE, *Documents inédits sur les relations de la Serbie avec Napoléon, I, 1809-1814*. Extrait de l'*Otačbina*, liv. XIX et XX, Belgrade, 1888, pp. 3-4, 6-8. SAINT-RENÉ-TAILLANDIER, *La Serbie, Kara-George et Milosch*, Paris, 1872, p. 117.

(3) GAVRILLOVIĆ, o.c., pp. 489-491, 493, 556. BOPPE, *Documents inédits*, pp. 11-14, 17-18, 70-71.

1481-21

nologie de son voyage montre que, au moment de son départ, les Serbes ne pouvaient rien savoir des conditions de la paix et de l'Illyrie, et que, lors de son arrivée à Vienne, le sort des provinces maritimes autrichiennes était déjà décidé. La lettre de Karageorge parle au nom de la nation serbe ; la résolution parle de tous les Slaves de Turquie, et aussi des Serbes de Hongrie ; le nom d' « illyrien » n'apparaît dans aucun des textes serbes, latins ou français, et les Slaves catholiques de l'Autriche n'y sont pas mentionnés. Rien d'étonnant à tout cela si l'on considère la situation dans laquelle se trouvent les Serbes en août 1809 et leur ignorance totale de l'état des négociations de paix.

Mais l'activité de Vučinić à Vienne ne se borne pas à l'échange de lettres et de notes ; il a eu aussi avec Mériage une discussion dont nous avons le compte-rendu par celui-ci. Mériage lui déclare « que l'empire de Sa Majesté s'étend maintenant jusqu'à la Save, sur Fiume et Trieste, où il y a des établissements esclavons, des collèges de cette nation ; que les peuples de la Dalmatie, de la Croatie sont leurs frères et sont maintenant sujets de Sa Majesté. » (1) Dans son compte-rendu à Champagny, Mériage dit qu'il a fait ses déclarations « conformément à vos instructions ». Pour connaître son opinion personnelle sur l'illyrisme, il suffit de lire son rapport de Ljubljana, du 1<sup>er</sup> janvier 1810 ; il y parle des espérances que la résurrection du nom illyrien a fait naître chez les peuples « qui en ont conservé le langage et la secte religieuse : ils occupent la Bosnie, la Serbie, l'Esclavonie, la Sirmie et le Banat de Temeswar » (2). Il prend donc le terme d'Illyriens dans le sens de Serbes — exactement comme l'administration autrichienne —, alors qu'en octobre 1809 il a parlé à Vučinić des peuples de la Dalmatie et de la Croatie — qui en grande majorité ne sont pas Serbes — comme des frères des Illyriens. On voit ainsi qu'il n'a lui-même aucune notion exacte de l'illyrisme. L'idée des Croates et des Dalmates frères des Serbes est donc du ministre, qui s'intéresse au caractère national des Illyriens.

(1) GAVRILOVIĆ, *o.c.*, p. 493. BOPPE, *o.c.*, pp. 17-18.

(2) GAVRILOVIĆ, *o.c.*, p. 508.

Dans son rapport à l'Empereur sur la mission Vučinić, du 27 juillet 1810, Champagny mentionne la possibilité de substituer l'influence française à l'influence russe chez les Serbes, et non pas seulement chez eux : « Les Serviens parlent la même langue que les Bosniaques, les Monténégrins et les Illyriens. Ils forment avec eux et les Bulgares un même peuple » (1). Voilà donc un illyrisme qui correspond à peu près à celui de Gaj. Champagny n'a pas pu trouver cette opinion sur les Illyriens dans les mémoires de Vučinić ; il est très probable qu'il l'a acquise en octobre 1809, à Vienne.

Voilà donc deux Français, Pellenc et Champagny, qui ont l'idée de l'illyrisme. On comprend alors le questionnaire à Kopitar d'octobre 1809, avec la question sur le sens du mot « illyrien », et l'article de la *Minerva*. Napoléon lui-même a sans doute lu le mémoire de Champagny, et il a peut-être connu ceux de Pellenc. Au témoignage de Kopitar, il s'intéresse en octobre 1809 au caractère slave de ses nouveaux sujets. D'après un mémoire de Vučinić, de 1813, Napoléon « ressuscita le nom illyrien et permit à la députation dalmatienne, en 1809, de lui rendre son ancienne gloire ». Il s'agit de la députation des Serbes de Dalmatie qui fut reçue le 19 novembre 1809 ; le *Moniteur* ne parle que du discours de Stratico qui mentionne la résurrection de l'ancien et illustre nom illyrien (2). L'authenticité du récit de Vučinić ne peut pas être établie, mais il est vraisemblable que Napoléon savait que les Illyriens étaient des Slaves ; peut-être connaissait-il même le sens national du mot « illyrien » ou les espérances que la résurrection de ce nom avait fait naître en Illyrie. Mais sa conception du problème de la population et de la langue des Provinces illyriennes était toute différente : il y connaît les « Croates », c'est-à-dire les Confinaires, les estime et se méfie un peu d'eux ; les « Grecs » (c'est-à-dire les Serbes) lui demeurent toujours suspects à cause de leur attachement pour la Russie ; il sait qu'il y a des provinces allemandes et italiennes, par la langue

(1) GAVRILOVIĆ, *o.c.*, p. 559. BOPPE, *o.c.*, p. 74.

(2) GAVRILOVIĆ, *o.c.*, p. 753. *Moniteur*, 20 novembre 1809.

administrative en usage (1). On chercherait en vain chez lui l'idée d'une nation illyrienne ; ce grand réaliste ne devait pas éprouver beaucoup d'intérêt pour un sentiment national à base linguistique qui s'étendait à des populations si diverses et ne représentait point encore un facteur politique important.

\* \* \*

Dans l'Illyrie française, deux faits ont été d'une grande importance pour le sentiment national : l'attitude des Français à l'égard de la langue nationale et la résurrection du nom d' « illyrien ».

Sur le premier de ces deux points on a souvent beaucoup exagéré, par exemple en disant que « la langue nationale devient partout la langue de l'administration ». Ni le slovène, ni le serbo-croate n'avaient été employés jusque là dans l'administration, la terminologie leur manquait, et les administrateurs capables d'écrire dans la langue nationale n'étaient pas nombreux ; il eût donc été impossible de faire de la langue nationale la langue générale de l'administration. Les Français se bornèrent à l'introduire dans les écoles ; ce fut l'objet d'un décret de Marmont, du 4 juillet 1810, pour les écoles primaires et les gymnases. Cette mesure ne resta pas lettre morte grâce à l'activité de Vodnik, qui composa les manuels nécessaires. Quant au *Télégraphe officiel*, nous savons aujourd'hui qu'il n'a pas paru en « illyrien ». Le gouvernement français avait dans son programme d'en faire à côté de l'édition française une édition illyrienne ; mais la difficulté de trouver un rédacteur et les difficultés typographiques empêchèrent la réalisation de ce projet (2).

Si les effets de la politique française ont souvent été exagérés, la tendance des Français à favoriser non seulement le français, mais aussi les deux langues slaves, ne peut être niée. Elle existe

(1) *Correspondance*, XXI, p. 419.

(2) Voir surtout PRIJATELJ, *o.c.*, M. KOS ; *Télégraphe officiel in njegove izdaje* (*Le Télégraphe officiel et ses éditions*), *Glasnik muzejskega društva za Slovenije* VII-VIII, Ljubljana, 1927. J. TAVZES, *Slovenski preporod pod Francozi* (*La renaissance nationale slovène sous les Français*), Ljubljana, 1929.

dès le début de la domination française. Kopitar écrit dès novembre 1809 qu'il semble que le slave deviendra la langue de l'administration. On peut en conclure que cette idée a été conçue à Vienne, en octobre 1809, avant l'arrivée de Marmont en Illyrie. Elle est d'ailleurs expressément indiquée dans les documents gouvernementaux (1). On ne se borne donc plus à encourager les arts et les sciences ; pour la première fois, les deux langues slaves sont introduites dans les écoles et protégées par un gouvernement.

Le nom d'Illyrie n'a pour Napoléon, on l'a vu, aucun sens national. Mais, dans le pays, il était employé avec ce sens depuis longtemps, le terme de « langue illyrienne » était courant et les idées autochtonistes très répandues. Aussi l'opinion publique prit-elle tout de suite le nom des Provinces dans un sens national et les considéra-t-elle comme un État slave. L'idée de l'Illyrie ressuscitée n'est pas une invention de Vodnik. En Dalmatie, le *Kraljski Dalmatin* traduit « Provinces illyriennes » par *Države Slovinske* ou *Zemlja Slovinska* (Provinces slaves, État slave) (2). A Raguse, dans un poème de Rosani, le *Genio Italico* et le *Genio Illirico* font l'éloge de Napoléon qui a affranchi leurs patries, humiliées depuis des siècles (3). A Kotor même, le gouverneur, le colonel Mengin, dit dans une proclamation aux Bocquais du 10 mars 1810 : « Vous faites actuellement partie d'une nation nombreuse, confédérée avec un grand et puissant empire, vous êtes redevenus Illyriens, et vous devez vous rendre dignes de la protection de Napoléon, le restaurateur de votre patrie » (4). Le prospectus d'un journal *Il Corriere illirico*, qui devait paraître à Trieste depuis le 1<sup>er</sup> février 1810, reprend la plupart des idées de Vodnik (5). Le caractère slave des anciens Illyriens est admis par les administrateurs français, tels l'intendant de la Carinthie, L. de La Moussaye, et le procureur général

(1) PRIJATELJ, o.c., pp. 233, 321. TAVZES, o.c., p. 21.

(2) P. KARLIĆ, o.c., p. 153.

(3) *Cantata par la venuta in Ragusa di... Marmont*, Ragusa, 1810.

(4) Archives historiques de la Guerre. Armée de Dalmatie, C<sup>o</sup> 5 (les derniers mots sont soulignés dans le texte).

(5) Publié par F. ILIŠIĆ, *Ljubljanski Zvon*, XXII, Ljubljana, 1902, p. 708.

près la cour d'appel de Ljubljana, Desclaux (1). L'idée d'une Illyrie slave, célèbre dans l'antiquité, asservie et humiliée depuis la conquête romaine, et désormais rappelée par Napoléon à une vie nouvelle, est donc antérieure à l'*Illiria oshivlena* de Vodnik ; Vodnik, qui est encore en 1808, dans la *Geschichte des Herzogthums Krain*, loin de l'autochtonisme, ne lui donne que la forme sous laquelle la postérité la connaîtra.

Pour la Croatie, le colonel Leclerc constate en février 1810 que les habitants de la rive droite et de la rive gauche « sont unis par les liens du sang, par la même langue, la même religion, les mêmes mœurs et les besoins réciproques. » Le traité de paix cependant a donné la rive droite aux Français et laissé la rive gauche à l'Autriche. Les pays voisins, qui autrefois faisaient aussi partie de l'Illyrie, suivent avec attention les actions du nouveau gouvernement et il s'agit de gagner leurs sympathies (2).

Quant aux Serbes, Karageorge, dans sa seconde lettre à Napoléon, du 22 janvier 1810, parle de « l'Illyrie ressuscitée dans laquelle vivent nos frères » (3). En général, cependant, les Serbes entendent le mot « illyrien » au sens de l'administration autrichienne comme signifiant « serbe », et ils ont donc interprété de même le nom des Provinces illyriennes. La création de ces Provinces semble avoir fait sur eux une très grande impression. Elle est considérée comme une promesse pour l'avenir. Un rapport de Mériage parle des espérances qu'elle a fait naître chez eux (4). Mais c'est surtout Rado Vučinić, venu à Paris en 1810 pour y rester jusqu'en 1813, qui souvent mentionne dans ses mémoires l'Illyrie et les espérances que ce nom a suscitées chez les Serbes et les autres Slaves chrétiens de la Turquie. Il entend en général par « illyrien », « serbe » (5).

(1) *Kärntnerische Zeitschrift*, I, 1818, pp. 53-55. *Télégraphe officiel*, 19 février 1812.

(2) Archives historiques de la Guerre, reconnaissances 1586, Autriche-Hongrie.

(3) GAVRILOVIĆ, o.c., p. 509. I. PAVLOVIĆ, *Srpska pisma u francuskim arhivama* [nog društva], 51, Belgrade, 1882, p. 136.

(4) GAVRILOVIĆ, o.c., p. 508.

(5) *Ibid.*, pp. 550, 565, 651, 746-753. BOPPE, o.c., pp. 65-66, 77.

(Les lettres serbes de  
les archives fran-  
ses) Glasnik srps-  
skog uče =

Kopitar, on l'a vu, a dû donner son interprétation du terme dans sa réponse au questionnaire des Français en octobre 1809. D'après lui, il est employé avec deux significations, parfois dans un sens slave général, parfois pour désigner une seule langue slave qui correspond à peu près à la langue serbo-croate d'aujourd'hui. Le premier de ces deux emplois lui déplaît, parce que les anciens Illyriens n'étaient pas Slaves ; il voudrait qu'on dît « slave » et, pour le second cas, « serbe » ou « slaveno-serbe ». Quant à la langue slovène, elle est différente de la langue illyrienne ou slaveno-serbe. — En Illyrie, lors de l'introduction de la langue nationale dans les écoles, les Slovènes sont obligés de préciser de nouveau leur point de vue. Vodnik, dans un mémoire, fait aussi la distinction entre le slovène et le serbe ; mais pour lui, tous deux ensemble forment l'illyrien, qui est une branche des langues slaves ; il ne faut favoriser ni l'un ni l'autre ; il leur faut donner à tous deux la liberté de se développer et laisser à l'avenir de faire le reste (1). Cette attitude des Slovènes est facile à expliquer : ils veulent conserver leur langue littéraire, qui existe depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, et n'admettent pas l'introduction de la langue illyrienne de la Dalmatie dans les écoles et dans l'administration. Le francophile Vodnik montre là plus de zèle que l'austrophile Kopitar. Leurs opinions ont été confirmées par le développement de la langue littéraire et de la science philologique du xix<sup>e</sup> siècle ; elles ressemblent à celles qui ont été exprimées en 1808 par le Ragusain Appendini. Les tendances austrophiles, catholiques, ou même une prétendue balkanophobie de Kopitar n'ont donc rien à faire ici (2).

\* \* \*

La question nationale ne tient pas encore la première place dans l'opinion publique. A côté des circonstances momentanées qui préoccupent surtout les Illyriens — le blocus con-

(1) PRIJATELJ, o.c., pp. 229-230, 321-323.

(2) On trouve cette opinion chez J. P. JOVANOVIĆ, *Napoleon i Jugosloveni* (*Napoléon et les Yougoslaves*), Novi Sad s.d. et chez E. HAUMANT, *La formation de la Yougoslavie*, pp. 255-257.

tinental, le commerce du Levant, la crise monétaire, les contributions —, une autre grande question agite davantage les esprits. L'occupation française marque malgré tout un intermède dans l'époque de la réaction d'entre 1790 et 1848 ; elle met aux prises les partisans et les adversaires de l'Ancien Régime. L'essor que prennent, pendant la période française, les loges maçonniques, qui ont été interdites en Autriche, est très significatif (1). Les Juifs qui ont deux colonies assez fortes en Illyrie, Raguse et Trieste, sont partisans des Français ; c'est pendant la domination française qu'après trois siècles le premier Juif s'établit à Ljubljana (2). Parmi les partisans des Français on trouve aussi les riches commerçants et les industriels — peu nombreux — qui peuvent profiter de la liberté économique ; au contraire, la petite bourgeoisie, surtout les artisans, sont mécontents de la suppression des corporations de métiers (3). La noblesse et le clergé, s'ils ne sont pas nettement hostiles aux Français, comme par exemple le franciscain Dorotić, qui a organisé en 1809 la révolte en Dalmatie, préféreraient l'Autriche. Les réformes religieuses françaises (suppression des fêtes, des confréries, des couvents, mariage civil) sont contraires au principe *quieta non movere*, observé depuis 1790 ; les Français ont aboli les privilèges, établi l'égalité devant la loi et, si la seigneurie demeure, la question de sa suppression est toujours ouverte. C'est surtout sur ces problèmes que se forme l'opinion publique (4). Ne nous étonnons pas de trouver des partisans comme des adversaires des

(1) F. KIDRIČ, *Francosko-ilirska loža prijateljev kralja rimskega in Napoleona v Ljubljani* (La loge franco-illyrienne des amis du Roi de Rome et de Napoléon à Ljubljana), *Slovan* XII, Ljubljana, 1915 ; *Framasonske lože hrvaških zemelj Napoleonove Ilirije v poročilih dunajskega policijskega arhiva*. Rađ 206. Zagreb, 1915.

(2) I. VOJNOVIĆ, *Pad Dubrovnika* (La chute de Raguse), II, Zagreb, 1908, pp. 114 et suiv., 418. F. ZWITTER, *Nov seznam frankofilov v Napoleonovi Iliriji* (Une nouvelle liste des francophiles dans l'Illyrie napoléonienne), *Glasnik muzejskega društva za Slovenijo*, XII, Ljubljana, 1932, pp. 48-50.

(3) R. LOPAŠIĆ, *Karlovac*, Zagreb, 1879, p. 84. I. TRALAC, *Uspomene iz mladosti u Hrvatskoj* (Souvenirs de jeunesse en Croatie), Belgrade, 1925, I, p. 27. J. MAL, *Zgodovina slovenskega naroda, Najnovejša doba* (Histoire de la nation slovène, époque contemporaine), Celje, 1928, p. 115.

(4) B. VOŠNJAK, *Ustava in uprava Ilirskih dežel* (Constitution et administration des Provinces illyriennes), Ljubljana, 1910. M. PIVEC-STELE, o.c., p. 316 et suiv. J. MAL, o.c., *passim*.

Français dans toutes les nationalités de l'Illyrie. Il y en a même parmi les Slaves nationaux. La majorité des Serbes est hostile à la France, entre Presbourg et Tilsit, au temps de la guerre entre les Français et les Russes en Dalmatie, surtout en 1807, lorsque la France combat la Russie en alliance avec les Turcs. Plus tard, les rapports entre les Français et les Serbes se sont beaucoup améliorés (1). Quant aux Croates, leur idée nationale est représentée par la noblesse, qui se sent menacée dans ses privilèges, et en même temps blessée à cause du partage de la Croatie. Le gouvernement français n'y a d'autres partisans que les adversaires du système féodal (2). Au contraire, le « parti croate » de la noblesse lui est nettement hostile. Même parmi les Slovènes, tous les « nationaux » ne sont pas francophiles. A côté du francophile Vodnik, on trouve l'austrophile Kopitar (3). Le paradoxe n'est pas aussi grand qu'on pourrait le croire. Le sentiment national slovène de cette époque, comme l'illyrisme dalmate et tous les sentiments nationaux à base linguistique, s'occupe surtout de la langue, de la littérature, de l'histoire. Ce n'est pas encore un mouvement politique. Tous les « nationaux » reconnaissent ce que les Français font pour la langue nationale ; mais ils n'en sont pas nécessairement francophiles. En Illyrie, d'ailleurs, un grand changement s'est produit : l'idée d'un État national existe déjà. La résurrection de l'Illyrie n'a pas d'autre sens. Elle est la première forme de l'illyrisme politique. Mais les individus qui le comprennent sont encore peu nombreux, et eux-mêmes n'en peuvent pas saisir toute la portée. Elle a trouvé dans Vodnik son poète, mais elle n'a trouvé aucun idéologue. Ce n'est que très vaguement le début d'un sentiment national politique.

Contre l'idée que Napoléon aurait voulu créer un État national, on cite avec raison l'entretien avec Metternich, de

(1) Voir sur cette question surtout P. PISANI, *La Dalmatie de 1797 à 1815*, Paris, 1893, *passim*.

(2) TKALAC, o. c., I, pp. 26 et suiv. LOPAŠIĆ, o. c. pp., 87 et *passim*.

(3) F. KIDRIČ, *Slovenačka književnost (Littérature slovène)* dans *Narodna enciklopedija srpsko-hrvatsko-slovenačka (Encyclopédie nationale serbo-croato-slovène)*, IV, p. 174.

1810, où il donne à l'Autriche le conseil d'occuper Belgrade et où il lui promet la Serbie lors du partage de l'Empire ottoman (1). L'« illyrisme de Napoléon » a été récemment l'objet d'une étude de M. Gellio Cassi, historien frioulain, où l'on trouve à côté de quelques indications importantes beaucoup d'inexactitudes (2). L'auteur rejette avec raison l'idée d'une « Yougoslavie de Napoléon », comme l'ont fait les historiens yougoslaves sérieux (3), mais il a tort de reprocher à M. Vojnović d'adopter la thèse « nationale » et d'en citer comme preuve un passage sur le mouvement de Gaj, qui est postérieur à l'époque napoléonienne (Gaj est né en 1809) ; il aurait mieux choisi l'objet de sa polémique en la dirigeant contre son propre article sur *Napoléon, l'Autriche et les nationalités* qui, écrit à Palerme en 1918, parle de l'intention de Napoléon de créer une Yougoslavie (4). Les Provinces illyriennes sont pour Napoléon une unité administrative, non une unité nationale ; il y a introduit les lois françaises, mais ç'a été la conséquence de leur création, et non pas son but comme le croit M. Cassi. De même, le prétendu dessein de Napoléon de fondre par l'introduction des lois françaises tous les Illyriens en une nation « dalmate », n'est prouvé par rien. M. Cassi voit dans les Italiens des amis et dans les Slaves des ennemis de la France ; mais le point de vue national n'est pas encore décisif, et l'on trouve des amis et des ennemis des Français dans toutes les nationalités ; parmi les adversaires de la France, n'y a-t-il pas le Triestain Domenico Rossetti, nationaliste italien du point de vue culturel, conservateur en politique ? (5)

Les administrateurs français ont favorisé la langue natio-

(1) *Aus Metternichs nachgelassenen Papieren*, Vienne, 1880, I, p. 111 ; II, pp. 369, 378-379, 383-384.

(2) G. CASSI, *Les populations juliennes-illyriennes pendant la domination napoléonienne (1806-1814)*, I. *L'illyrisme dans la conception de Napoléon*, (*Revue des études napoléoniennes*, octobre 1930). Voir notamment les pages 196, 200, 203, 204, 210, 211. L'auteur ne connaît ni la date de la création des Provinces illyriennes ni leur nombre (pp. 193, 206).

(3) B. VOŠNJAK, *o.c.*, p. 108. I. PRIJATELJ, *o.c.*, p. 125. J. MAL, *o.c.*, p. 68. M. PIVEC-STELE, *o.c.*, pp. 12-13.

(4) *Revue des études napoléoniennes*, XV, Paris, 1919, p. 37.

(5) D. ROSSETTI, *Meditazione storico-analitica sulle franchigie della città e porto-franco di Trieste*, Venise, 1815. B. BENUSSI, *L'Isyria nei suoi millenni* 16e [due] di storia, Trieste, 1924, pp. 430, 436, 462 et suiv.

nale et l'illyrisme. Il semble, d'ailleurs, que ce principe ne joue pas un grand rôle dans les desseins de leur politique, et qu'une grande partie d'entre eux ne l'aient pas connu ou compris. Chez Charles Nodier, rédacteur du *Télégraphe officiel* en 1813, on trouve un intérêt très vif pour la langue, l'histoire, la littérature, les contes et les mœurs des Illyriens, mais jamais il ne laisse soupçonner l'intention du gouvernement français de favoriser cette langue, de l'introduire dans les écoles, ou même l'idée de la résurrection de l'Illyrie. Il parle même du départ des Français comme d'un affranchissement pour les Illyriens (1). Son intérêt pour les Illyriens n'a rien de politique, et ne ressemble pas à celui de Pellenc ou de Vodnik.

Pellenc a été en 1811 en mission secrète en Illyrie. Dans ses rapports, il analyse d'abord l'importance militaire, commerciale et maritime des Provinces illyriennes dans les relations avec l'Autriche, la Turquie et la Russie, puis il ajoute : « Voilà des avantages incalculables. Il en est un autre encore qui ne peut échapper au coup d'œil de la politique. Nous avons déjà conquis en Illyrie la langue des Russes. » Il faut d'abord, continue-t-il, préciser le but qu'on veut atteindre : est-ce de former un seul peuple, ou de chercher pour chaque province une source propre de prospérité, de considérer l'Illyrie comme un État dépendant ou comme le noyau d'un État futur ? A Ljubljana courent des bruits d'expansion en Hongrie ou en Turquie. Les Provinces offrent le spectacle d'une hétérogénéité extrême, ce qui en rend très difficile l'administration. Elles ne se ressemblent en rien « et, quoique la langue illyrienne leur soit commune, elle a tant de diversité dans ses dialectes que ce moyen même de réunion ne peut remplir ce but que d'une manière bien imparfaite. Le Carniolien n'est pas compris du Dalmate. Celui-ci et le Croate ont de la peine à s'entendre. » D'où la conclusion : « On a à propager la vraie langue illyrienne qui seule peut former le commun langage

(1) Ch. NODIER, *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire*, 7<sup>e</sup> éd., Paris, 1861, II, p. 309. Voir sur Nodier et l'Illyrie R. MAIXNER, *Charles Nodier à Ilirija (Charles Nodier et l'Illyrie)*, Rad 229, Zagreb, 1924. Une nouvelle édition des articles de Nodier au *Télégraphe officiel* est en train de paraître à Ljubljana.

de ces divers pays » (1). Pellenc s'intéresse donc toujours à la question de la langue, qu'il considère du point de vue politique. Mais les esprits vifs et les penseurs originaux qui se rendaient compte du caractère de cette question si nouvelle devaient être peu nombreux en Illyrie ; pour la masse des administrateurs, c'était une question de routine et ils ne voyaient point là de problème.

Les mesures prises en Illyrie en matière de langue sont dues probablement à l'initiative de Marmont. Mais on chercherait en vain dans ses écrits une explication sur ce point. Dans ses mémoires, il se borne à mentionner l'existence en Illyrie de plusieurs peuples, parmi eux des Slaves et des Illyriens, et de plusieurs langues, dont la langue illyrienne (2).

\*  
\* \*

Aux motifs immédiats de l'annexion des Provinces que nous avons déjà indiqués, les historiens en ajoutent un autre : elles devaient servir à la réalisation du grand dessein de Napoléon, but lointain de toute sa politique, la conquête de Constantinople et l'établissement du Grand Empire, qui serait une restauration de l'Empire romain (3). Cette idée apparaît déjà chez les contemporains : « ... Il est surtout essentiel », écrit Pellenc dans son mémoire sur l'Illyrie, « de remarquer qu'on peut considérer tout à la fois l'Illyrie ou comme destinée à faire partie de l'Empire françois ou comme devant servir au plan du grand empire, deux points de vue dont chacun exigeroit des institutions particulières. Pour ce qui est des rapports avec le grand empire, les Provinces illyriennes forment visiblement un point central dans la chaîne des territoires, comme dans la chaîne des pensées qui doivent, si je ne me trompe, en lier les différentes parties. » Vodnik exprime en termes plus simples la même idée lorsque son Illyrie dit : « Je m'appuie

(1) AN, AF IV 1713, n° 25-28.

(2) *Mémoires de Marmont*, III, pp. 26, 342, 374.

(3) A. SOREL, *o.c.*, VII, pp. 461-463. E. DRIAULT, *Napoléon en Italie*, pp. 653-654, 669-670. M. Driault mentionne aussi les rapports de Pellenc.

d'une main sur la Gaule et je donne l'autre aux Grecs. » On a commencé à parler d'un royaume de l'Adriatique après Tilsit, et les bruits à ce sujet n'ont cessé que vers la fin de la domination française en Illyrie.

Des rares textes qui permettent une hypothèse sur les motifs de l'attitude des Français envers les Slaves de l'Illyrie, leur langue et leur nationalité — mémoires de Stratjco, de Pellenc, de Champagny, mémoire anonyme sur les acquisitions slaves, indications de Kopitar, article de la *Minerva* de Hambourg, peut-être la proclamation du colonel Mengin aux Bôcquais, qui sont redevenus Illyriens et ne doivent plus avoir de rapports avec les Monténégrins, ou le discours du procureur général Desclaux lors de l'installation de la cour d'appel à Ljubljana sur l'Illyrie qui a été partagée et humiliée et qui a reconquis maintenant son ancienne gloire —, deux faits se dégagent. D'abord, la question de la langue n'est pas pour tous les Français une question purement technique. La langue et le sentiment national des Slaves sont désignés expressément comme affaires politiques. Ensuite, tous les principaux mémoires que nous possédons sur la question mentionnent aussi les possibilités d'expansion française en Turquie et l'ascendant de la Russie sur les peuples slaves. Il faut donc voir dans les mesures prises par les Français un moyen de contrecarrer l'influence russe, de prendre de l'ascendant non seulement sur les Slaves de l'Illyrie, mais aussi sur ceux de la Turquie, et de préparer ainsi l'envahissement de la Turquie par les Français. Ces mesures apparaissent ainsi comme un détail de la politique orientale de la France.

La France n'est pas le premier État qui a fait de ces pays le point de départ d'une expansion vers l'Est. L'Autriche l'a depuis longtemps précédée dans cette voie. Elle a su tirer profit de la haine des chrétiens contre les musulmans, du désir des Serbes de s'affranchir du joug turc et de l'espoir qu'a la noblesse croate de reconquérir le territoire de l'ancienne Croatie. Mais le centre de l'Illyrie française se trouve en Dalmatie et en Slovénie. Dans ces pays, la nationalité se fonde sur la langue. L'Autriche n'a considéré ni la langue ni la nationalité

comme un moyen d'expansion vers l'Est ou, en général, comme un problème politique. La question de la langue — de la langue seulement — ne joue un rôle politique qu'en Croatie depuis Joseph II : les Croates s'opposent aux tentatives des Hongrois d'introduire chez eux le magyar comme langue officielle, défendent leur latin et commencent à envisager un peu l'introduction de la langue du peuple dans la vie publique. Les Français, eux, ont considéré partout la question de la langue comme une question politique ; ils ont donné aux « nationaux » de la Dalmatie et de la Slovénie l'idée de l'introduire dans toute la vie publique, et même l'idée d'un État national. C'est le début très vague d'un illyrisme politique — chez les Français et plus encore chez les Illyriens —, mais c'en est bien le début. Les Français qui envisagent pour la première fois le problème national de l'Illyrie sont sans doute loin de vouloir créer un État national. Ils ne veulent que favoriser la politique orientale de la France. Mais le moyen qu'ils emploient n'aurait pas été possible pour un homme d'État de l'Ancien Régime, qui ne verrait dans les Illyriens que les sujets. Le dessein de favoriser la « langue illyrienne » et l'illyrisme ne pouvait naître que chez un homme d'État qui savait qu'il y avait quelque chose de changé dans le monde, que la volonté des peuples et le principe des nationalités commençaient à y jouer un rôle, et qui voulait profiter de ce changement. A cet égard et dans ce sens, la politique française en Illyrie est issue de la Révolution.

L'exemple de la France ne reste pas sans effet sur les autres puissances. Dès 1810, le bruit court à Vienne que l'Illyrie redeviendra autrichienne et qu'elle conservera la même organisation que sous les Français. En 1816, en effet, un royaume d'Illyrie est créé. Il ne correspond pas au territoire des Provinces illyriennes. Lors des discussions sur sa création, on a envisagé la nécessité d'empêcher l'influence de la Russie (1). En général cependant, l'Autriche a introduit de nouveau l'allemand comme langue administrative, et elle est loin de

(1) J. POLEC, *Kraljestvo Ilirija (Le royaume d'Illyrie)*, I, Ljubljana, 1925, pp. 81-82, 109.

vouloir favoriser n'importe quel sentiment national politique. La langue slovène n'a obtenu qu'après 1848 les droits dont elle avait joui sous les Français (1). La Russie qui, dans un projet d'invasion en Illyrie, de 1812, envisageait aussi l'aide de la population slave, soutient au congrès de Vienne les efforts des Ragusains pour reconquérir leur indépendance ou au moins pour former un État illyrien avec les Bouches de Kotor et le Monténégro (2).

Bien plus grande est l'importance de cette politique pour l'Illyrie elle-même. Chez les Serbes, le programme national et le mouvement national moderne sont antérieurs aux Provinces illyriennes. Mais chez les Croates et les Slovènes, l'Illyrie resuscitée représente la première forme de l'idée nationale politique moderne. Ce n'est encore qu'une idée, on ne peut pas parler d'un mouvement. Plus tard, lorsque l'idée nationale devient un mouvement politique, elle se trouve profondément modifiée : chez les Croates, dans le programme de Drašković et de Gaj, on voit se lier à l'illyrisme la tradition historique croate, ce qui n'eût pas été possible dans l'Illyrie napoléonienne ; chez les Slovènes se forme le programme de la Slovénie unie. Ces deux programmes sont nés sous l'influence de l'idée de l'époque napoléonienne.

La Révolution marque une époque nouvelle dans l'histoire de l'idée nationale en Europe. Elle lui donne la forme active et révolutionnaire sous laquelle nous la connaissons aujourd'hui. Chez les Yougoslaves, les Serbes ont été les premiers à comprendre la liberté dans le sens de la nationalité. Pour l'illyrisme cependant, et dans une certaine mesure pour l'idée nationale chez les Croates et les Slovènes en général, l'Illyrie napoléonienne marque le début — très vague d'ailleurs — d'une époque nouvelle. Le motif national a pu n'être pour rien dans la création des Provinces illyriennes et dans les desseins de Napoléon, jouer un très faible rôle dans l'opinion

(1) PRIJATELJ, o.c., pp. 599-600.

(2) L. VOJNOVIĆ, o.c., II, p. 153. A. SORGO, *Origine et chute de la République de Raguse* (*Revue du Nord*, 1838, III, p. 376). N. K. ŠILDER, *Imperator Aleksandr Pervij* (*L'empereur Alexandre I<sup>er</sup>*), III, Saint-Petersbourg, 1897, pp. 27-28, 365-366.

générale des Français et des Illyriens. Il reste que, jusqu'à 1809, le slovène et le serbo-croate n'ont nulle part une place considérable dans l'enseignement et dans la vie publique, ce qui est aux yeux des bureaucrates autrichiens l'ordre naturel des choses plutôt que l'effet d'une politique consciente, et que les Français ont changé cet ordre naturel des choses et éveillé dans le sentiment national des Slaves le désir de voir la langue nationale prendre sa place dans la vie publique et même l'idée de posséder un État national. Le sentiment national des Illyriens, jusqu'alors passif, entre pour la première fois dans la politique, très vaguement et comme un épisode, mais un épisode qui n'est pas sans importance pour l'avenir, et les Français de l'Empire qui, les premiers, ont réfléchi sur la question de la langue et de l'illyrisme comme sur une question politique, suivent à cet égard, sans en avoir eux-mêmes conscience, la tradition de la Révolution.

---

## ANNEXE I

---

### MÉMOIRE D'UN SERBE DE VIENNE SUR LA SITUATION DES SERBES DE LA HONGRIE (1)

4 fructidor an 2 (2).

Réflexion aproximatives d'un citoyen illyrien resident à Vienne en Autriche, qui désireroit éclairer ses compatriotes, qui n'attend que l'instant d'être secondé par de bons republicains français, et les moyens de *surtée* pour ses jours.

Il existe une nation nombreuse sous le joug de la tiranie consentrée, en Esclavonie, Illyrie, Bannatte et Transilvanie, composant au moins quatre millions d'hommes aguerri, et en état de porter les armes.

Des l'instant qu'ils ont été vincus par la maison d'Autriche, le premier soin de cette cour à l'égard de cette nation a été de s'en servir pour résister au contre-poids des Hongrois. Cette vérité a éclaté sous Léopold premier, et Joseph premier.

Lorsque les Hongrois se sont révoltés contre le joug tirannique de la maison d'Autriche, les Illyriens se laisserent séduire par les promesses, privilèges sans bornes, qui étoient contre les loix du pays. D'après ces promesses ils ont pris les armes contre les Hongrois ennemis de la maison d'Autriche, les ont forcées à la soumission du trône.

Après que Léopold premier eut affermi son trône par la bravoure de cette nation, il eut la cruauté de violer toutes promesses, en confiant l'administration des Illyriens aux Hongrois par un contact politique entre les Autrichiens et les Hongrois, a l'incu (3) des Illyriens, qui étoient obscure (4) et inorants des droits de leur pays ; par consequent ils étoient toujours la victime de leur bonne foi.

Cette politique ruineuse pour les Illyriens a été observé de Léopold

(1) Ce mémoire se trouve aux archives des Affaires étrangères, *Mémoires et documents*, Autriche, 8, fol. 167-168, et a été copié d'abord par M<sup>me</sup> M. Pivec Stele. Pour faciliter la recherche de l'auteur, le mémoire est reproduit ici avec toutes les fautes ; la ponctuation et les initiales seules ont été changées.

(2) La date (21 août 1794) d'une autre écriture.

(3) A l'insu.

(4) Obscurs.

deux qui, étant exposé de renoncer à la succession héréditaire de Hongrie, fit répandre un manifeste flatteur par lequel il engageoit les Illyriens de se liguier contre les Hongrois, en leur promettant jusque a une chancellerie particuliere. C'estoit le moyen que Léopold deux c'est servi pour soumettre les Hongrois ; après avoir obtenu d'eux ce qu'il desiroit, son fils Francois deux reigning a réformé (1) cette chancellerie.

François deux, ayant traite de grée a grée avec les Hongrois, a embandonné aux petits tirans de la Hongrie quatre millions d'Illyriens tous en état de porter les armes ; et ils ont à l'égard de ses derniers une façon d'administration la plus sauvage, et la plus despotique. Ils ne se contentent de rendre ses esclaves miserables par toutes sortes d'opresions et pirateries qu'ils exercent envers eux, (2) et veulent aussi les reduire au point de ne plus appercevoir la profondeur de leur misere ; ils n'avoient en cela d'autre vue que de leurs ôter jusqu'à la faculté de penser, qui est que les hommes ne sont pas créés pour être si indignement traités par d'autres hommes.

Pour atteindre à ce but ils ont éloignée d'eux tout ce qu'auroit pu leur donner l'idée de destination et du droit d'humanité, de la fin de la vie sociale et du contract inviolable qui en est la bāse.

Voici l'extrait des querelles présentés à l'Empereur par un depute au nom de la nation et de toute l'humanité au (3) tems du congrée sous le commencement du reigne de Léopold deux.

Les sujets se pleignent que la justice ne s'exerce pas selon les loix sacrée de l'homme, mais au contraire elle s'exerce selon le pouvoir sans bornes des *comitats*, qu'ils soutiennent eux-mêmes les voleurs pour partager avec eux le bien d'autrui. La raison en est ce que les Hongrois se sont emparée de l'autorité de dominer sur les Illyriens, nation differente de mœurs, costūme, et de façon de penser ; que les Hongrois, et que n'ayant point d'espérance d'agrandir leur droits du côté du trône, cherchent à se dedomager de leurs soumissions à la cour d'Autriche par des prétentions sur les droits et privilège des Illyriens, qu'il leur ont été promises par l'Empereur contre les Hongrois ; que leur droits sont d'autant plus opprimées qu'ils sont forcées de chercher la justice chez leurs oppresseurs qui tirent impitoyablement la pleine vengeance de la fidelité des Illyriens pour le trône contre les Hongrois.

Le pouvoir (4) de punir s'exerce sur les innocents, car le despotisme de Hongrois va si loing que les sujets sont privées jusque aux droits

(1) L'auteur veut dire que François II a supprimé la chancellerie illyrienne mais il ne trouve pas l'expression française juste.

(2) Rayé : « en voulant leur faire apercevoir cependant. »

(3) Rayé : « temp. »

(4) Rayé : « s'exerce. »

innée de nommer dans les vilages (1) leur baillis : ils les forcent de reconnoître celui qui est capable de trahir sa nation pour complaire aux tyrans.

C'est ainsi que les crimes, sous la protection des superieurs, est a l'abri, de la punition et la vertu est punie ; en sorte que les sujets livrées entre les mains de ses oppresseurs impitoyable sont prêt à secouer le joug contre leur tyrans. Les payissants illyriens payent les impôts et les frais communs, mais ils ne sont pas en droit de prétendre à aucune aisance ni tranquillité qui devrait être la base de la société civil. Les prêtres professeur sont entretenu par des frais particuliers de cette nation ; du reste ils ne sont point employées dans les magistrats civils (2).

Outre cela il ni a dans ce pays aucuns artissans de sorte que les production de ce pays enrichie d'autre pays étranger.

Surtout les vices du gouvernement ont été au jour dans ce congrée. Savoir : que les États ne sont pas bien separes l'un de l'autre ; que la difference ne provient pas de la nature des sociétés civil ; que les Illyriens n'en jouyssent pas ; qu'il y a une grande inégalité, car on enlève les Hongrois et les Allemants à une grandeur disproportionnée aux dépends des Illyriens ; que ces deux nations seul sont revetus de honneurs et des charges publiques ; que dans la guerre les Illyriens ne sont què l'instrument par lequel les Hongrois et les Allemands obtiennent la gloire et la récompense des victoires remportées sur les ennemis ; qu'ils sont privé de leur droit naturel, qu'ils sont perdus sans ressource, que leur triste situation est au point de sévir contre les oppresseurs impitoyable de leur superieurs (3), qu'il n'ont aucune esperance de se délivrer de leur esclavages à moins que de reformer le sistème encien et d'établir un gouvernement convenable à leur état, mœurs, costume (4), par lequel il soit capable d'être dirigés par les enfants de leur patrie.

(5) Joly fils rue et porte St. Honoré no 16. Maison du citoyen Serve marchand de vin entre le terflantier et le parfumeur.

(1) Rayé : « de nommer .»

(2) Magistratures.

(3) Les oppresseurs impitoyables, leurs supérieurs.

(4) Coutumes.

(5) Tout ce qui suit est d'une autre écriture. Rayé : « Joly demeure caré porte St. Honoré. »

## ANNEXE II

---

### UN MÉMOIRE SUR LA CRÉATION D'UN ÉTAT ILLYRIEN

*Giambattista Stratico, résident de la Dalmatie auprès du gouvernement du Royaume d'Italie, propose la création d'un État illyrien.*

*Entre le juillet 1807 et l'avril 1809 (1).*

Memoria di Giambattista Stratico, Cavaliere della Corona Ferrea e Residente della Dalmazia presso il Governo del Regno d'Italia, sull'importanza di concentrare i paesi componenti *L'Antico Illirio*.

I meravigliosi progressi dell'umano sapere nel Secolo decimottavo, il vortice impetuoso di rapide rivoluzioni, le sorprendenti gesta di un Eroe guerriero, e Legislatore, di cui non vi fu, ne vi sarà uguale nella Storia hanno cangiato nel corso di pochi lustri la faccia di tutta l'Europa. Quel mostruoso equilibrio politico, che i Trattati pretesero di fondare sulla debolezza di molti, e sulla prepotenza di pochi, crollò all'aspetto di un uomo straordinario che sembra guidato da una mano divina per fissare i nuovi e più felici destini delle nazioni.

La forza di potenti si è piegata sotto la mano di quest' uomo ammirabile, ed intorno a lui le deboli vittime dell'antico sistema si affollarono a cercar protezione.

Tutto ciò, che Napoleone ha agito, ed agisce, tutto e conforme allo spirito di quel grand piano, che sembra Egli aver concepito. Io non

(1) Milan, *Archivio di Stato, Archivio Aldini*, cart. 38-41, n. 330. Je remercie M. Georges Bourgin, conservateur aux Archives nationales et chargé de conférences à l'École des Hautes Études, de m'avoir procuré la copie de ce document. On y voit très nettement comment l'idée d'une Illyrie nouvelle s'est formée sous l'influence des idées révolutionnaires et de la situation politique après Tilsitt. La partie historique nous montre l'autochtonisme de Stratico : la nation illyrienne a été célèbre pendant l'antiquité, a eu quelques États nationaux de faible importance pendant le Moyen-Age, et elle espère maintenant, partagée depuis le xv<sup>e</sup> siècle entre ses puissants voisins, être affranchie et réunie par les Français. Le projet illyrien du Dalmate Stratico s'explique par son classicisme et son sentiment national. Mais il le soutient aussi par des raisons militaires, politiques et économiques.

osero pretendere d'internarmi nei suoi vasti pensamenti, ne ardirò di presagire quello che il suo genio ha immaginato al beneficio della Società.

Ciò però, ch' Egli ha operato fin ora mi da diritto a credere, che uno dei benefici, che il suo Regno prepara alla presente, ed alle future generazioni sia quello di abrogare per sempre il tristo sistema di sacrificare gli Uomini al capriccio de' Principi. I suoi apparati marziali, le sue guerre, le sue innumerevoli strepitose vittorie, i Trattati politici ch'Egli ha segnati, altro scopo, nè altro effetto aver possono, che d'impedire il ritorno di quello stato di guerra perpetua, che Hobbes avea filosoficamente immaginato nella società originaria, ma che l'ingorda, e mai satolla Politica de' Governi avea fatalmente stabilito fra le Nazioni.

Alle vittorie, ai Trattati, alle disposizioni del Governo di Napoleone si aggiunsero per autenticare questa verità quelle sagge Leggi, ch' Egli ha promulgate nella Francia, ed Italia, e diffuse negli Stati alleati, e nelle conquiste. La dilatazione e l'osservanza di queste Leggi portano la felice conseguenza di spargere i semi più liberali di fraternità, di costume, d'amor patrio, d'ordine, e di tolleranza, che sono appunto i nuovi vincoli, che legano la società, e la politica negli Stati di Napoleone, ed in quelli ancora de' suoi alleati.

Sembra certo evidentemente, che il nuovo ordine di cose abbia acquistata una consistenza immutabile segnatamente dopo il Trattato di Tilsit; dappoichè fiaccata la Russia, non restano più grandi obbietti a superarsi nel continente Europeo.

Molte parti di questo continente restano però a regolarsi; e quando si volga per un istante lo sguardo sul bel paese, che governa attualmente la Porta in Europa, la sensibilità di ogni uomo è commossa all'aspetto barbaro, che presenta quella vasta estensione di terreno, in cui la natura ha versati con prodigalità i suoi doni, ed in cui le funeste invasioni dei conquistatori Romani, delle orde Scitiche, e dei Musulmani han portato l'avvilimento, la barbaria, e la ferocia.

L'occhio de' Politici ha veduto di lontano lo stato di prossima dissoluzione, che minaccia l'Impero Turco. Le viste ambiziose del Gabinetto Russo hanno da lungo tempo tentato di accelerare la precipitosa caduta di questo Colosso, ridotto incapace di opporre una resistenza, e costretto perfino a patteggiare co' suoi ribelli. Senza l'appoggio della Francia gli stati della Porta Ottomana in Europa sarebbero a quest'ora ingoiati dai lor vicini.

Io nè posso, nè ardisco immaginarmi quali coll' andar del tempo possano essere in questo proposito i finali politici risultati delle conferenze di Tilsit, e dell'amicizia stretta fra i due più grandi Sovrani dell'Europa.

Ma debbellata da congiunti Principi l'orgogliosa tiranna de' Mari, che ha fatto sgorgare a torrenti il sangue del continente per mante-

nersi sicuri i diritti esclusivi e crudeli del suo commercio, sembra che altri felici risultati ancora debba produrre il Trattato di Tilsit a provvido riparo delle istituzioni dell'Occidente, ed a vantaggio di quella parte d'Europa, che giace tuttavia disorganizzata e nell' abbandono.

Se l'Impero Ottomano continua ad essere diviso dalle civili discordie, e se per dir meglio la pace, che sta facendosi, fra il medesimo, e la Russia sotto la mediazione della Francia non lo guarisce dall' interne sue piaghe, e non lo richiama all' ordine, ed a massime più liberali di Governo, forza è ch' Egli crolli sotto il peso delle sue sciagure, e che gli stati Turchi d'Europa divengano la legittima, e necessaria preda dei Principi contermini che hanno un interesse politico alla tranquillità di que' paesi, che hanno la ragione di Stato, che lor comanda di chiudere agli avidi Inglesi l'ingresso del Mar Nero, ed il commercio del Levante a cui appassionatamente aspirano.

In questo caso anche l'Imperatore Napoleone come Signore della Dalmazia, dell' Albania e Levante Veneto, è nel dovere di garantire la sicurezza del Continente Europeo da questo lato importante. Ecco la circostanza in cui la riunione delle Provincie che costituivano l'antico Illirio sembra che possa essere opportuna.

Ma supposto anche il caso in cui l'Impero Turco conciliasse con la pace della Russia i suoi interessi a segno di potersi garantire dall' imminente dissoluzione, che lo minaccia nell' interno, è probabile che questa pace non gli possa essere accordata dalla Russia che con qualche sacrificio importante di provincie. Questo indebolimento della forza Turca in Europa, ed il conseguente ingrandimento della Russia rendono sempre più malsicuri nell' incertezza de successivi avvenimenti i possessi della Dalmazia, ed Albania, così isolati come sono, a meno, che senza alcun profitto, ed anzi con grave dispendio, ed incomodo non si volesse mantenere una grossa armata a presidio di quello stretto paese, che si può chiamare piuttosto una costa di mare, che una provincia continentale.

Anche in tale supposizione sembra necessario all' Occidente un' antemurale dal lato dell' Adriatico, e questo antemurale non può essere costituito che dalla riunione delle Provincie componenti l'antico formidabile Illirio.

In ogni caso però il possesso della Dalmazia, Albania Veneta e Ragusi non offre che precari vantaggi al Regno d'Italia, quando restino fra questo e i paesi Illirico-Veneti, la Croazia, ed il Littorale Austriaco soggetti alla dominazione di un altro Principe rimasto ancora potente per generosità del vincitore Napoleone.

Vediamo per un mometo quali erano le divisioni, ed i confini dell' antico Illirio.

Senza internarmi nelle discussioni geografiche, e storiche, che diedero motivo a molte particolari questioni sull' estensione, confini, e

divisione di questa interessante regione, io mi limiterò ad enunziare le più ricevute opinioni in questo proposito (1).

L'antico Regno, o Provincia Illirica, prima che i Romani con incessanti guerre, e con incredibili spargimento di sangue unamo ne facessero la conquista, aveva in Oriente per confine i Monti Cerauni, o Acrocerauni, ora conosciuti sotto il nome di Monti della Chimera, ed abitati dalla nota popolazione de' Cimariotti. Questa Catena di Monti posta fra l'Albania, e l'Epiro, che stende l'alte sue vette fino al Mare separa le acque dette dell' Adriatico dal Mare propriamente detto Jonio (2).

All' Occidente la Liburnia, al Settentrione le Pannonie, al mezzo giorno il mare costituivano gli altri confini dell' Illirio.

Emana da ciò, che i popoli della Liburnia, e della Giapidia non erano originariamente compresi nel primitivo Illirio, il quale doveva avere dalla parte d'Occidente per suo confine il fiume Tizio ora Kerka che nasce ne' Monti della Promina vicino a Knin, che sbocca in Mare a Scardona, e che fu sempre anche ne posteriori tempi il confine naturale divisorio della Liburnia dalla Dalmazia propriamente detta.

Certo che al tempo della Romana Repubblica dopo le sanguinose guerre di que' conquistatori non solo furono annesse la Liburnia, e le due Giapidie all' Illirico, ma l' Istria ancora sicchè il confine occidentale Illirico era costituito dai popoli Carni.

Mentre il confine occidentale dell' Illirio fu così dilatato, il confine orientale ha dovuto subire una ben importante restrizione. Prima le convinzioni nate fra l'ingrato Demetrio Fario, ed i conquistatori Romani, indi le guerre, e le paci succedute fra i Macedoni, ed i Romani, staccarono dall' unione Illirica gli Antintani, i Taulauzii, i Partini (3), e gli aggiunsero alla Dominazione Macedonica. I Monti Ceraunii non furono più il confine orientale dell' Illiria, ma solo lo fu bensì da quel tempo il corso del fiume Drilone (4), che sbocca nel picciol Golfo di Drino.

Quando Augusto prese le redini della corrotta Repubblica, e stabilì l'Impero Romano, i confini dell' Illirio, o dalla diversità delle circostanze erano in parte cangiati, o furono da Lui modificati. Il fiume Arsia (5) fu il confine occidentale dell' Illirio, ed in conseguenza l' Istria e la Giapidia prima non fecero più parte dello stesso. Il Drilone, ed il Monte Scodro (6) furono assolutamente fissati per limiti dell' Illirio

(1) L'auteur a adopté sur l'Illyrie de l'antiquité l'opinion de Joannes Lucius. *De regno Dalmatiae et Croatiae libri sex*, éd. Schwandtner, *Scriptores rerum Hungaricarum III*, Vienne 1748, p. 1-61.

(2) Il s'agit des montagnes peu considérables qui se terminent dans le cap Glossa (ou Linguetta) au sud de Valona en Albanie.

(3) Tribus qui habitaient l'Albanie d'aujourd'hui.

(4) Drim, fleuve au nord de l'Albanie.

(5) Raša (Arsia), fleuve de l'Istrie.

(6) Šar planina (Mons Scardus de l'antiquité).

Orientale, e nel Settentrione il corso del fiume Sava, fino ad un tal punto segregò la Pannonia dall' Illirio.

In questi limiti continuò ad essere compreso l' Illirio fino al Regno di Diolcesano, il quale avendo diviso l' Impero in quattro gran parti, riuni all' Illirio un certo numero di Provincie, che non avevano avuto alcun precedente rapporto d' unione col medesimo.

L' Illirio fu a quell' epoca diviso in orientale ed occidentale, ed ebbe per confini generali l' Adriatico, il Mediterraneo, l' Arcipelago, il Mar Nero, i Monti Carpazi, ed il Danubio. Dalle sorgenti del Danubio sino all' Isola di Creta, dall' Isola di Creta sino all' Ellesponto, dall' Ellesponto alle Noriche Provincie, ed all' intera destra dell' Adriatico, tutto fu Illirio. Questa enorme sua dilatazione non fu che un nome giacchè l' unione Illirica, o i popoli veramente Dalmati non furono, e non debbono intendersi, che quelli precisamente, che abitavano le contrade comprese fra il Drilone, la Sava, l' Arsia, e l' Adriatico.

Questi popoli conservarono sempre il loro carattere e nelle loro fortune, e nelle loro moltiplicate sciagure. Questi furono quegli arditì, e vigorosi guerrieri che fecero vacillare il trono di Augusto, che furono oppressi, e mai avviliti, e che conservarono fino alle invasioni barbare del medio evo la riputazione di bravi soldati, e d' uomini leali e spiritosi. Le ribelioni, le guerre sostenute, le tirannie de' Generali, e degli Imperatori Romani rovinarono da cima a fondo le Arti, l' Agricoltura, le rissorse del paese, ch' era uno de più floridi del mondo conosciuto. I Dalmati cominciavano già ad abbrutirsi sotto il peso della miseria, e dell' oppressione, quando le guerre de' Settentrionali, che discesero nelle loro contrade, e la loro commescolazione cogli abitanti diedero l' ultimo crollo all' esistenza politica e morale di una vasta regione, che doveva per la sua geografica posizione, per la sua ubertosità, per la forza, e carattere de' suoi abitanti avere un diverso e più fortunato destino.

Egli è ben vero, che la Servia, la Rascia, la Fossina, e la Dalmazia propriamente detta contarono dopo le incursioni barbariche de' particolari Dinnasti e Re. Ma questi Governi pseudo-monarchici, sortiti dalle barbarie de' bassi tempi, trovarono dispersa la nazione, avvilito il suo carattere, oscurate le sue virtù, desolate le sue campagne. D' altronde questi Governi senza forza, e senza energia erano sempre sottoposti alle guerre distruttrici coi loro vicini, e co' loro stessi Vassalli, che innalzavano ben spesso lo stendardo della rivolta nella speranza di usurpare un facile Trono debellando Principi deboli e senza carattere.

Anche questi Governi particolari, che in altri tempi avrebbero potuto rianimare lo spirito pubblico de' popoli Illirici contribuirono con la loro debolezza a degradare lo stato di una delle più brillanti Nazioni del Mondo.

I Re Ungheri del XIII e XIV Secolo dell'era Cristiana profittarono della situazione infelice de' loro vicini, ed hanno potuto dominare in paesi Illirici.

Intanto la Repubblica di Venezia cresceva in potere, ed in politica influenza, e covava in lei l'ambiziosa vista di dilatare i suoi possedimenti. D'altronde il commercio, che fu la culla della sua grandezza le impoventava la necessità d'incrementare la sua potenza con l'acquisto di spiagge e Città marittime.

I conquistatori Musulmani nello stesso tempo guadagnavano Provincie coi loro trionfi, e strappavano alla Corona d'Ungheria i suoi possessi nell' Illiria.

Fu nel Secolo XV che il bel paese contenuto fra il Drilone, lo Scodro, la Sava, l'Arsia, e l'Adriatico venne lacerato, e diviso fra tre Governi, che han saputo profittare dell' interne discordie per impossessarsene. Le guerre successive fra i Re Ungarici, la Repubblica Veneta, e la potenza Ottomana portarono qualche diversità nei reciproci possessi delle Provincie Illiriche. Le paci di Carlovitz e di Passarovitz fissarono pero fatalmente sulla fine del Secolo XVII e sull' incominciare del Secolo XVIII le basi solide dello smembramento Illirico.

L'antica Giapidia seconda, ora conosciuta sotto il nome di Littorale Ungarico, ed il bel tratto di paese situato fra la Sava e i Monti della Dalmazia conosciuto sotto il nome di Croazia Austriaca, toccarono in sorte ai Re Ungari della famiglia d'Austria. Le Isole ed il Litorale Liburnico, e Dalmatico dai Monti al Mare, e la parte dell' Albania conosciuta sotto il nome di Bocche di Cattaro, appartennero alla Repubblica di Venezia. Dalle foci del Drilone sino ai confini della Croazia Austriaca, e degli Stati Veneti, tutto il paese dell' Albania Turca al di qua del Drilone, una parte della moderna Servia, la Bossina, Erzegovina, e parte della Croazia caddero nel potere de' Musulmani.

Questa divisione dell' Antico Illirio fu dal comenciamento del Secolo XVIII fino all' anno 1798 sempre rispettata. In quell' anno la Casa d'Austria dietro il Trattato di Campo Formio raffermao da quello di Luneville divenne padrona anche della Dalmazia, ed Albania Veneta. Ma fortunatamente col successivo Trattato di Presburgo queste Provincie furono strappate di mano al Governo, che le reggeva, e condotte all' ubbidienza del più grande, e del più benefico dei Monarchi, che le domina tutto giorno.

Mi sia ora concesso di dipingere brevemente lo stato delle dilaniate Provincie Illiriche sotto i Governi Austriaco, Turco, e Veneto.

Il Littorale Ungarico, che costituiva l'antica Giapidia seconda, e la Croazia così detta Austriaca furono da molti secoli, e sono oggidì paesi infelicissimi. Essi dipendono dal durissimo Governo Ungarico in cui domina il sistema feudale. I popoli Croati possono veramente dirsi schiavi della gleba. Governati come le bestie, l'avvilimento, la miseria,

e la più cupa malinconia sono le caratteristiche che li distinguono attualmente. La natura li fe spiritosi, e diede loro un' atletica figura, e del coraggio. Le Leggi Ungariche, e la tirannide dei pochi feudatari li resero quasi stupidi. Nondimeno la Casa d'Austria ha voluto considerare sempre la sua Croazia come una pepiniera di soldati. Le continue sue guerre, le sue disfatte contribuirono segnatamente negli ultimi tempi a dar l'ultimo crollo a quel paese, che veramente è spopolato in paragone della sua vasta superficie. Il clima è buono ; la terra sarebbe fertile, ma mancano le braccia lavoratrici, non ascendendo la popolazione del Littorale Austriaco, e della Croazia insieme uniti che a poco più di 300 mila anime. Il Governo Ungarico avendo bisogno di dare uno sfogo ai ricchi prodotti delle sue terre, ha fabbricato delle grandi strade in Croazia col mezzo delle quali trasporta le sue merci fino all' Adriatico. Ecco perchè le Città, e i porti di Fiume, e Segna sono divenuti da qualche anno importanti.

La parte di Croazia, la Bossina, l'Erzegovina, e la porzione di Albania Turca al di qua del Drilone sono paesi vasti e ricchissimi in natura, ma governati dalle Leggi, e dalle massime del Governo Mussulmano non prosperano certamente come prosperar potrebbero. Si può calcolare che la loro complessiva popolazione ascendeva ad oltre un milione di abitanti, una sesta parte de' quali di rito latino, tre di rito greco, e due che seguono la religione Mussulmana. In generale si può considerare, che anche questo paese sia spopolato in confronto della sua vasta estensione. I popoli però che lo abitano sebben soggetti al Governo dispotico dei Bascià pur nondimeno conservano un carattere fiero, bellicoso e non sono avviliti, come i Croati Austriaci.

Gemono sotto la sferza dell' arbitrio, ma coltivano le terre, negoziano abbondantemente in bestiami, in lane, in fromenti, in ferro e catrame. Sono comodi, ma senza profittare delle ricchezze, senza conoscere gli agi, che le rendono preziose.

Non v'è fra paesi, che si considerano annessi alla parte dell' Illirio governata dal Turco, che il solo territorio di Ragusa, il quale essendosi da lunghi Secoli governato in separata Repubblica sotto la protezione del Gran Signore, ha potuto schermirsi dalle disgrazie degli altri Illirici paesi, e procurarsi un destino più felice col mezzo della sua marina mercantile. Questo destino di Ragusa va a divenir più brillante or che occupata la sua Città e Territorio dalle Armi Francesi avrà egli la bella sorte di essere diretto con le sagge, e sublimi provvidenze con cui viene governata la Dalmazia Italiana.

Questa Dalmazia toccata in sorte con le Bocche di Cattaro alla Veneta Repubblica non fu meno infelice delle altre Provincie Illiriche. Staccata per ogni rapporto da quel continente a cui la natura stessa l'aveva alligata, essa toccò fatalmente in sorte ad un Principe debole, e geloso che sacrificò per lunghi secoli la di lei prosperità al timore di

perderla. Sì : i Veneziani hanno temuto i Turchi, han temuto la vicina Casa d'Austria, han temuto il brio, ed i naturali talenti dei loro Sudditi Dalmatini, ed hanno voluto perciò mantenere in uno stato di perpetua ignoranza, e di perpetuo abbandono questo possesso staccato da un lungo braccio di mare dalle altre loro provincie.

Niun istituto di pubblica istruzione, niun favore all' Agricoltura, ed alle Arti utili, niuna severità a reprimere il delitto, e le vigorose passioni, tolleranza assoluta dello spirito di querela, e di vendetta, frèquenti leve di truppe, dispersione artificiosa ed infinita di possessi, privilegi utili ad un paese, ma nocivi agli altri, Legislazione varia, ed imperfetta, ecco le massime con cui la Repubblica de' Veneziani si diresse per governar la Dalmazia e l'Albania. Allorchè nell' anno 1797 la Repubblica di Venezia venne assorbita dal vortice de' politici avvenimenti, e che la Dalmazia e l'Albania passarono sotto il potere degli Austriaci, que' sudditi hanno sperato di migliorare condizione, ma fu vana la loro speranza. In otto anni di possesso un Governo rutinario ha dirette le cose di que' paesi, lasciandole quali erano sotto il Principe Veneto, e non facendo che delle innovazioni moralmente peggiorative nella forma estrinseca de' Magistrati, e nella accumulazione mostruosa di più poteri sopra un Magistrato solo.

Tale era lo stato della Dalmazia, e dell' Albania, quando la pace di Presburgo fortunatamente le tolse alla dominazione Austriaca per unirle al Regno d'Italia. Le più saggie e liberali innovazioni, i regolamenti organici più adatti, un sistema salutare di pubblica morale furono i primi doni del Governo attuale in Dalmazia. Questa piccola, ma importante porzione dell'Antico Illirio cesso di essere infelice nel momento stesso, in cui cominciò ad ubbidire a Napoleone.

Ma questa parte dell' Illirio sarà la sola avventurosa ? Ecco un problema politico, ch'io non ardirei di sciogliere, che coi voti del mio cuore, che sono in questa parte appoggiati dalla ragione di Stato.

Io ritengo per verità indubitabile, che il possesso nudo e semplice della Dalmazia, ed Albania Veneta, e del territorio di Ragusi sarà sempre un possesso gravosissimo al Regno d'Italia perchè la necessaria difesa di questa lontana, e vasta regione esige costantemente la presenza di poderosa armata, pronta a coprirla da ogni estera invasione. La vicina Casa d'Austria, che ha per tanti secoli desiderato la dominazione di questi paesi, e che li abbandonò con dolore negli ultimi tempi, è pronta ne' tempi futuri in ogni caso di rottura col Regno d'Italia ad invaderli, se non sono vigorosamente difesi. Se il Governo Turco riacquista, o per mezzo di una rivoluzione o per qualche altra politica combinazione, l'antica sua forza morale, e ritorna in guerra con le potenze Cristiane, il Litorale Dalmatico è la prima sua vittima, se non v'è una energica, e parata difesa. Se la Russia dietro alla pace, che sta per farsi col Turco, dilata i suoi possessi, e indebolisce vieppiù la crollante

Mezzaluna, quando non deve temere ne' tempi avvenire il Litorale Dalmatico di quelle invasioni settentrionali, che purtroppo lo straziarono ne' secoli della declinazione degli Imperi d'Oriente e d'Occidente? In fine ogni riguardo di politica esige, che agli attuali possessi Dalmati o si unisca un paese continentale che abbia una naturale barriera ne' monti, ne' fiumi, e de' fermi baluardi nelle fortezze terrestri e marittime, e soprattutto nel carattere nazionale, e nella marzialità degli abitanti, ovveroamente che il possessore della Dalmazia, Albania e Ragusi mantenga costantemente in quei paesi una numerosa ben agguerrita, e ben provveduta armata, senz' altro poter calcolare, che l'utilità, che offre quel possesso alla navigazione dell' Adriatico superiore, ed alla Veneta marina.

Quest' ultimo, supposto non regge in un momento, in cui si vede a chiare note, che l'oggetto più caro di Napoleone è di assicurare una consistenza perpetua alle istituzioni, che il suo sommo genio ha create, e crea. Bisogna dunque credere (o si permette almeno il mio patriottismo di sperarlo), che mediante nuove, stipulazioni e trattati il continente Dalmata debba estendere più oltre i suoi confini, e ciò tanto più quanto che anche supponendo, che si tenesse nella Dalmazia ed Albania una grossa ben provveduta armata, sarebbe sempre affatto precario in istato di guerra il possesso di quelle provincie nel caso che la guerra fosse terrestre e marittima per la difficoltà di trasportarvi i soccorsi necessari.

Dovendosi dunque per oggetto di necessaria politica previdenza aggrandire il continente Dalmata, è chiaro, che bisogna tanto dilatario, quanto possa in calcolo di ragione bastare alla propria difesa in caso di minacciata irruzione.

Il paese situato fra l'Adriatico, il Drilone, lo Scodro, la Sava, e l'Arsia, che costituiva l'Illirio conosciuto al tempo d'Augusto, è quel paese che offre agli occhi di ogni ben avveduto politico tutti quei requisiti, che si richiedono per stabilire una regione capace di difendersi in ogni caso anche da sé medesima.

Basta consultare le storie per persuadersi, che nissuna conquista costò più agl' invincibili Romani di quella dell' Illirio, che impiegarono sette campagne per debellarlo, e che vi fu un momento, in cui gl' Illiri fecero tremare il primo impero del mondo.

Il lungo confine dell' Adriatico, che dall' Arsia al Drilone presenta un litorale di 350 miglia guarnito di alcune città forti fra le quali Zara, Sebenico, Ragusa, Cattarò, ecc., e barricato dalla natura d'immensa quantità di grandi e piccole isole, è reso abbastanza forte dalla natura, e lo si può rendere maggiormente con l'arte per preservare il paese dalle incursioni marittime.

Il confine orientale del Drilone presenta un fiume rispettabile, che ne' diversi suoi rami offre una barriera di facile difesa su di cui si pos-

sono ben agevolmente dall' arte erigere dei forti. Lo Scadro da cui sbocca il Drilone stabilisce in seguito il confine di una vasta catena di gole montuose, facili a difendersi e difficili a superarsi (1). Il corso della Sava dal punto di Ratzcha (2) fino a Lubiana stabilisce al settentrione un formidabile riparo fornito anche di varie importanti fortezze. Dalla parte d'Occidente l'Arsia fino al seno Flanatico (3) è veramente un debole confine considerato come un limite della natura, ma oltrechè potrebbe con l' arte fortificarsi, mi giova considerare, che l' oggetto mio è di provare l'importanza della concentrazione delle provincie Illiriche per opporre una difesa alle possibili invasioni orientali. Se dunque l'Illirio dev' essere l'antemurale dell' Occidente, poco importa che il confine occidentale non sia più forte non potendosi presumere nemici che arrivino per questo lato.

La totalità della popolazione, che abita il paese compreso fra questi limiti ascende ancora in calcolo di approssimazione a quasi due milioni di abitanti, e la sua estensione a circa 12.000 miglia Italiane quadrate. Diretto questo paese con buone provvidenze la popolazione potrebbe in un secolo raddoppiarsi, e incrementare sempre maggiormente.

Ciò però che costituirebbe la vera forza di questo antemorale dell' Occidente, è la Nazionalità ossia il carattere degli abitanti. Dotati dalla natura di forza fisica, d'atletica figura, di brio, e di talenti, essi non sono degenerati a segno di non essere ben presto suscettibili d'imitare nella marzialità i loro maggiori. Bene educarli, bene dirigerli, ecco ciò che il Governo deve fare per sortire il suo intento.

I Dalmati, e così pure i Croati e Bosniaci sentono sommamente l'Illirismo, ossia uno spirito di unità Nazionale, che li lega fra loro. Quanti profitti non potrebbe trarre un saggio Governo da questa molla politica ?

D'altronde il complesso di queste provincie offre nel suo seno tutti quei fisici vantaggi che possono servire non solo alla loro completa marittima, e terrestre difesa, ma ben anche alla loro prosperità.

I terreni sono generalmente fertili, e Dio volesse, che vi fossero tante braccia lavoratrici che potessero coltivarli ! Biada, vino, frutta, olio, legumi, tutto alligna felicemente nelle diverse parti di questo paese.

Evvi nella Dalmazia qualche ricca miniera di pece dura, inserviente agli usi degli arsenali, e degli squeri. Vi sono in Bossina ricche miniere

(1) D'après l'opinion du début du XIX<sup>e</sup> siècle, qui n'a encore que des connaissances très peu étendues sur la géographie de la péninsule des Balkans, il y a entre la Serbie et la Bosnie une chaîne des montagnes qui s'étend entre la Sar-planina (Monte Scadro) et la Save ; voir N. RADOJČIĆ, *Geografsko znanje o Srbiji početkom 19. vekat.* (La connaissance géographique de la Serbie au début du XIX<sup>e</sup> siècle), Belgrade, 1927, p. 36 et les cartes à la fin du livre.

(2) Rača, au confluent de la Drina et de la Save.

(3) Quarnero.

di ferro, e deve esservi qualche miniera d'oro non conosciuta dai Turchi. Parlando dalla Dalmazia, Plinio la denomina Aurifera, tanto per dinotare la sua floridezza, quanto perchè era noto a quel gran naturalista, che v' erano delle miniere d'oro in quel paese da cui i Romani trassero grandi profitti. Ora si pretende con qualche fondamento che queste miniere d'oro esistano nella Bossina sconosciute ai Turchi. Vi sono boschi per la marina, e per gli altri usi della vita. I boschi de stortami, nelle Isole Dalmatiche servono mirabilmente alla costruzione de' bastimenti mercantili, e da guerra. I boschi ancor vergini in natura, che trovansi nella Licca Austriaca e sul confine della Bossina, e della Dalmazia possono dare immensa quantità di legname da costruzione, e da fuoco, che si trasporta per il fiume Kerka alle rive del mare. I fiumi navigabili, laghi, prati, colline, spiagge abbelliscono, e rendono vario ed interessante l'Illirio. Infine senza estendermi a parlare di ciò che esiste nel complesso di queste Provincie componenti l'antico Illirio dirò, che sotto un buon Governo possono dare incalcolabili risultati di sicurezza e di prosperità commerciale all' Occidente dell' Europa a cui fossero unite coi vincoli del reciproco interesse dell' amicizia e dei trattati.

Sarà forse un aberrazione del mio spirito esaltato dall' amore, che porto alla Patria, ed al Sovrano, questa mia memoria, ma a me sembra, che sia necessario alla consistenza perpetua delle grandi istituzioni fatte da Napoleone nell' Occidente Europeo di fare un preciso calcolo sull' importanza della riunione di queste Provincie per costituire anche nei secoli futuri il più potente antemurale contro qualunque meteora politica dell' Oriente. La gran mente di quell' Eroe, che ci governa, avrà dato riflesso anche a questo ; ma se per avventura il mio pensiero fosse un sogno, sarà sempre un sogno di un buon Cittadino, e di un buon Suddito. Io però non vorrò mai credere, che si possa chiamar sogno un progetto possibile, tendente al bene comune, e fatto nel Secolo di Napoleone.







